



INITIATIVE DES DROITS ET RESSOURCES

Priorités stratégiques et plans de travail 2024

TABLE DES MATIERES

Un message de solidarité	2
Bilan de l'année RRI : Faits marquants de l'année 2023	5
Définir la voie à Suivre	
Un aperçu des priorités de RRI pour 2024.....	14
Acronymes.....	21
Plans de travail par région	
Asie	25
Amérique latine.....	38
Afrique.....	46
Plans de travail par thème	
Droits, climat et conservation.....	67
Justice de genre.....	73
Droits et moyens de subsistance	79
Suivi de la titularisation	85
Path to Scale	91
Communications stratégiques	96
Initiative de financement des droits fonciers communautaires et de la conservation (CLARIFI)	102
Coalitions et réseaux stratégiques	109
Finances et administration	117
ANNEXE 1 : Budget proposé pour 2024.....	122
Annexe 2 : Critères d'engagement de RRI	134
Annexe 3 : Objectifs stratégiques quinquennaux pour le programme stratégique 4 (2023-2027)....	136
Notes de fin	141

UN MESSAGE DE SOLIDARITÉ

« Si vous êtes neutre dans les situations d'injustice, vous avez choisi le camp de l'opresseur. »

Desmond Tutu, militant anti-apartheid sud-africain

Chers ami(e)s,

J'espère que cette lettre vous trouvera en sécurité et en bonne santé.

Au moment où j'écris ces lignes, le monde est criblé de violence et de conflits horribles dans au moins [32 pays](#). Il s'agit notamment des guerres couvertes par les médias à grand public, comme le Soudan, l'Ukraine et Gaza, ainsi que de celles qui sont laissées de côté, comme celle qui ravage la République démocratique du Congo (RDC) depuis des décennies.

Bon nombre de ces conflits reflètent les luttes qui se déroulent dans nos propres communautés au niveau local. L'oppression politique, les assassinats de défenseurs des droits humains et de l'environnement, l'accaparement des terres et les expulsions au nom de la [compensation carbone](#), et la perte de moyens de subsistance créée par la destruction de la nature sont autant de batailles menées chaque jour par les peuples autochtones, les communautés locales et les peuples afro-descendants dans les pays du Sud global.

Et c'est pourquoi, en ces temps difficiles, nous ne pouvons tout simplement pas choisir d'être des spectateurs. Nous devons utiliser notre voix collective pour dire la vérité au pouvoir et protester contre l'oppression contre les communautés vulnérables, où qu'elle se produise.

Dans l'ensemble de nos institutions et de nos sociétés, le pouvoir collectif s'accompagne d'un privilège spécial qui peut jouer un rôle vital contre ou pour l'oppression. La neutralité est peut-être la voie la plus facile pour ceux qui ne sont pas affectés, mais c'est aussi l'atout le plus utile de l'opresseur.

En 2025, RRI fêtera les 20 ans de sa création. Ce sera un moment de réflexion pour notre coalition mondiale, non seulement sur l'impact incroyable que nous avons créé ensemble, mais aussi sur la façon dont nous voulons utiliser notre pouvoir collectif aujourd'hui et à l'avenir. Ce que nous avons créé, c'est un réseau de solidarité qui a un immense pouvoir pour élever la justice sociale, transformer les relations socio-économiques et entamer le processus de construction d'un avenir plus inclusif, équitable et durable pour tous.

Global Witness [rapporte](#) qu'au moins 177 défenseur·e·s des droits humains ont perdu la vie en 2022 pour avoir protégé notre planète, ce qui porte à 1,910 le nombre de ces assassinats depuis 2012. La Colombie est en tête du classement mondial avec 60 assassinats, tandis que le Honduras a

enregistré le plus grand nombre de meurtres par habitant au monde. La plupart des conflits à l'origine de ces massacres concernent directement ou indirectement la terre et les ressources naturelles. La plupart des communautés rurales vivent et entretiennent leurs terres depuis bien plus longtemps que les frontières nationales, mais elles continuent d'être légalement privées de leurs droits en raison de la richesse en ressources naturelles qu'elles contiennent. Des acteurs puissants ont souvent carte blanche pour exploiter ces ressources aux dépens des communautés, qu'elles soient sous forme de carbone ou de minéraux. Ces modèles économiques inéquitables contribuent à la pauvreté, à la guerre, aux conflits et à la faim dans le monde.

Tout cela signifie que notre mission reste un programme inachevé, et c'est pourquoi nous devons continuer à travailler pour accroître et tirer parti de l'influence combinée de notre coalition. Notre dernière et deuxième édition de [À qui appartiennent les terres du monde ?](#) – la base de référence mondiale de RRI pour les droits fonciers et forestiers – a révélé qu'au moins 39 gouvernements nationaux ont augmenté la superficie détenue par les peuples autochtones, les peuples afro-descendants et les communautés locales entre 2015 et 2020. Cela signifie que les gouvernements ont reconnu plus de 100 millions d'hectares de terres communautaires. Mais ces gains n'ont pas été faciles. Les communautés y sont parvenues malgré le peu d'aide du gouvernement ou des donateurs, ce qui implique qu'un investissement plus important dans leurs droits est encore nécessaire et contribuera grandement à faire progresser les objectifs mondiaux en matière de droits communautaires ainsi que d'action climatique et de conservation.

Le pouvoir de l'action collective

Comme vous le verrez dans les faits saillants de 2023 et les plans de travail qui suivent, il y a de quoi s'inspirer. Il y a eu des développements prometteurs à l'échelle mondiale : en 2022, les donateurs ont contribué 494 millions de dollars de financement pour soutenir les droits fonciers et la gestion forestière des peuples autochtones, des peuples afro-descendants et des communautés locales, soit 172 millions de dollars de plus qu'en 2021. Ils sont [sur la bonne voie](#) pour atteindre ou dépasser l'engagement des financeurs de la tenure forestière pris lors de la CoP26 à Glasgow. Bien que seulement 2,1 pour cent de ce financement ait été versé directement aux communautés, nous saluons le collectif de donateurs qui s'est regroupé pour soutenir les droits fonciers communautaires et améliorer leurs processus afin de répondre aux besoins des détenteurs de droits.

Nous avons constaté une augmentation des fonds gérés par les communautés : de plus en plus d'organisations et de réseaux communautaires autochtones et locaux s'associent pour développer leurs propres mécanismes de financement – Nusantara, Pawanka, Podáli, le Fonds Ayni pour les femmes autochtones, CLARIFI et l'Alliance Shandia, pour n'en nommer que quelques-uns. Ils marquent un transfert lent mais constant du pouvoir de décision vers les communautés qui ont été historiquement marginalisées dans les paysages des droits de l'homme, du climat et du financement de la conservation.

Partout dans le monde, nos partenaires et collaborateurs ont continué d'aider les organisations communautaires autochtones, afro-descendantes et locales, en particulier les femmes et les jeunes, à élaborer des stratégies, à s'organiser et à défendre leurs droits à la terre et aux ressources. Leurs victoires comprennent de nouvelles victoires législatives progressistes en Indonésie, en Bolivie, en RDC et au Népal, où les gouvernements nationaux et locaux ont reconnu ou rendu le contrôle des terres aux communautés afin de promouvoir l'utilisation, la conservation et la gestion durables des terres.

Une autre réalisation a été notre partenariat innovant avec le Réseau des populations autochtones et locales pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (REPALEAC) pour organiser le premier [Forum des femmes autochtones et des communautés locales d'Afrique centrale et du bassin du Congo](#). Ce rassemblement sans précédent a mis en lumière le rôle de leadership des femmes autochtones et communautaires dans la protection des ressources naturelles du bassin du Congo et a plaidé en faveur d'un financement accru pour soutenir leur action en faveur du climat et de la conservation. Notre coalition africaine a organisé le tout premier [Congrès sur la conservation des peuples autochtones et des communautés locales](#) du continent à Windhoek, en Namibie, définissant une feuille de route pour la nouvelle Alliance pour les peuples autochtones et les communautés locales pour la conservation en Afrique (AICA).

Notre nouveau programme stratégique quinquennal met un accent sans précédent sur l'intégration des jeunes et du leadership intergénérationnel dans notre travail. Dans cette optique, les membres de la coalition en Asie et en Amérique latine ont entrepris deux projets passionnants cette année : l'un était un manifeste mené par des jeunes autochtones, afro-descendants et des communautés locales d'Amérique latine, unis pour la défense de leurs territoires ancestraux. Un autre était un rapport conjoint de l'Asie qui a incorporé les expériences et le leadership des jeunes activistes autochtones et des communautés locales dans un appel à l'action. Ces deux initiatives ont planté les graines d'un ensemble plus large d'actions que notre coalition poursuivra en 2024 afin d'établir un dialogue intergénérationnel solide au sein de nos communautés et d'aider les jeunes à devenir des défenseurs motivés des droits de leurs communautés.

C'est donc dans ce contexte de réussites inspirantes en dépit des sombres réalités, et avec une coalition plus forte que jamais, que je partage avec vous les plans de travail de RRI pour 2024. Ces plans, qui sont le fruit de plusieurs mois de discussions aux niveaux régional et mondial et d'une coordination entre les membres de la coalition et le Secrétariat, expliquent nos stratégies et nos priorités pour l'année à venir. Nous sommes enthousiastes à l'idée de commencer à travailler sur ces questions avec vous et de démontrer ensemble le pouvoir indélébile de l'action collective de notre coalition.

Solidairement,

Solange

Au nom de l'équipe de direction de RRG

(Alain, Bryson, Carole, Graziela, Keith, Madiha, Makaria, Omaira, Patrick et Rose)

BILAN DE L'ANNÉE RRI : FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2023

Afrique

- **En Afrique**, 2023 a été marquée par de nombreux succès en matière de mobilisation sans précédent de la société civile et de réformes législatives progressistes. En collaboration avec le REPALEAC, nous avons organisé **le Premier Forum des femmes autochtones et des communautés locales d'Afrique centrale et du bassin du Congo** pour renforcer et promouvoir le rôle clé joué par les femmes et les filles des peuples autochtones (PA) et communautés locales (CL) dans la résilience climatique et la conservation de la biodiversité du continent, et plaider pour un financement plus direct des organisations communautaires de femmes dans le bassin du Congo. **Voir les résultats du Forum [ici](#).**
- Le tout premier **Congrès communautaire sur la conservation en Afrique**, coorganisé en Namibie par AICA et RRI - a fourni un espace sans précédent pour discuter des priorités et des stratégies des PA et des CL. Lancées lors du Congrès 2022 de l'UICN sur les aires protégées d'Afrique au Rwanda, le Congrès a lancé un appel unifié des PA et des CL d'Afrique en faveur d'un programme de conservation centré sur les personnes et fondé sur les droits. Il a rassemblé plus de 300 représentants d'organisations communautaires autochtones et locales, de gouvernements, de donateurs et d'ONG de 47 pays africains et a contribué à une stratégie collective pour la conservation menée par les communautés en Afrique. Les participants ont également discuté des résultats préliminaires d'une étude à venir sur la conservation communautaire en Afrique et ont élaboré une feuille de route pour l'AICA. **Lisez leur [communiqué final](#).**
- Après cinq ans de plaidoyer et de renforcement des capacités menés par la coalition de RRI en RDC, l'Assemblée nationale du pays [a adopté un projet de loi historique](#) sur l'aménagement du territoire, une décision progressiste clé qui fournit un cadre pour une meilleure coordination des politiques de gestion des territoires communautaires et des conflits d'utilisation des terres. La loi favorisera un développement équitable garantissant une gestion durable des ressources naturelles et la préservation des zones au service des communautés vulnérables.

Asie

- En Asie, notre coalition a collaboré avec des jeunes des communautés autochtones et locales pour renforcer leur leadership au sein de leurs communautés et réseaux. Les partenaires de RRI et six groupes de jeunes ont organisé en collaboration un webinaire sur [« Autonomiser les jeunes des communautés autochtones et locales pour un monde durable »](#), auquel ont participé virtuellement plus de 500 personnes pour célébrer [la Journée internationale de la jeunesse](#). Les [principes et thèmes clés](#) du webinaire ont été repris dans [un rapport novateur sur la jeunesse](#) rédigé conjointement par 16 organisations. Ce rapport a

été lancé sur tout le continent dans plusieurs langues régionales et jouera un rôle central dans l'expansion du réseau de jeunes des communautés autochtones et locales en Asie.

- Les membres de notre coalition ont coorganisé avec des institutions nationales et internationales la [troisième Conférence nationale sur la tenure en Indonésie](#), qui a réuni les détenteurs de droits et les principales parties prenantes de la réforme foncière pour parvenir à un [consensus national](#) qui contribuera à fournir au mouvement foncier un levier politique lors des élections nationales de 2024. La Coalition pour la justice foncière a dirigé la conférence, à laquelle ont participé près de 750 représentants des détenteurs de droits, de la société civile, des mouvements de justice sociale et des médias. De vastes consultations menées avant la conférence ont permis d'atteindre et d'impliquer plusieurs nouveaux mouvements sociaux qui, même s'ils ne sont pas directement impliqués dans la réforme foncière, jouent désormais un rôle clé en reliant la réforme foncière à des programmes plus larges de justice sociale.
- Avec le soutien de RRI, les 10 organisations membres du [Groupe de travail pour les APAC en Indonésie](#) (WGII) ont mené un plaidoyer en faveur de réformes juridiques dans le secteur de la biodiversité et de la conservation et ont présenté un ensemble de [recommandations](#) au Parlement national. Ce processus a renforcé le WGII en tant que coalition, en élargissant particulièrement son plaidoyer en faveur de la stratégie et du plan d'action pour la biodiversité nationale.

Amérique latine

- En Amérique latine, la coalition des peuples afro-descendants (PAD) de RRI a produit [la toute première analyse](#) montrant la présence territoriale des communautés afro-descendants dans 16 pays. L'étude a identifié 205 millions d'hectares de terres gérées par les communautés, dont seulement 5 pour cent sont légalement reconnues. La carte, disponible sur un [outil cartographique facile à utiliser](#) (en espagnol), montre les territoires des PAD et leur chevauchement avec les zones protégées et les zones biologiques sensibles, démontrant leurs contributions cruciales à la protection de la biodiversité et à l'action climatique.
- Notre coalition a également commencé la production d'une analyse juridique régionale de l'état de reconnaissance des droits fonciers des PAD dans 11 pays. Les résultats préliminaires de cette analyse, qui montrent des progrès inégaux en matière de droits fonciers des PAD dans la région, ont été présentés lors de la CoP28.
- En Bolivie, nos collaborateurs ont obtenu le titre de propriété de 181,130 hectares de terres du territoire autochtone multiethnique pour les peuples autochtones Mojeño Trinitario, Mojeño Ignaciano, Movima, Yuracaré et Tsimane. Cette réalisation est le fruit du travail collectif de l'organisation de femmes autochtones National Confederation of Indigenous Women of Bolivia (CNAMIB) et de l'organisation locale à but non lucratif El Centro de Estudios Jurídicos e Investigación Social (CEJIS).

- Nous avons également aidé à organiser des jeunes dirigeants de communautés autochtones, afro-descendantes et locales pour un rassemblement régional unique, qui a conduit à la création [d'un manifeste](#) décrivant leurs priorités et leurs plans pour faire progresser les droits fonciers de leurs communautés et préserver leurs territoires ancestraux.

Justice de genre

- 2023 a été une année d'engagement et de plaidoyer international pour les femmes leaders de la coalition RRI. Leur réseau, l'Alliance des femmes du Sud pour la tenure et le climat ([WiGSA](#)), a participé à des événements internationaux clés pour partager [l'appel à l'action](#) visant à accroître l'accès des femmes autochtones, afro-descendantes et des communautés locales au financement direct et à reconnaître leurs contributions à la conservation, au développement durable et à l'action climatique. Il s'agit notamment [de la 7e Assemblée du Fonds pour l'environnement mondial \(FEM\)](#) à Vancouver ; l'événement parallèle de la conférence [2023 Women Deliver](#), « Faire progresser la justice climatique féministe à travers l'État de droit » ; la [Semaine mésoaméricaine du climat](#) ; et [le Premier Forum](#) des femmes autochtones et des communautés locales d'Afrique centrale et du Bassin du Congo. Le Forum, organisé par notre collaborateur REPALAC, a été un événement révolutionnaire qui a pour la première fois réunie des femmes autochtones et communautaires d'Afrique centrale et d'autres régions, y compris des donateurs et des alliés stratégiques, pour en apprendre davantage sur les organisations communautaires de femmes du bassin du Congo et appeler à un financement climatique inclusif en termes de genre.

Climat et conservation

- RRI a élaboré une nouvelle [note d'orientation](#) pour identifier les contraintes structurelles à l'action basée sur les droits en matière de climat et de biodiversité et partager un cadre d'action pour aider les gouvernements, les institutions de développement, les organisations de conservation et le secteur privé à réaliser leurs engagements en faveur d'une action basée sur les droits en faveur des communautés locales. À travers ses recommandations, la note identifie les lacunes à combler et présente des pistes pour des interventions fondées sur les droits pouvant être utilisées pour atténuer les risques et étendre l'adoption de bonnes pratiques.
- Lors de la Semaine des Nations unies sur le climat à New York, RRI a organisé un **Dialogue sur l'avenir climatique** en partenariat avec la Rainforest Foundation Norway, la Rainforest Foundation US et le Forest Peoples Programme. Le dialogue a fourni un espace de réflexion franche et d'apprentissage des expériences des détenteurs de droits en matière d'initiatives et d'instruments commerciaux et non marchands de financement de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique. Environ 50 détenteurs de droits d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine ont identifié les défis communs liés aux mécanismes de financement

actuels et ont entamé le processus de définition de voies autodéterminées pour soutenir l'avenir climatique qu'ils souhaitent pour l'avenir.

- Également lors de la Semaine du climat, notre **atelier sur la promotion des droits dans la conservation par région**, en partenariat avec l'Alliance mondiale des communautés territoriales (GATC), Campagne for Nature et le Consortium APAC, a contribué à mobiliser la coordination et l'action sur les approches fondées sur les droits pour la mise en œuvre et le suivi des objectifs des zones de conservation. L'atelier a mis en relation les détenteurs de droits avec les acteurs mondiaux travaillant sur l'objectif de protection de 30 pour cent d'ici 2030 et les a aidés à développer une compréhension et des programmes communs sur les approches fondées sur les droits et dirigées par les communautés. Les participants ont identifié des actions clés sur la manière dont les détenteurs de droits, les donateurs, les organisation non gouvernementale (ONG) et les organisations de la société civile peuvent collaborer pour faire progresser les approches fondées sur les droits. Lisez ces actions dans [le rapport de l'atelier](#).

Droits et moyens de subsistance

- Le [Groupe Interlaken](#) a célébré son 10e anniversaire en 2023 et s'est positionné pour diriger la prochaine décennie d'action du secteur privé en faveur des droits fonciers et des moyens de subsistance collectifs. Il a commencé par intégrer la surveillance communautaire auprès des entreprises et des investisseurs, en lançant les [Principes de surveillance communautaire](#), la toute première orientation développée avec le [soutien](#) des dirigeants d'entreprises, de la société civile et des détenteurs de droits afin d'intégrer dans leur processus décisionnel les données fournies par les communautés sur les impacts environnementaux et sociaux des opérations et des investissements du secteur privé. Des entreprises de premier plan comme Nestlé se sont officiellement engagées à piloter la surveillance des communautés dans [leur plan d'action](#) sur les droits fonciers des PA et des CL et leurs stratégies de zéro émission nette. En outre, nous avons réalisé des avancées majeures au Libéria et en Indonésie, où la surveillance communautaire est désormais sur le point d'être intégrée dans la politique nationale d'investissement et dans les principaux paysages d'approvisionnement en matières premières.

Path to Scale

L'initiative [Path to Scale](#) de RRI a consolidé sa position en tant que principale plateforme de coordination de l'actions des donateurs et des intermédiaires, augmentant l'ambition des [objectifs](#) du réseau de mobiliser 10 milliards de dollars pour soutenir la reconnaissance de 400 millions hectares de terres forestières pour les communautés d'ici 2030. En 2023, avec la Tenure Facility comme co-président, nous avons régulièrement mobilisé les dirigeants de plus de 50 organisations, notamment du BMZ, du FCDO, de la Fondation Ford, du CLUA, de Conservation International, de Nia Tero, du GCF, de la Banque mondiale, du GATC, des dirigeants de la CoP28 et bien d'autres. Les

dirigeants ont participé à des réunions de coordination et à des sous-comités pour : cocréer de nouvelles stratégies pour canaliser le soutien direct aux PA, aux CL et aux PAD ; promouvoir les produits du travail collectif, tels que les initiatives visant à élaborer des recommandations « adaptées à l'objectif » pour les donateurs bilatéraux ; et coordonner avant la CoP28. Pour l'avenir, Path to Scale élabore une feuille de route pour tirer parti du capital politique substantiel des dirigeants participants afin de maximiser l'impact à la CoP30 au Brésil.

CLARIFI

- CLARIFI, notre mécanisme de financement dirigé et gouverné par les détenteurs de droits, a continué à mobiliser et à déployer stratégiquement des fonds publics et privés pour intensifier la reconnaissance des droits fonciers et des efforts de conservation des PA, des CL et des PAD. À ce jour, CLARIFI a levé 34,5 millions de dollars en fonds pour 52 projets achevés ou en cours et compte 23 projets supplémentaires en développement. Un portefeuille d'idées de projets est en cours de consolidation avec les demandes croissantes de la coalition élargie. Les projets bénéficient actuellement d'une subvention moyenne de US\$136,000 et d'un maximum de US\$400,000.
- CLARIFI s'est également associé à deux fonds nationaux et régionaux autochtones et communautaires pour ses projets : le Fonds territorial mésoaméricain (FTM) et l'Alliance des peuples autochtones de l'archipel indonésien (AMAN). Le projet d'AMAN augmentera la capacité de 131 administrateurs territoriaux en gestion organisationnelle et financière, ainsi que de 5,402 cadres des communautés autochtones. Le projet FTM renforcera environ 15 organisations de PA et de CL dans six pays.
- CLARIFI a également renforcé son leadership et sa gouvernance en embauchant une femme autochtone de la communauté Miskitu au Honduras en tant que directrice. Nous prévoyons désormais d'élargir le comité directeur de CLARIFI en ajoutant davantage de représentants des détenteurs de droits.
- RRG en partenariat avec Campaign for Nature, continuera à apporter un soutien technique.

Coalitions et réseaux stratégiques

- Cette année a marqué notre première réunion en personne du réseau MegaFlorestais depuis la pandémie, réunissant les principaux dirigeants des services forestiers de huit pays sur cinq continents. La réunion a été essentielle pour revitaliser le réseau, renforcer les relations de RRI avec les dirigeants des services forestiers du monde entier et jeter les bases d'une nouvelle réflexion pour d'autres programmes de MegaFlorestais (à savoir les ateliers Nouvelle génération de leadership des services forestiers et repenser les réglementations forestières). Sally Collins, coprésidente de MegaFlorestais depuis sa création, a passé le flambeau à Leslie Weldon, qui apporte des décennies d'expérience au sein du Service

forestier des États-Unis et qui coprésidera avec Herman Sundqvist, directeur général du Service forestier suédois. Lire [le résumé de la réunion](#).

- Nous avons commencé à travailler sur un outil complet de cartographie de la coalition (disponible en ligne début 2024). Cette plateforme unique aidera les membres de la coalition ainsi que les donateurs et alliés à mieux comprendre notre vaste travail et la manière dont nous contribuons chacun à notre mission collective pour faire progresser les droits sur les terres communautaires et les ressources naturelles grâce à notre diversité d'expertise, de réseaux et de compétences. L'outil va présenter le pouvoir de la coalition aux bailleurs et aux alliés dans les domaines des droits fonciers, du climat et de la conservation.

Finances et administration

- Cette année, les Finances et l'administration ont organisé le déménagement du personnel vers des bureaux plus petits mais de qualité supérieure, ce qui a permis de réaliser d'importantes économies. L'espace nous permet également d'organiser des réunions à grande échelle pour le personnel et les membres de la coalition, sans frais supplémentaires.
- Nous avons apporté des améliorations majeures à nos processus de relations avec les donateurs, y compris les systèmes de rédaction de propositions et de comptes-rendus. RRI a obtenu près de 9,5 millions de dollars de financement nouveau et renouvelé pour les trois prochaines années.
- Nous avons également conclu notre audit annuel 2022, obtenant une opinion non modifiée avec un minimum de commentaires de la direction.

Mécanisme de réponse stratégique

En 2023, [le Mécanisme de réponse stratégique](#) (MRS) de RRI a financé **14 projets dans 11 pays**, en plus de plusieurs autres en mise en œuvre depuis les années précédentes. Ces projets ont eu des impacts considérables, allant du renforcement des capacités et du leadership des organisations de base à l'amplification des campagnes nationales de plaidoyer et à l'impact sur la législation progressiste. Vous trouverez ci-dessous quelques faits marquants de leur impact.

- Au Soudan du Sud, qui est en train d'élaborer sa politique foncière nationale (NLP) depuis 2011, le MRS a été le moteur d'une collaboration entre la société civile et les acteurs gouvernementaux qui a conduit à l'approbation du projet de NLP par le Cabinet parlementaire. Le projet, dirigé par le collaborateur de RRI, South Soudan Land Alliance (SSuLa), a formé plus de 250 administrateurs fonciers sur le régime foncier communautaire, ce qui a abouti à une approbation sans précédent du projet de politique. Le projet sera présenté au Parlement plénier début 2024.
- Notre coalition au Cameroun et en Afrique centrale dans son ensemble préconise depuis longtemps la reconnaissance formelle des zones conservées par les communautés et des

sites sacrés. Sous la direction de notre collaborateur Fondation internationale pour le développement, l'éducation, l'entrepreneuriat et la protection de l'environnement (FIDEPE), le MRS a contribué à la rédaction d'un document réglementaire qui reconnaîtrait la conservation des forêts et des sites sacrés comme un modèle de conservation à part entière historiquement négligé et pouvant contribuer aux objectifs de conservation de la biodiversité de la région. Le document a été soumis au gouvernement local (Conseil régional de la région de l'Ouest du Cameroun) et approuvé à une majorité écrasante de 78 pour cent par les membres du Conseil.

- En janvier 2023, un projet financé par le MRS en 2022 visant à renforcer le leadership des femmes autochtones en Amérique latine a conduit à des changements importants dans la composition de la direction de l'une des organisations de défense des droits autochtones les plus importantes de la région, la Coordinator of Indigenous Organizations of the Amazon River Basin (COICA). Fany Kuiru, une avocate autochtone du peuple Uitoto de l'Amazonie colombienne, a été élue nouvelle coordinatrice générale de la COICA. C'était la première fois en 38 ans d'histoire de la COICA qu'une femme présiderait l'organisation qui représente plus de 500 PA de neuf pays amazoniens. [Lire la suite ici](#). Pour la première fois également, la direction de la COICA est désormais composée à 50 pour cent de femmes.
- En Équateur, la Fundacion ALDEA a développé avec succès [une campagne](#) de communication et de plaidoyer pour amplifier la lutte des communautés de Selva Alegre contre la tentative frauduleuse d'accaparement de terres par l'entreprise Rainforest of Ecuador, ciblant plus de 9,190 hectares de terres des communautés autochtones et locales. Suite au blocage réussi de la certification RFEE de VERRA en 2022, ALDEA et ses alliés ont mobilisé la communauté pour poursuivre le plaidoyer en faveur de ses revendications foncières, en [produisant une carte documentaire](#) et interactive détaillant les conflits territoriaux et en [compilant des données](#) et des entretiens avec des membres de la communauté locale pour démontrer leurs revendications foncières.
- Au Panama, l'ONG ANAI a collaboré avec les dirigeants du peuple Naso du Panama pour mettre en œuvre un processus de consultation avec 18 communautés Naso afin d'examiner et d'approuver une Charte biologique pour la Comarca Naso (le premier territoire autochtone reconnu par l'État panaméen en 2020 chevauchant une zone nationale protégée). La consultation a permis aux membres de la communauté de donner leur avis sur la Charte biologique, qui est un document juridique décrivant le système de gouvernance et le plan de gestion de la Comarca, y compris la gestion des ressources naturelles. La Charte est actuellement en attente d'approbation finale par l'assemblée de Naso avant d'être soumise au gouvernement national.
- Au Népal, une législation locale révolutionnaire datant de 2022 consacrant les pratiques traditionnelles « Shagya » pour la conservation et la gestion des ressources dans la municipalité de Tsum Nubri est désormais étendue à plusieurs zones de conservation du Népal. La législation Shagya est [le résultat d'un plaidoyer](#) financé par le MRS en 2022. Aujourd'hui, grâce au financement de CLARIFI, notre partenaire CIPRED s'appuie sur les

succès de ce projet initial à Tsum Nubri pour permettre les pratiques et approches traditionnelles de conservation dans d'autres zones rurales. Ce projet contribuera à concrétiser les droits des communautés autochtones sur une zone beaucoup plus vaste du pays.

Communications stratégiques

- Notre portée mondiale a montré une augmentation significative à travers les canaux médiatiques numériques et traditionnels de RRI en 2023. Le Blog : La terre écrit, qui présente des commentaires réfléchis, des histoires d'impact et des mises à jour de notre coalition, a reçu près de 39,000 lecteurs, tandis que le site web de RRI a été visité 154,000 fois. Nos canaux de médias sociaux ont reçu plus de 283,000 impressions et nos recherches et autres interventions ont été couvertes par plus de 100 médias à travers le monde.

Définir la voie à suivre



UN APERÇU DES PRIORITÉS DE RRI POUR 2024

RRI a identifié pour 2024 des opportunités cruciales de faire évoluer la dynamique mondiale vers des solutions inclusives basées sur les droits et vers un niveau d'ambition et d'engagement plus élevé de la part des gouvernements et des institutions internationales pour garantir les droits des communautés. Pendant l'année à venir, nos programmes au niveau mondial comme à l'échelle régionale chercheront tous à renforcer drastiquement les droits des PA, des PAD et des CL, ainsi que leurs actions en matière de conservation et de climat et leurs moyens de subsistance ; ils chercheront aussi à élargir au maximum la participation effective de ces groupes – en particulier celle des femmes et des jeunes – aux efforts mondiaux qui visent à promouvoir l'équité, le développement et l'action environnementale. Nos priorités sont ici résumées et accompagnées de liens vers les plans de travail spécifiques de chacun de nos programmes.

- **Droits, climat et conservation :** Dans le contexte du Cadre mondial pour la biodiversité adopté en 2022, du potentiel de croissance massive des marchés du carbone, et des négociations en cours sur les mécanismes de l'article 6 de l'Accord de Paris, notre Programme Droits, climat et conservation favorisera en priorité les interventions stratégiques visant: i) à évaluer et analyser les possibilités d'actions en matière de climat et de biodiversité dont les titulaires de droits pourraient se saisir au sein des cadres juridiques et réglementaires existants et émergents dans les principaux pays tropicaux et subtropicaux ; ii) à promouvoir et défendre les droits fonciers, territoriaux et à l'autodétermination des PA, PAD et CL, en particulier ceux des femmes et des jeunes au sein de ces groupes, dans le contexte des solutions fondées sur la nature et des démarches de type marchand ; iii) à promouvoir l'adoption du [Standard pour les droits fonciers](#) par les grands acteurs du climat et de la conservation, afin de renforcer d'une part les actions qui s'appuient sur les droits en faveur du climat et de la conservation, et de faire reconnaître, d'autre part, les titulaires de droits en tant que partenaires, sur un pied d'égalité, dans toutes les interventions à base foncière ; et iv) à renforcer la coordination, le partage de connaissances et la solidarité entre titulaires de droits dans le cadre des actions en faveur du climat et de la biodiversité qui touchent à leurs droits et à la poursuite de leurs priorités autodéfinies. Pour fortifier les bases de ces grands axes d'intervention, nous procéderons à une mise à jour des études de référence de RRI sur le **carbone stocké dans les territoires communautaires** et sur l'**adéquation des cadres juridiques** qui sous-tendent les transactions de type marchand, et nous prendrons appui sur les **données issues du Suivi de la titularisation mené par RRI** pour évaluer les circonstances nationales dans l'optique de développer des activités fondées sur les droits en matière de climat et de biodiversité. Nous procéderons également à évaluer l'adéquation des modèles d'investissement fondés sur les marchés et axés sur les résultats afin d'en identifier les impacts (positifs et négatifs) sur les communautés, dans le présent et sur le long terme, tant au niveau des projets qu'à un niveau juridictionnel, du point de vue de la capacité de ces communautés à poursuivre

leurs propres priorités et à garantir leurs droits sur leurs territoires et sur le carbone qu'elles possèdent/gèrent de façon coutumière. [Lire le plan de travail.](#)

- **Path to Scale :** En 2024, notre [réseau Path to Scale](#) mettra en avant un programme synergétique avec un but d'intensifier et d'élargir la coordination, l'innovation et les soutiens financier, technique et administratif requis pour permettre aux PA, PAD et CL de contribuer de manière significative aux objectifs mondiaux en matière de climat et de biodiversité à l'horizon 2030. Dans cette optique, notre intention est de conduire une nouvelle analyse qui permette d'élaborer des recommandations à l'intention de la sphère des financeurs bilatéraux afin de les aider à ajuster leurs systèmes de façon à canaliser vers les titulaires de droits un financement mieux « adaptés aux l'objectifs », et ce en ciblant particulièrement le plan de « localisation » de l'agence de coopération américaine USAID. Nous entendons faire également un bilan rigoureux des progrès réalisés au regard des objectifs du réseau Path to Scale, afin d'éclairer une stratégie de mobilisation des ressources qui permette d'atteindre l'ambitieuse cible de collecte de US\$10 milliards que le réseau s'est fixée. Par ailleurs, nos membres vont créer une feuille de route pour guider un engagement de haut niveau à la CoP30, prévue en 2025 au Brésil. En parallèle, en partenariat avec Rainforest Foundation Norway, nous projetons de lancer un tableau de bord en ligne qui permettra au public de suivre les progrès des engagements pris par les principaux financeurs et qui sera apte à générer des informations exploitables pour améliorer les financements alloués à la gestion foncière et forestière des PA, PAD et CL. Nous prévoyons que ces activités contribueront à mobiliser de nouvelles ressources pour les objectifs de financement à l'horizon 2030 de Path to Scale, et à faire adopter par la communauté des financeurs bilatéraux des normes « adaptés aux objectifs » dans leurs modalités d'octroi de subventions et leurs autres processus administratifs clés. RRG continuera à assurer la coordination avec la Tenure Facility comme co-président. [Lire le plan de travail.](#)
- **Justice de genre :** Le programme de RRI pour la justice de genre a identifié de nombreuses opportunités en 2024 pour engranger des avancées dans le cadre de l'Alliance des femmes du Sud pour la tenure et le climat ([WiGSA](#)), lancée par notre coalition en 2022 pour promouvoir des liens plus étroits entre les organisations de femmes sur le terrain et pour plaider en faveur de leur accès direct aux financements de l'action climatique et de la biodiversité. Nous entendons soutenir la WiGSA en facilitant ses réunions et sa participation à des espaces de négociation clés, avec des propositions bien ficelées pour obtenir des financements directs. En outre, nous continuerons de renforcer la coordination interrégionale, l'apprentissage entre pairs et l'échange de connaissances et d'expériences entre les organisations de femmes. Afin de fournir aux membres de la coalition des analyses étayées et précises qui leur permettent de renforcer leur plaidoyer, nous avons l'intention de lancer une étude pour mesurer les niveaux de financement de base dont disposent les organisations de femmes issues de PA, PAD et CL ainsi que les programmes qui les soutiennent. Nous mettrons un accent particulier à promouvoir l'équilibre de genre dans la participation aux événements et programmes de RRI, en veillant à y intégrer les contributions et la parole des groupes de femmes marginalisées. Au niveau international, le

programme pour la justice de genre continuera de participer au groupe consultatif de référence de l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) afin d'orienter ses recommandations à l'intention du Fonds d'investissement pour le climat en matière de financements au service des droits des femmes. Nous continuerons également de représenter RRI au sein du Comité directeur de la [campagne Stand 4 Her Land](#), pour guider son approche concernant les droits fonciers des femmes. [Lire le plan de travail.](#)

- **Droits et moyens de subsistance :** Le programme relatif aux droits et moyens de subsistance entend mobiliser les actifs clés de RRI que sont le [Groupe d'Interlaken](#), la florissante [initiative pour le suivi communautaire](#) ainsi qu'une nouvelle initiative stratégique pour le développement des moyens de subsistance locaux, pour appuyer la mise en œuvre des engagements du secteur privé en matière de droits communautaires et pour générer des partenariats efficaces entre les entreprises, les investisseurs, les gouvernements et les communautés. RRI se chargera de mobiliser le Groupe d'Interlaken dans les principaux pays de son [Cadre d'opportunité](#) – notamment le Libéria, le Kenya et l'Indonésie – pour intégrer les approches fondées sur les droits dans les pratiques du secteur privé et faire avancer le programme de réforme foncière. Au niveau international, le Groupe d'Interlaken organisera une retraite pour ses participants afin de célébrer une décennie d'action collective, de réfléchir aux changements qu'a connu le monde et de rafraîchir la stratégie de la plateforme pour les 10 années à venir. Le programme travaillera également à étendre et à mettre en œuvre un suivi communautaire des chaînes d'approvisionnement locales à l'échelle de l'ensemble des paysages, chaînes d'approvisionnement, investissements et secteurs, notamment au Libéria, en RDC, en Indonésie, en Colombie et en Équateur. En outre, nous chercherons à relier les engagements progressistes pris par les entreprises et investisseurs en matière de durabilité aux promesses des financeurs publics et privés ainsi qu'aux mécanismes de financement communautaires dans le but de soutenir directement les PA, PAD et CL dans la gestion et la conservation de leurs territoires. Enfin, en appui sur sa vision des droits et des moyens de subsistance, RRI prévoit de conduire une nouvelle analyse mondiale pour évaluer et comparer les conditions diverses et complexes requises au niveau national pour que les communautés puissent mettre en œuvre leurs propres aspirations économiques et de développement, et exercer pleinement leurs droits sur les terres et les ressources. Dans son ensemble, le programme donnera lieu à de nouvelles opportunités et de nouveaux financements pour des partenariats public-privé-communautés, dans l'optique de garantir les droits, d'avancer sur les objectifs climatiques et de conservation à l'horizon 2030, et d'ouvrir de nouveaux domaines de plaidoyer. [Lire le plan de travail.](#)
- **Suivi de la titularisation :** RRI est considérée comme une source fiable de données étayées sur le niveau de reconnaissance des droits sur les terres, les forêts et les ressources d'eau que détiennent les PA, les PAD, les CL et les femmes au sein de ces groupes. De ce point de vue, RRI entend continuer en 2024 à jouer ce rôle essentiel qui consiste à éclairer le développement et le suivi des engagements mondiaux en matière de droits humains et environnementaux et de développement durable. La deuxième édition de notre rapport [À qui appartiennent les terres du monde ?](#) (2023) continue de fournir des données clés sur la

mise en œuvre de l'objectifs de développement durable (ODD) 1.4.2 et du Cadre mondial pour la biodiversité dans le contexte du régime foncier communautaire. Nous publierons au printemps 2024 une version actualisée de l'analyse de RRI **sur l'étendue des droits et de l'égalité de genre**, qui répertorie les avancées et régressions législatives ayant un impact sur les droits fonciers des communautés et des femmes dans 35 pays depuis 2016. Le rapport offrira également de nouvelles perspectives sur la mise en œuvre de la CEDAW, des VGGT et des autres engagements mondiaux relatifs au genre et aux femmes dans le contexte communautaire. Nous publierons également des données sur le lien législatif à faire entre la terre et l'eau pour protéger les droits des femmes sur les ressources en eau douce, et ces données auront vocation à éclairer le Dialogue mondial sur les régimes fonciers de l'eau en vue d'élaborer des Principes pour une gouvernance responsable des régimes fonciers de l'eau.

En 2024, nous prévoyons de lancer une collecte de données pour une nouvelle mise à jour de la base de données sur les régimes forestiers que RRI entretient de longue date, et d'explorer les façons dont ces données pourront alimenter le futur reporting dans le cadre de l'Union européenne sur la déforestation (EUDR) et des directives associées. En outre, nous commencerons à analyser les droits des pasteurs et autres populations nomades en vue de contribuer de façon décisive à l'Année du pastoralisme et des pâturages proclamés en 2026 par l'Organisation des Nations unies. Parallèlement à la collecte de données, RRI procédera à des mises à jour et des améliorations indispensables de la portée et des fonctionnalités de ses plateformes en ligne de partage de connaissances, notamment l'outil sur les régimes fonciers « [Outil de suivi de la tenure](#) » et la [bibliothèque juridique LandWise](#) (acquise en 2023). Ces travaux comprendront des efforts pour renforcer la capacité de notre coalition à utiliser les données nouvellement recueillies ou publiées ainsi que les outils en ligne. [Lire le plan de travail](#).

- **Coalition et réseaux stratégiques (CSN) :** En 2024, notre programme entend explorer de nouvelles opportunités pour élargir et raviver les réseaux que soutient RRI et pour lancer de nouvelles plateformes et événements dans le but de renforcer et soutenir la coalition. Nous élargirons le **programme de bourses de RRI** (*Fellows program*) en accueillant de nouveaux membres et en assurant la coordination d'activités plus nombreuses dirigées par nos *Fellows*, notamment des publications, des formations et du mentorat. Après le retour réussi de [MegaFlorestais](#) en 2023, la réunion Megaflorestais sera accueillie par le service forestier brésilien à l'été 2024. Nous allons poursuivre la relance du réseau et rétablir nos ateliers pour une nouvelle génération de responsables d'agences forestières, en poursuivant notre objectif d'inclure **les jeunes** dans tous nos événements et activités. Nous inviterons également les jeunes à rejoindre en tant que « bêta-testeurs » la **plateforme de cartographie de la coalition** qui sera lancée en début 2024 après des mois de recherche et développement. En plus de créer ce nouvel outil passionnant pour promouvoir la collaboration au sein de la coalition, nous donnerons priorité à des communications

régulières et transparentes à l'échelle de la coalition. Étant donné que RRI organise en 2024 ses réunions de gouvernance et de stratégie mondiale au format virtuel, notre programme consacrera davantage de temps et de financement à des **webinaires de renforcement des capacités** en s'appuyant sur les suggestions et idées issues des réunions de gouvernance et de stratégie mondiale que nous avons menées en 2023, notamment en lien aux marchés du carbone et aux moyens de subsistance. Le programme travaillera également en étroite collaboration avec le programme Droits, climat et conservation pour promouvoir la sensibilisation et la mise en œuvre du **Standard pour les droits fonciers**. [Lire le plan de travail](#).

- **Afrique** : En 2024, notre programme Afrique s'appuiera sur la puissance de la coalition et le soutien de CLARIFI pour diriger des interventions visant à garantir juridiquement **les droits fonciers collectifs** en promouvant **la conservation menée par les communautés** ; renforcer **les droits et la parole des femmes** ; et promouvoir **les moyens de subsistance et les capacités des communautés**. Au niveau national, le programme Afrique misera sur un engagement direct avec les gouvernements pour qu'ils adoptent la reconnaissance des droits des communautés comme stratégie clé de la réalisation des objectifs climatiques nationaux et mondiaux. Nous plaiderons pour la mise en œuvre de la Déclaration de Kigali issue du Congrès africain des aires protégées (APAC) en collaboration avec AICA. Nous ciblerons également les parlementaires de la RDC et du Gabon pour des réformes politiques tout en sensibilisant les communautés de ces pays aux nouvelles législations qui les concernent. Ces efforts viendront compléter notre soutien à la défense juridique des défenseurs communautaires et des droits fonciers. En outre, nous utiliserons les analyses régionales et mondiales de RRI ainsi que les délibérations du tout premier [Congrès communautaire sur la conservation en Afrique](#) pour renforcer les campagnes des membres de la coalition visant à influencer sur les programmes, les donateurs et les investisseurs privés du secteur du développement et de la conservation. Au niveau régional, nous faciliterons le partage des connaissances, y compris par le biais de nouvelles **analyses sur la conservation d'initiative communautaire** en Afrique et **le marché du carbone**. Nous travaillerons également en collaboration avec REPALEAC, AICA et d'autres alliés pour renforcer la capacité des communautés à accéder directement au financement de l'action climatique, des forêts et de la conservation. [Lire le plan de travail](#).
- **Asie** : En 2024, nous continuerons à déployer des efforts pour maximiser les opportunités favorables à la réforme foncière, aux initiatives de conservation portées par les communautés, au renforcement des droits des femmes et de jeunes, et aux initiatives communautaires et de plaidoyer. Nos partenaires au sein de la coalition continueront à faire pression ensemble pour la pleine mise en œuvre des cadres juridiques existants qui permettent une plus grande appropriation collective de leurs territoires pour les PA et les CL, et à créer les terrains propices requis sur le long terme pour des réformes fondées sur les droits. En **Indonésie**, le nouveau consensus forgé lors de la troisième Conférence nationale sur les régimes fonciers, qui s'est conclue récemment, a redynamisé les partenaires de RRI pour intensifier leurs interactions avec le gouvernement. En **Inde**, nos

partenaires continueront de collaborer activement avec les autorités des États pour relever les défis liés à la mise en œuvre de la Loi sur les droits forestiers. Et au **Népal**, nous continuerons à travailler avec les autorités nationales et locales pour favoriser des politiques et des lois qui permettent aux communautés d'avoir non seulement un accès sécurisé aux forêts, mais aussi la capacité de pratiquer leurs moyens de subsistance traditionnels, leur gestion des ressources et leurs structures de gouvernance. Une attention particulière sera mise à prendre en compte les rôles joués par les femmes et les jeunes dans le cadre de tous ces efforts, ainsi qu'aux moyens nouveaux et novateurs de résoudre les conflits auxquels nos partenaires sont régulièrement confrontés dans leur travail. En outre, notre coalition poursuivra les travaux de diverses initiatives au niveau national qui promeuvent et documentent la conservation et les initiatives à base communautaire en faveur de moyens de subsistance durables. Le travail de nos partenaires en Asie se fera aussi en étroite collaboration avec d'autres réseaux alliés qui œuvrent à l'avancement des droits et de la conservation communautaires, y compris le Groupe de travail sur les territoires et zones conservés par la communauté des peuples autochtones (ICCA) en Indonésie.

Au niveau régional, nous continuerons à faciliter l'apprentissage croisé pour aider les partenaires à apprendre les uns des autres. En tirant parti des ressources de CLARIFI, nous travaillerons également à renforcer la capacité et le discours des organisations de femmes autochtones aux niveaux régional et national. De la même manière, nous prendrons appui sur les premières avancées réalisées cette année dans les travaux de RRI en faveur de la jeunesse. Nous prévoyons d'organiser une réunion régionale en collaboration avec les réseaux de jeunes en Asie dans le cadre de l'édition 2024 de la Journée internationale de la jeunesse, qui aura lieu au mois d'août. À l'occasion de ce rassemblement, nous nous efforcerons de saisir l'immense enthousiasme des groupes de jeunes à travers l'Asie pour formuler la stratégie jeunesse de RRI dans les années à venir. [Lire le plan de travail](#).

- **Amérique latine :** En 2024, le programme Amérique latine renforcera son approche régionale et mettra en synergie les efforts des titulaires de droits et de leurs alliés pour faire avancer leurs programmes en matière de droits fonciers. Nous nous efforcerons de générer une meilleure compréhension entre les organisations de PA, PAD et CL sur des sujets qui impactent les droits des communautés, notamment l'élimination de défenseurs communautaires, l'accord d'Escazu, et la balance risques/potentiel du financement issu des marchés du carbone. Nous ferons également connaître au niveau communautaire le **Standard pour les droits fonciers** créée par RRI. Des ateliers ciblés s'adresseront aux jeunes membres de la coalition pour les former aux cadres des droits territoriaux dans le but de renforcer leur participation aux mouvements de leurs communautés. Les activités de renforcement des capacités seront focalisées sur les compétences techniques, financières et de communication des organisations de titulaires de droits, dans l'optique de renforcer leurs pratiques de gestion et de gouvernance territoriales. Nous appliquerons également une approche axée sur la justice de genre dans l'ensemble de notre programme, en produisant

et en diffusant largement une analyse documentée des violations des droits territoriaux et des carences dans la mise en œuvre des politiques publiques relatives à un régime foncier favorable aux femmes membres de PA, PAD et CL. De plus, nous organiserons des ateliers pour échanger des connaissances et positionner les points de vue des femmes dans des scénarios nationaux et internationaux, avec pour objectif d'amplifier leur prise de parole. En collaboration avec la coalition régionale des PAD, nous accueillerons également la toute première réunion internationale visant à positionner les droits fonciers des PAD en vue de la CoP30 en 2025. [Lire le plan de travail.](#)

- **CLARIFI** : Pendant que la coalition RRI maintiendra son attention sur le travail de plaidoyer pour influencer les politiques et législations relatives aux régimes fonciers collectifs, CLARIFI fournira un financement direct aux organisations de PA, PAD et CL dans tous les pays et territoires pour i) renforcer les régimes fonciers communautaires et les solutions fondées sur les droits pour la protection du climat et de la biodiversité ; et ii) soutenir l'émergence d'opportunités pour les initiatives communautaires en matière de climat et de conservation. En partenariat avec Campaign for Nature, le plan de RRI pour intensifier ses engagements au niveau national de soutien aux organisations locales et aux actions de plaidoyer en 2024 va sans doute générer un flux important et stable d'opportunités d'investissement pour CLARIFI. En 2024, en prenant appui sur les succès de notre phase pilote, nous continuerons à mettre en œuvre des projets pour accélérer les impacts tout en développant un cadre complet de suivi, d'évaluation, de reporting et d'apprentissage. Nous établirons également la nouvelle structure juridique de CLARIFI pour faciliter des modèles de gouvernance et de fonctionnement qui soient en phase avec leurs objectifs. Et nous prévoyons d'augmenter le niveau d'ambition de CLARIFI en matière de levée de fonds ainsi que ses niveaux d'octroi de subventions en 2024, dans l'optique de sécuriser des financements directs supplémentaires et significatifs au profit des organisations des PA, PAD et CL. [Lire le plan de travail.](#)

ACRONYMES

AICA	l'Alliance pour les peuples autochtones et les communautés locales pour la conservation en Afrique
AIPP	Asia Indigenous Peoples Pact
AIYP	Asia Indigenous Youth Platform
ALPC	Centre africain de politique foncière
AMAN	l'Alliance des peuples autochtones de l'archipel indonésien
AMCE	autres mesures de conservation efficaces
AMPB	Mesoamerican Alliance of Peoples and Forests
ANGOC	Asian NGO Coalition for Agrarian Reform and Rural Development
ANT	National Land Agency (Colombie)
APAC	Congrès des aires protégées
APIB	Articulation of Indigenous Peoples of Brazil
ASOM	Asociación de Mujeres Afrodescendientes del Norte del Cauca (Colombie)
BMZ	Federal Ministry for Economic Cooperation and Development
BRWA	l'Agence d'enregistrement des zones coutumières
CAFI	l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale
CAHOSCC	Comité des chefs d'État et de gouvernement africains sur le changement climatique
CBM	surveillance au niveau communautaire
CEJIS	El Centro de Estudios Jurídicos e Investigación Social (Bolivie)
CFUG	groupes communautaires d'utilisateurs des forêts (Népal)
CGF	Consumer Goods Forum
CIPRED	Center for Indigenous Peoples' Research and Development (Népal)
CL	communautés locales
CLA	la Loi sur les terres communautaires (Kenya)
CLAN	Community Land Action Now!
CLARIFI	l'Initiative de financement des droits fonciers communautaires et de la conservation
CLIP	Consentement libre, informé et préalable
CLUA	Climate and Land Use Alliance
CNAMIB	National Confederation of Indigenous Women of Bolivia
COIAB	Coordinateur des organisations autochtones de l'Amazonie brésilienne
COICA	Coordinator of Indigenous Organizations of the Amazon River Basin

COMIFAC	Commission des forêts d'Afrique centrale
CONAQ	National Quilombo Association (Brazil)
CoP26	2021 Conférence des Nations unies sur le changement climatique
CoP30	2025 Conférence des Nations unies sur le changement climatique
DNUDPA	Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones
DVGRR	Lignes directrices volontaires sur la gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts
ETD	Entités Territoriales Décentralisées (RDC)
EUDR	l'Union européenne sur la déforestation
FCDO	Foreign, Commonwealth and Development Office
FECOFUN	Federation of Community Forestry Users Nepal
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIDEPE	Fondation internationale pour le développement, l'éducation, l'entrepreneuriat et la protection de l'environnement (Cameroun)
FPP	Forest Peoples Programme
FRA	la loi indienne sur les droits forestiers
FTFG	Forest Tenure Funders Group
FTM	le Fonds territorial mésoaméricain
GATC	l'Alliance mondiale des communautés territoriales
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
GVL	Golden Veroleum Liberia
Ha	hectares
IGAD	l'Autorité intergouvernementale pour le développement
ILO 169	Convention n° 169 de l'OIT sur les droits des peuples autochtones et tribaux
JKPP	Indonesian Community Mapping Network - Jaringan Kerja Pemetaan Partisipatif
KKP	le Ministère de la pêche et de la marine (Indonésie)
KPA	Konsorsium Pembaruan Agraria (Indonésie)
LRN	Land Rights Now
LRS	Standard pour les droits fonciers
Mha	millions d'hectares
MOTA	Le ministère des Affaires tribales (Inde)
MRS	Mécanisme de réponse stratégique
NBSAP	la Stratégie et le Plan d'action nationaux pour la biodiversité (Indonésie)

NEFIN	Nepal Federation of Indigenous Nationalities
NIWF	National Indigenous Women's Federation (Népal)
NLC	Commission foncière nationale (Kenya)
NLP	politique foncière nationale (Soudan du Sud)
ODD	objectifs de développement durable
ONG	Organisation non gouvernementale
OPIAC	Organización Nacional de los Pueblos Indígenas de la Amazonía Colombiana
OSC	organisation de la société civile
PA	peuples autochtones
PAD	peuples afro-descendants
PCN	Processus communautaire noir (Colombie)
RDC	République démocratique du Congo
REFACOF	Réseau des femmes africaines pour la Gestion communautaire des forêts
REPALEAC	Réseau des populations autochtones et locales pour la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale
RFN	Rainforest Foundation Norway
RFUS	Rainforest Foundation US
RoC	République du Congo
RRG	Groupe des droits et des ressources
RRI	Initiative des droits et ressources
RSPO	Table ronde sur l'huile de palme durable
SERA	suivi, de l'évaluation, des rapports et de l'apprentissage
SIF	Système d'Information Foncière (RDC)
SP4	le quatrième cadre stratégique de RRI
SSuLA	Alliance foncière du Sud-Soudan
VFC	Fonds vert pour le climat
WCRC	Le Centre de recherche climatique Woodwell
WGII	ICCAs Working Group of Indonesia

Plans de travail par région



État des lieux de la région

L'Asie héberge 70 pour cent de la population autochtone mondiale. Or, près de 98 pour cent de toutes les terres communautaires reconnues en Asie se trouvent en Chine. Sans la Chine, l'Asie possède le plus faible pourcentage de propriété communautaire de toutes les régions, avec seulement 0,83 pour cent. Le Cambodge, l'Inde, l'Indonésie et les Philippines sont les seuls pays d'Asie du Sud et du Sud-Est à disposer de cadres juridiques nationaux reconnaissant la propriété communautaire. La mise en œuvre des cadres juridiques existants demeure lente. Les nouvelles lois foncières et forestières récemment promulguées en Indonésie (2023), au Laos (2019), au Myanmar (2018), au Népal (2019) et en Thaïlande (2019) créent des opportunités supplémentaires pour faire progresser la reconnaissance des droits fonciers des populations autochtones et des communautés locales. Cependant, les progrès sont entravés par le rétrécissement de l'espace civil et le besoin continu de clarification réglementaire.

Le [Cadre d'opportunités](#) 2020 de RRI indique que l'Inde et le Népal présentent les plus grandes possibilités de reconnaissance de la tenure. Tous deux disposent d'un cadre juridique approprié et d'intérêts politiques au niveau national visant à intensifier les réformes foncières. Bien que [l'Indonésie](#) soit moins préparée du point de vue juridique et de la volonté nationale, la volonté infranationale et les capacités de la société civile sont prometteuses. Ensemble, l'Inde, l'Indonésie et le Népal offrent une reconnaissance potentielle d'au moins 100 millions d'hectares de forêts, de biens communs non forestiers et de terres coutumières. Des investissements modestes dans des projets pilotes et d'autres investissements au Cambodge, au Myanmar, en Thaïlande et dans d'autres pays peuvent nourrir les luttes et les réformes en cours, ce qui pourrait garantir 22,64 millions d'hectares.

Les mouvements sociaux dynamiques des peuples autochtones et des communautés locales, ainsi que leurs alliés de la société civile, ont été les principaux moteurs des réformes foncières et de la reconnaissance des droits dans les démocraties à travers l'Asie. Leurs luttes ont attiré de plus en plus l'attention sur les droits des communautés autochtones et locales en tant que priorité en matière de développement, de climat et de conservation, tant au niveau mondial que local. Les mouvements [travaillent activement](#) à renouveler leur leadership.¹ Pourtant, malgré des évolutions positives, les gouvernements continuent de travailler avec le secteur privé pour promouvoir les investissements à forte intensité de terres et les investissements extractifs. Dans toute l'Asie, les mesures de protection de l'environnement et des droits de l'homme sont démantelées ou contournées, au détriment du bien-être des communautés. La montée de l'autoritarisme dans les démocraties laisse présager un chemin semé d'embûches, car l'accès aux espaces démocratiques de mobilisation se réduit.

Nous prévoyons que la poussée en faveur du 30x30 entraînera [des conflits de ressources](#) en Asie. Aujourd'hui, les zones officiellement protégées d'Asie couvrent un peu plus de la moitié des 30 pour cent ciblés par les cadres internationaux. En Asie, plus d'un milliard de personnes vivent actuellement dans ces zones protégées ou dans des zones « non protégées » de grande importance pour la conservation de la biodiversité. Le coût théorique de la réinstallation et de l'indemnisation des communautés qui vivent dans des zones « non protégées » pourrait représenter entre 100 et plus de 1,000 fois le coût de la reconnaissance de leurs droits fonciers. Ce dernier, en Asie, est estimé à 312,6 millions de dollars en Inde, à 200 millions de dollars en Indonésie et à 23,1 millions de dollars au Népal.

Les organisations de la société civile en Inde et en Indonésie, telles que Land Conflict Watch, JKPP et KPA, ont documenté plus de 4,004 conflits liés à la terre sur 14,22 millions d'hectares. Rien qu'en Inde, Land Conflict Watch rapporte que les conflits influent sur les investissements à hauteur de 348,8 milliards de dollars. Un [rapport publié en 2022 par l'ANGOC](#) et Land Watch Asia a révélé que dans six pays asiatiques, les conflits font état de violences, comme les expulsions forcées. Dans 71 pour cent des cas, il a été jugé qu'aucune mesure n'avait été prise par les gouvernements en vue d'une résolution. Ces tendances et les actions en justice préjudiciables qui les accompagnent se sont [exacerbées tout au long de la pandémie de Covid-19](#) alors même que les communautés ont [fait preuve](#) d'une résilience et d'une solidarité immenses.

Opportunités et priorités régionales

Les opportunités et les priorités régionales pour RRI en Asie comprennent celles qui renforcent *l'apprentissage* au sein de la coalition et *le renouvellement du leadership*. L'apprentissage est lié au renouvellement du leadership, car les nouveaux leaders sont les principales parties prenantes des espaces d'apprentissage. Il y existe un énorme appétit parmi les partenaires et collaborateurs de RRI en Asie pour le partage, l'apprentissage et la réflexion sur des sujets tels que le plaidoyer, les moyens de subsistance, le 30x30, la cartographie participative et les conflits. Nous avons constaté l'efficacité des mesures suivantes dans notre région :

- **Coproduction des connaissances** : Pour RRI Asie, la coproduction de connaissances par le biais de rapports co-rédigés est un moyen crucial d'apprentissage collectif. Nos rapports régionaux sur la Covid-19 (2021), la conservation fondée sur les droits (2022) et le leadership intergénérationnel des jeunes (2023) ont été suivis avec enthousiasme par la coalition au niveau national. Les sujets qui requerront davantage de recherche collaborative en 2024 pourraient être les moyens de subsistance fondés sur les droits et le rôle des femmes et des jeunes dans la revitalisation des institutions coutumières, en particulier pour soutenir la conservation fondée sur les droits.
- **Approfondir les relations d'apprentissage** : Faciliter l'apprentissage bilatéral entre les organisations est une tâche importante de RRI et peut être efficace. Ainsi, en 2022, un échange virtuel entre l'Inde et l'Indonésie sur les données sur les conflits au début de l'année

a donné lieu à une visite bilatérale de solidarité et d'apprentissage en personne plus tard dans l'année. Les réseaux régionaux sont également des lieux clés d'apprentissage et de renouvellement du leadership. Au sein de ces réseaux, les organisations sont soutenues par leurs pairs et leurs alliés afin de concevoir des stratégies efficaces à court et à long terme, renforcer leurs capacités et accéder à l'information et aux ressources. Le Groupe des droits et des ressources (RRG) se tourne vers ses partenaires et collaborateurs pour ancrer les processus d'apprentissage que nous pouvons soutenir.

- **Donner la priorité à l'apprentissage à chaque étape :** Nous encourageons également la coalition à envisager d'accorder la priorité à la tenue de discussions régulières, systématiques et critiques sur la façon de conduire le changement dans les secteurs dans lesquels nous travaillons. Ces discussions seront d'une valeur inestimable pour éclairer les stratégies nationales et régionales à l'avenir. Nous pouvons également intégrer des objectifs d'apprentissage et de développement du leadership dans chacun de nos processus régionaux (exemple : les jeunes ont bénéficié d'un mentorat en matière de leadership lors de notre programme jeunesse de 2023).

Stratégies régionales

1. **Faciliter un meilleur apprentissage au sein de la coalition.** En 2024, RRI aidera les partenaires et les collaborateurs à organiser des discussions thématiques, en articulant les expériences pratiques parmi un éventail de questions qu'ils jugent urgentes et importantes. Ces activités d'apprentissage contribueront au renouvellement du leadership et comprendront un soutien pour les suivis bilatéraux et le réseautage mondial. Nous soutiendrons également la documentation des initiatives de la coalition menant aux échanges et à la socialisation de la recherche et des contributions de RRI en Asie (exemple : le Standard pour les droits fonciers). Cela peut conduire à une publication collaborative ciblant des publics clés, notamment sur des sujets qui relèvent de débats critiques au sein de RRI (par exemple, les moyens de subsistance fondés sur les droits et/ou les droits au carbone). Cela renforcera les perspectives de l'Asie sur ces débats et approfondira nos stratégies au niveau national pour étendre la reconnaissance des droits fonciers.
2. **Élaborer une stratégie pour la jeunesse pour RRI Asie.** En 2024, nous nous appuierons sur l'élan de la 4^e Conférence internationale de la jeunesse autochtone et de la publication de notre [rapport phare sur la jeunesse](#) aux côtés de nos 15 coauteurs. RRI organisera un processus intergénérationnel et collaboratif pour une stratégie jeunesse qui fera progresser le leadership des jeunes à différentes échelles dans la région. Cela s'inscrira dans le cadre des stratégies nationales visant à soutenir les réseaux régionaux de jeunes, le leadership intergénérationnel, les collaborations bilatérales, les formations locales et les communications créatives. L'organisation continuera de le faire du point de vue de la coordination sectorielle, en s'appuyant sur notre partenariat de 2023 avec RECOFTC, Asia Indigenous Peoples Pact (AIPP) et Asia Indigenous Youth Platform (AIYP). En 2024, nous nous attendons à voir un processus qui répondra clairement au leadership des réseaux régionaux

de jeunes. Nous ferons également la promotion de méthodes de travail qui assurent la sécurité des jeunes (exemple : la rémunération), la solidarité (exemple : la création de coalitions de jeunes urbains et ruraux) et le développement organisationnel.

3. **Renforcer les réseaux régionaux clés.** En 2024, nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec nos partenaires régionaux pour renforcer leurs réseaux. Par exemple, 2024 marquera le début d'un projet CLARIFI avec AIPP qui renforcera le Réseau des associations de femmes autochtones (NIWA).

Inde

État des lieux

En 2020, RRI a estimé qu'au moins 63,63 millions d'hectares étaient habités par des peuples autochtones et des communautés locales dans tous les écosystèmes de l'Inde. À peine 5 pour cent de ces terres et territoires ont été officiellement reconnus. En ce qui concerne spécifiquement les forêts, le cadre juridique fourni par la loi indienne sur les droits forestiers (FRA) a créé la possibilité de reconnaître des droits collectifs sur 40 millions d'hectares, où vivent près de 200 millions de détenteurs de droits.

Depuis plus d'une décennie, un groupe diversifié d'organisation de la société civile (OSC) et d'organisations locales de tribus et d'habitants des forêts font pression pour la mise en œuvre de la FRA. RRI a publié sa [première analyse](#) du potentiel de la FRA en 2015, en utilisant des données gouvernementales pour estimer l'impact potentiel de celle-ci. Nous soutenons le travail en cours pour maintenir cela à jour au niveau de l'État. RRI soutient également l'analyse, le plaidoyer et l'entraide juridique pour faire progresser la reconnaissance des droits communautaires en vertu de la FRA.

Le ministère des Affaires tribales (MOTA) est le ministère central chargé de la mise en œuvre de la FRA. Depuis 2020, le MOTA s'intéresse de plus en plus à sa mise en œuvre, mais le soutien institutionnel est insuffisant et la puissante disposition de la FRA sur les droits collectifs est mal appliquée. La mise en œuvre de la FRA est toujours du ressort des états, dont beaucoup l'ont à peine mise en œuvre.² En 2023, des élections des assemblées législatives des États dans cinq États essentiels pour les droits forestiers³ ont eu lieu, et en 2024, ce sera le tour des élections nationales. Celles-ci détermineront la volonté et le climat politiques pour la mise en œuvre de la FRA dans les années à venir.

La FRA fait face à une forte opposition de bureaucratie forestière, qui promeut des politiques façonnées par la poussée mondiale en faveur du 30x30 et de la protection de la vie sauvage. Les modifications apportées aux lois sur la conservation des forêts et l'exploitation minière en 2023 indiquent une érosion des garanties environnementales et des droits de l'homme au profit des investissements du secteur privé. En 2019, une plainte déposée par des agents forestiers à la retraite contestant la constitutionnalité de la FRA a été entendue par la Cour suprême. En conséquence, les États ont reçu l'ordre d'expulser toute personne dont les revendications de droits

forestiers ont été rejetées (soit jusqu'à 1,6 million de familles). La Cour suprême a ordonné aux États d'examiner les demandes rejetées et de soumettre des rapports ou des affidavits, bien que cela n'ait pas été fait de manière adéquate. En 2024, des efforts continus seront nécessaires pour défendre la FRA contre les jugements et ordonnances défavorables de la Cour suprême. L'établissement d'alliances avec les défenseurs de l'environnement pro-FRA est important, ainsi que le dialogue avec le secteur du climat sur les stratégies indiennes d'atténuation des effets du changement climatique qui dépendent des terres (exemple : les plantations, les énergies renouvelables) et les stratégies fondées sur le marché.

Opportunités et priorités

En 2024, RRI tirera parti des opportunités suivantes :

- **Espaces potentiels pour faire progresser les droits en matière de forêts et de ressources dans les espaces politiques et institutionnels.** Les questions relatives aux Adivasis et aux forêts ont beaucoup attiré l'attention au cours des derniers exercices électoraux. Certains États et gouvernements locaux ont manifesté leur intérêt ou ont mis en place de nouveaux programmes conçus pour faire progresser la mise en œuvre de la FRA. Ces programmes créent des opportunités pour les OSC de s'engager avec les autorités centrales sur les processus de mise en œuvre de la FRA, entre autres, dans l'Odisha, le Chhattisgarh et le Maharashtra. Nous nous engagerons également envers la conservation fondée sur les droits, l'atténuation des effets du changement climatique et le développement durable afin de lier les droits forestiers à d'autres questions.
- **Revitaliser le rôle des institutions de gouvernance locales et coutumières pour accélérer la mise en œuvre de la FRA.** Conformément à l'héritage de l'Inde en matière de gouvernance décentralisée, le rôle central des *gram sabhas* (assemblées villageoises) a été reconnu dans la gouvernance forestière. La FRA contient des dispositions relatives à la parité entre les sexes pour les *gram sabhas* ainsi que de solides protections en matière de consentement libre, informé et préalable. Les effets conjugués d'un faible niveau de sensibilisation et de compréhension des rôles des *gram sabhas* et de l'absence de ressources et de soutien technique ont sapé leur potentiel non seulement en termes de mise en œuvre de la FRA, mais également pour la construction des économies locales et les voies de développement à entreprendre en général. La clé pour revitaliser ces institutions de gouvernance locales et coutumières est de renouveler le leadership et de les connecter aux ressources déjà existantes.
- **Exploiter tout le potentiel de la société civile dans les processus de la FRA en renforçant la voix, la portée et la coordination.** Au cours des dernières décennies, une communauté florissante de défenseurs des droits forestiers s'est implantée en Inde, liée à des processus locaux. Les données, le matériel et les connaissances qu'ils ont produits sont demandés par les parties prenantes de la gouvernance forestière décentralisée. Il est possible de veiller à ce que ces ressources soient plus largement disponibles et liées aux

efforts visant à promouvoir des récits publics progressistes. Il est également possible de jeter des ponts avec des groupes de conservation, de lutte contre le changement climatique, des groupes environnementaux, des groupes travaillant sur le genre, des groupes de jeunes (de même que les femmes et les jeunes dans le cadre des partenariats existants) et le secteur des moyens de subsistance.

Stratégies

Dans le cadre d'un processus consultatif, nous avons identifié les quatre stratégies suivantes pour 2024, qui fonctionneront en tandem :

- 1. Dialogue fondé sur des données probantes avec les décideurs.** Nous continuerons à promouvoir la responsabilisation en faisant le suivi de la mise en œuvre de la FRA, des conflits fonciers et des changements politiques et juridiques en cours affectant les droits des communautés. Afin de renforcer notre discours auprès de nos alliés, nous communiquerons des mises à jour sur ces sujets non seulement du point de vue de la tenure, mais également du point de vue des questions qui se recoupent. Nous soutiendrons ces efforts de manière générale si nécessaire, mais surtout dans les États où des initiatives locales sont prises pour améliorer la coordination à l'échelle du secteur.
- 2. Renforcer les réseaux et les alliances.** RRI aidera la société civile à renforcer ses réseaux et ses alliances, tant au sein du secteur des droits forestiers qu'entre le secteur des droits forestiers et autres secteurs. Les réseaux de la société civile seront encouragés à entrer en contact avec des personnes-ressources dans différents domaines qui puissent renforcer leur travail. Le travail sur des questions spécifiques pourrait inclure les jeunes puis les objectifs en matière de genre, de changement climatique et de 30x30. Un élément clé de ce travail consistera à renforcer le partage de matériel et de ressources entre les organisations en réseau (produit dans le cadre de la stratégie 1 ci-dessus), notamment la diffusion multilingue et multiformat. RRI prospectera également de nouveaux partenaires et collaborateurs dans les zones géographiques prioritaires.
- 3. Renforcer les initiatives et les institutions locales.** Nous soutiendrons les initiatives dirigées par les titulaires de droits qui démontrent un potentiel d'impact, en donnant la priorité à celles qui sont dirigées par des femmes et des jeunes. Des initiatives percutantes peuvent se traduire par des pratiques locales de gouvernance plus inclusives, ce qui renforcera également les *gram sabhas*.
- 4. Continuer à documenter les conflits liés aux ressources naturelles et à analyser les impacts de ces conflits sur les efforts des communautés pour obtenir des réformes des droits fonciers et le droit à l'autodétermination.** Il est essentiel de documenter les conflits liés aux ressources naturelles et de comprendre les trajectoires de ces conflits afin de formuler des stratégies plus efficaces pour assurer la mise en œuvre de la FRA.

Risques et stratégies d'atténuation

Risque	Stratégies d'atténuation
Espaces d'engagement de la société civile limités.	Renforcer les capacités des organisations locales et les relier à d'autres.
Faiblesse de la mise en réseau des organisations de la société civile.	Renforcer les réseaux et les alliances existants et soutenir les initiatives visant à établir de nouveaux réseaux.
Pression continue en faveur de politiques hostiles aux PA et aux CL.	Créer des alliances avec d'autres secteurs, renforcer les récits et promouvoir la sensibilisation du public.

Indonésie

État des lieux

Les cadres juridiques de l'Indonésie et les décisions judiciaires antérieures ont lentement évolué pour offrir des voies législatives à la justice foncière. Cela a culminé avec la promesse faite en 2019 par le président Jokowi de reconnaître les droits fonciers sur plus de 12,7 millions d'hectares au cours de son second mandat (2019-2024) par le biais de divers régimes fonciers. À la veille des élections nationales, l'absence de résultats est décourageante malgré les efforts consolidés des OSC.

Les points saillants sont les suivants :

- Selon l'Agence d'enregistrement des zones coutumières (BRWA), 13,9 pour cent des zones coutumières cartographiées et enregistrées ont été reconnues (3,73 millions d'hectares sur un total de 26,9 millions d'hectares). Pour les forêts coutumières, moins de 1 pour cent (221,648 hectares) a été reconnu.
- Sur un total de 1,6 million d'hectares de terres prioritaires pour la réforme agraire par le mouvement populaire Konsorsium Pembaruan Agraria (KPA), seuls 16 emplacements ont été approuvés. Cela représente 5,151 ha, avec la promesse de 11,107 ha. Contrairement aux promesses faites, de petites parcelles se trouvent dans des zones forestières domaniales, aucune dans des zones de plantation domaniale et la plupart sont des zones résidentielles. En outre, l'agence centrale n'est disposée à mettre en œuvre la réforme agraire que dans les zones « propres et ne faisant l'objet d'aucun » conflit.
- Le WGII a enregistré 71 gardiens de zones autochtones et communautaires conservées couvrant environ 500,000 ha, avec un potentiel supplémentaire estimé à 4,2 millions d'hectares d'ICCA. Il a été constaté que 4,1 millions d'hectares se chevauchent avec des zones protégées, mais que seuls 922,769 ha sont reconnus par les politiques sous-

nationales. Par ailleurs, encore moins de forêts coutumières sont reconnues dans les zones protégées.

- Entre 2016 et 2022, le ministère de la pêche et de la marine (KKP) a délivré des droits coutumiers dans les zones côtières et marines à 22 communautés autochtones. Cependant, toutes les parties des zones proposées ne sont pas reconnues. Par exemple, le peuple autochtone Kadie Liye de l'île de Wakatobi, au sud-est de Sulawesi, a proposé une zone de plus de 14,000 ha, mais seuls 500 ha ont été reconnus.

Ces voies de reconnaissance offrent de meilleure opportunité d'un ensemble complet de droits pour les titulaires de droits. D'autres régimes fonciers par le biais de partenariats sociaux, de sylviculture et de conservation offrent une portée plus limitée. Il est crucial d'adopter une loi visant à surmonter cette approche sectorielle de la gouvernance des territoires autochtones, mais elle traîne au Parlement depuis près d'une décennie.

Les conflits fonciers s'intensifient également. Au cours des deux mandats du président Jokowi, le KPA a enregistré 2,701 conflits agraires ayant éclaté sur plus de 5,8 millions d'hectares et criminalisé 1,615 personnes. Le secteur des plantations a été le principal contributeur des conflits agraires au cours des 15 dernières années. Ces données sont également corroborées par tanahkita.id data et démontrent la même tendance. Les politiques et priorités économiques à forte intensité foncière du gouvernement, codifiées par la loi omnibus de 2020 sur la création d'emplois (qui par la suite a été déclarée inconstitutionnelle)⁴ ont pris le pas sur les efforts visant à accélérer la reconnaissance des droits fonciers des PA et des CL. En conséquence, un nouveau système d'accaparement des terres est en train d'émerger, la Land Bank Agency.⁵

Opportunités et priorités

Depuis 2013, la Coalition pour la justice foncière en Indonésie offre un espace essentiel de discussions stratégiques et de coordination entre les organisations travaillant sur la tenure. En octobre 2023, avant les élections de 2024, la société civile indonésienne s'est réunie lors de la troisième Conférence nationale sur les régimes fonciers afin d'identifier les priorités en matière de justice foncière. La conférence a permis une solidarité intersectionnelle sans précédent entre les peuples autochtones, les petits agriculteurs, les travailleurs, les jeunes et les alliés urbains. Les priorités qu'ils ont identifiées sont les suivantes :

- i. Recadrer les paradigmes, les politiques et les pratiques de la réforme foncière ;
- ii. Réformer les institutions et les mécanismes de l'État ;
- iii. Accélérer et développer les voies de reconnaissance à travers les terres, les côtes et les petites îles ; et
- iv. Protéger les droits de l'homme de tous ceux qui luttent.

RRI cherche à aligner sa stratégie nationale sur ces priorités, en mettant l'accent sur l'action coordonnée, la résilience organisationnelle et la solidarité intersectorielle.

Stratégies

Les stratégies de RRI pour 2024 sont les suivantes :

- 1. Plaidoyer de la coalition pour créer un environnement politique favorable et soutenir la mise en œuvre des politiques.** Au fur et à mesure que la Coalition foncière examinera et renforcera ses stratégies pour obtenir une réforme foncière, nous continuerons d'apporter notre soutien et notre assistance à sa feuille de route, à sa coordination et à la production de données probantes. Nous soutiendrons les efforts de la Coalition foncière pour maximiser les opportunités politiques dans le contexte des élections générales, début de 2024, et par la suite. Nous soutiendrons également les efforts visant à continuer de faire pression pour l'adoption de lois et de cadres politiques clés, notamment le projet de loi sur la reconnaissance et la protection des droits des peuples autochtones, les amendements à la loi sur la réforme agraire⁶ et la Stratégie et le Plan d'action nationaux pour la biodiversité (NBSAP). Au niveau local, nous continuerons à soutenir les collaborations de la communauté et de la société civile avec les champions du gouvernement afin d'accélérer la reconnaissance du territoire des PA et des CL, y compris toutes les voies d'accès à la tenure.
- 2. Prévenir et résoudre les conflits grâce à des stratégies à plusieurs volets.** À l'heure actuelle, les OSC interviennent dans les conflits par le biais d'un plaidoyer non contentieux, à savoir la négociation et les voies administratives. Les enseignements tirés des communautés en la matière et qui ont obtenu gain de cause doivent être discutées, enregistrées et diffusées afin d'accélérer ces efforts dans d'autres endroits. Il est essentiel de disposer d'outils pour répondre aux conflits émergents, par exemple, le portail Tanah Kita documente et surveille régulièrement les données spatiales et sociales liées aux conflits agraires. Le KPA continue de maintenir un système de réponse d'urgence qui fournit des fonds et d'autres formes de soutien aux communautés touchées, et auquel les défenseurs des terres et leurs réseaux de soutien peuvent accéder en cas de conflit et de criminalisation. Les dialogues multipartites (représentants du gouvernement, police, Commission des droits de l'homme, universités) et le suivi communautaire (voir la section Droits et moyens de subsistance) peuvent aider à identifier les points sensibles, à débloquer les goulots d'étranglement et à suivre l'évolution de la situation. La préparation des communautés, l'identification des investissements susceptibles d'entraîner des conflits liés aux ressources et le renforcement de la législation peuvent aider à prévenir les conflits.
- 3. Renforcement organisationnel, renouvellement du leadership et coordination avec d'autres secteurs.** Au cours de l'année à venir, nous continuerons d'appuyer la Coalition foncière afin de renforcer les capacités de ses membres. De plus, nous continuerons de surveiller et d'évaluer plus efficacement ses programmes et ses activités puis d'en tirer des enseignements. Nous accorderons une attention particulière au soutien des efforts des OSC pour placer les voix autochtones et communautaires à l'avant-plan et pour renforcer le leadership des femmes et des jeunes. Nous renforcerons la capacité des organisations à utiliser les données, à apprendre de l'Indonésie et à soutenir le renforcement de la solidarité

intersectorielle du pays. Cela permettra non seulement d'étendre la portée de la Coalition foncière à d'autres groupes pour des collaborations sur des questions thématiques importantes, mais renforcera également le tissu de la société civile pour s'engager avec les gouvernements et d'autres parties prenantes.

4. **Investir dans des initiatives qui tirent parti des opportunités aux niveaux local, de régence et des provinces et qui favorisent la justice foncière et la gouvernance collective.** À l'échelon local, nous continuerons de renforcer les organisations et les réseaux des PA et des CL par le biais du renforcement des capacités, de l'éducation, de la formation, ainsi que de l'appui à la collecte de données et à l'analyse. Ces initiatives intégreront les droits fonciers, le leadership et le pouvoir décisionnel des femmes et des jeunes. L'un des engagements actuels vise un projet CLARIFI avec AMAN pour renforcer les branches locales d'AMAN. Nous utiliserons également le MRS de RRI pour aider les communautés à répondre aux opportunités émergentes afin de débloquer les goulots d'étranglement fonciers. Il est important que les titulaires de droits puissent pratiquer une conservation fondée sur les droits et construire des économies locales fondées sur les lois coutumières et les systèmes de connaissances, car ceux-ci renforcent leur résilience et s'attaquent aux causes profondes.

Risques et stratégies d'atténuation

Risque	Stratégies d'atténuation
Les prochaines élections présidentielles de 2024 et les nouveaux régimes potentiels représentent un risque.	L'un des moteurs de la troisième Conférence sur la tenure organisée en octobre 2023 était de fournir à la Coalition foncière une position unifiée avec laquelle engager tous les candidats aux élections. La Coalition diffusera, au moins, les recommandations de la conférence avec tous les candidats aux niveaux national et infranational. La Coalition devra continuer d'informer le public de toutes les réponses du gouvernement à ses revendications.
Il existe des différences entre les OSC quant aux approches de plaidoyer qui seraient les plus efficaces pour accélérer la reconnaissance foncière. Il existe également des différences quant aux régimes fonciers qui conviennent le mieux (modèle de foresterie sociale, zones forestières à gestion spéciale/KHDPK) ou droits de pleine propriété (forêts coutumières, réforme agraire).	Les OSC doivent disposer d'un espace permanent et sûr où elles peuvent se réunir pour discuter des mises à jour et des défis, réfléchir collectivement aux meilleures façons d'aller de l'avant et élaborer des programmes et des stratégies communs. Ces efforts visant à consolider la société civile ne résoudront peut-être pas les différences fondamentales entre les groupes, mais ils contribueront grandement à renforcer les collaborations entre les groupes et entre eux, malgré leurs différences.

Risque	Stratégies d'atténuation
Les conflits liés aux ressources naturelles se poursuivent sans relâche.	Les communautés peuvent mieux se préparer à d'éventuels conflits, en particulier si elles sont situées à proximité de « lignes de fracture » conflictuelles. Les systèmes de réponse d'urgence de la société civile qui fournissent un soutien financier et juridique aux communautés touchées doivent continuer d'être soutenus. En outre, la société civile devrait commencer à collaborer avec d'autres parties prenantes pour explorer les options permettant de prévenir les conflits à la source.
Le pouvoir de l'État se consolide de plus en plus au niveau national, réduisant ainsi la portée de l'autorité des gouvernements locaux.	Dans ce contexte politique et économique, il est important que les PA et les CL, ainsi que les OSC qui les soutiennent, maintiennent leurs efforts de mise en réseau avec les fonctionnaires des gouvernements locaux et régionaux. Cela leur fournirait un échafaudage supplémentaire par rapport au gouvernement national.

Népal

État des lieux

Les forêts du Népal couvrent environ 45 pour cent de la masse continentale du pays. Au cours des deux dernières décennies et demie, le Népal a augmenté sa couverture forestière passant de 26 pour cent à 45 pour cent. Cette performance impressionnante est en grande partie attribuable au succès des programmes de sylviculture communautaire. Il n'est donc pas surprenant que la sylviculture communautaire au Népal ait attiré l'attention du monde entier pour ses résultats positifs en matière de conservation, d'économie et de société. Pourtant, la capacité des communautés à utiliser librement les ressources pour leur propre profit reste limitée, car il n'y a pas de possibilités de pleine propriété pour les nombreux groupes communautaires d'utilisateurs des forêts (CFUG) dans tout le pays. Malgré cette limitation fondamentale, le régime de sylviculture communautaire reste l'option la plus généreuse.

La superficie totale revendiquée par les PA et les CL au Népal est estimée à 6,7 millions d'hectares. Environ 2,2 millions d'hectares ont été reconnus comme forêts communautaires. Les terres de pâturages revendiqués par les PA et les CL totalisent 3,3 millions d'hectares, soit 22,6 pour cent du pays. En ce qui concerne plus particulièrement les PA, une partie du défi réside dans le fait que, bien que la Constitution reconnaisse que les communautés autochtones ont droit à une « répartition équitable des bénéfices sur la base des droits préférentiels et prioritaires des communautés autochtones », il n'existe pas de lois ou de règlements précis qui stipulent la façon dont cette disposition doit être mise en œuvre. D'un point de vue autochtone, pour que les politiques

forestières soient pertinentes et significatives, les droits des peuples autochtones doivent être reconnus, et leurs lois coutumières, leurs systèmes de connaissances et leur droit au CLIP doivent également être protégés.

Le gouvernement du Népal s'est engagé à atteindre ses objectifs 30x30 et à atteindre zéro émission nette d'ici 2045. Néanmoins, le principal instrument utilisé jusqu'à présent est la conservation d'exclusion (exemple : les parcs nationaux) qui a conduit à des violations des droits des communautés et à une augmentation des conflits entre l'homme et la faune sauvage. De nouveaux défis à la réforme foncière se sont également manifestés sous la forme de projets gouvernementaux hautement prioritaires et d'intérêts d'entreprises dans les projets d'énergie hydroélectrique, d'exploitation minière et même de bioénergie qui se livrent une concurrence agressive pour l'accès et l'utilisation des terres. D'autres problèmes politiques tels que la triple imposition, le bail forestier et le manque de reconnaissance de la propriété collective des terres, des forêts et des ressources, sont également à noter. Or, tout ceci se déroule dans un contexte d'exode dramatique des villages vers les villes et d'emplois d'étrangers.

Opportunités et priorités

- **Les politiques relatives aux parcs nationaux et à la conservation sont en cours d'examen et de recadrage afin qu'il existe des possibilités claires de création de conditions qui mèneront à une réforme foncière.** Les PA et les CL négocient avec le gouvernement pour reformuler de nouvelles politiques qui pourraient tenir compte des droits des communautés dans la Loi sur les parcs nationaux. La société civile a la possibilité de travailler sur des campagnes, de la documentation, du plaidoyer et des litiges stratégiques. De nouvelles plateformes qui consolident la société civile autour de questions communes sont cruciales, tout comme les efforts visant à renforcer les capacités des PA et des CL.
- **Il est possible de travailler avec les communautés autochtones pour reconnaître leurs territoires traditionnels.** Bien qu'il existe une disposition constitutionnelle qui reconnaît les droits des PA, il n'existe pas de lois, de règlements ou de politiques habilitants qui détaillent la façon de mettre en œuvre ces dispositions et de réaliser l'intention de la disposition constitutionnelle. Il est possible de mettre en œuvre la disposition constitutionnelle et, en outre, de voir comment elle peut être intégrée dans une loi officielle. Pour ce faire, il faudra également renforcer les capacités des organisations autochtones afin qu'elles puissent faire progresser plus efficacement cet important programme.
- **Des réponses plus intentionnelles sont nécessaires pour faire face à l'augmentation des conflits fonciers.** Les interventions des entreprises du secteur de l'hydroélectricité, l'exploitation minière, l'énergie, le tourisme, la bioénergie et les projets de prêt constituent les nouveaux défis émergents pour les droits fonciers. L'accaparement continu des terres par le secteur privé, les entreprises et les prêts étrangers augmente rapidement et porte atteinte aux droits fonciers des PA et des CL. Pour les communautés autochtones, cela se

produit sans tenir compte de leurs droits au CLIP, ni de leur participation et de leur connaissance des décisions prises. Une planification stratégique des actions et un partenariat avec le soutien des parajuristes sont nécessaires pour les communautés.

- **Renforcer l'inclusion.** Il y a eu un engagement renouvelé de la part des organisations locales pour promouvoir un régime foncier inclusif au Népal. Cela s'étend à tous les groupes marginalisés, notamment les peuples autochtones, les femmes et les jeunes. Les PA aimeraient également que des dispositions reconnaissent leurs droits à l'autodétermination dans les cadres juridiques et politiques du Népal.

Stratégies

En 2024, les stratégies de RRI s'axeront sur les points suivants :

- 1. Soutenir les campagnes des PA et des CL pour l'adoption de politiques de conservation et de parcs nationaux qui reconnaissent les droits des communautés.** Federation of Community Forestry Users Nepal (FECOFUN), Nepal Federation of Indigenous Nationalities (NEFIN), National Indigenous Women's Federation (NIWF), les organisations dalits, les organisations dirigées par des femmes et les organisations d'avocats, pour n'en citer que quelques-unes, pourraient coordonner et élaborer une stratégie de campagne et de plaidoyer. Des recherches devraient être menées pour aider les PA et les CL, leurs réseaux et d'autres réseaux au niveau local à élargir la portée des positions politiques acceptables qu'ils peuvent défendre conjointement. L'on pourrait, par exemple, avoir des campagnes collectives contre les violations des droits de l'homme dans les zones du parc ; ou renforcer les capacités des PA et des CL en matière de processus juridiques et de partage des bénéfices.
- 2. Renforcer et soutenir les campagnes en faveur des droits des PA.** Nous aiderons les organisations autochtones nationales et infranationales à réfléchir et à entamer des discussions et des plaidoyers en faveur de la reconnaissance des forêts coutumières, à lancer la cartographie des territoires autochtones, et à mobiliser et à former les défenseur.e.s des droits de l'homme des peuples autochtones. Ces initiatives s'appuieront sur les articles 32 et 56 de la Constitution nationale, ainsi que sur les engagements pris par le gouvernement du Népal à l'égard d'accords internationaux tels que la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) et la Convention no 169 de l'OIT. D'autres mesures de soutien que cette stratégie pourrait exiger, devront toutes être déterminées en étroite coordination avec les organisations autochtones. Dans l'immédiat, il existe déjà un soutien à la gouvernance locale coutumière par des groupes de PA par le biais d'un projet CLARIFI avec le Center for Indigenous Peoples' Research and Development (CIPRED).
- 3. Dialogue sur l'avenir de la tenure forestière au Népal dans le contexte de la migration des communautés de détenteurs de droits.** RRI Asie réunira les parties prenantes pour explorer la question de l'avenir de la gouvernance forestière dans le contexte d'un énorme changement démographique au Népal dans le but d'autonomiser et de renforcer les organisations et les réseaux dirigés par des femmes et des jeunes, dans leurs propres

projets et dans tous les autres projets. Il s'agit notamment d'élaborer une évaluation de la façon dont les jeunes sont touchés par les situations actuelles liées aux droits fonciers au Népal et au transfert intergénérationnel des connaissances et des compétences.

Risques et stratégies d'atténuation

Risques	Stratégies d'atténuation
Le gouvernement national peut choisir d'étendre les parcs nationaux et les zones de conservation sans le consentement des PA et des CL.	Pour faire face à ce risque, les PA et les CL (ainsi que les OSC qui les soutiennent) doivent s'unir dans une alliance commune pour résister rapidement aux actions gouvernementales qui sont prises sans le consentement des communautés touchées. La prise en charge par le MRS peut être sécurisée et aider en ce sens.
La domination continue de la bureaucratie dans la gestion des forêts dans le pays.	Les PA, les CL et les groupes de la société civile doivent développer un programme commun vis-à-vis des gouvernements. Il faut les aider à s'entendre sur les priorités de leur programme commun et à formuler des stratégies et des approches pour dialoguer avec les gouvernements sur ces priorités.
La reconnaissance des droits des PA sur les forêts coutumières se heurte à une résistance constante.	Travailler avec les branches locales des OSC et se coordonner avec les gouvernements locaux pour élaborer un processus qui aboutira à des lois et des politiques qui reconnaissent les forêts coutumières.

AMÉRIQUE LATINE

Raison d'être de l'engagement

L'Amérique latine continue d'être la région où les progrès sont les plus élevés en matière de cadres juridiques reconnaissant le régime foncier collectif. La deuxième édition du rapport phare 2023 de RRI intitulé : *À qui appartiennent les terres du monde ?*, montre que 397,88 millions d'hectares sont reconnus comme appartenant aux PA, aux PAD et aux CL ou désignés pour ceux-ci et que 175,10 millions d'hectares sont des terres communautaires où les droits ne sont pas encore reconnus. Toutefois, le rythme des progrès s'est considérablement ralenti entre 2015 et 2020 : seuls 21 millions d'hectares, soit *moins de 1 pour cent* des 16 pays étudiés dans la région, ont été reconnus comme appartenant aux communautés ou désignés pour celles-ci.

Pour soutenir le plaidoyer national et international en faveur de la sécurisation des droits fonciers des peuples afro-descendants dans la région, la coalition a produit *les toutes premières données SIG* sur la territorialité des PAD dans 16 pays d'Amérique latine, montrant que sur 205 millions

d'hectares de terres habitées et gérées par des peuples afro-descendants, [seuls 5 pour cent](#) (soit 9,4 millions d'hectares) sont légalement reconnus.

Malheureusement, la région n'a pas échappé à la tendance mondiale à la régression de la démocratie et des droits. Le Nicaragua, le Venezuela, le Pérou et le Salvador continuent de connaître des crises politiques, qui ont considérablement porté atteinte aux droits des PA, des PAD et des CL en raison d'une augmentation des [accaparements de terres, de la répression](#), des déplacements et des migrations. La région continue également d'être en tête des assassinats de défenseurs de la terre. La Colombie, le Brésil, le Honduras et le Mexique sont classés comme les pays les plus meurtriers au monde. Dans le même temps, les gouvernements progressistes élus au cours des deux dernières années au Brésil (Luiz Inácio Lula da Silva) et en Colombie (Gustavo Petro) continuent d'avoir du mal à gouverner efficacement en raison de l'opposition politique de droite très active et agressive ainsi que de la polarisation politique. Même le président nouvellement élu au Guatemala (Bernardo Arévalo) a eu du mal à être autorisé à prendre ses fonctions en raison de l'opposition politique menée par le bureau du procureur général, malgré une large mobilisation sociale interne et un soutien international. En outre, une autre tendance inquiétante en Amérique latine est la présence et le contrôle accru du crime organisé dans les activités économiques illégales dans les zones forestières de l'Amazonie (exploitation minière, exploitation forestière, trafic de drogue), dans la région du Darién (trafic d'êtres humains) et dans la réserve de biosphère maya (trafic de drogue, exploitation forestière illégale). Les territoires des PA, des PAD et des CL dans ces régions sont soumis à une pression accrue et la vie des communautés est en jeu.

Malgré tous les efforts déployés, la [déforestation en Amazonie](#) a augmenté au cours des 10 dernières années, avec environ 1,98 million d'hectares défrichés. À lui seul, le Brésil a perdu 1,4 millions d'hectares, suivi de la Bolivie (245,177 ha), du Pérou (144,682 ha) et de la Colombie (97,417 ha). En Bolivie, la déforestation a été liée au modèle économique néo-développemental qui a activement promu l'expansion de l'agrobusiness puis encouragé et soutenu l'installation de communautés « multiethniques » sans terre dans les régions amazonienne et chiquitaniennes. Au Pérou, l'expansion de l'agrobusiness, l'exploitation minière illégale et l'expansion de la production d'huile de palme ont été les principaux moteurs de la déforestation. La Déclaration de Belém, signée par les huit dirigeants des États parties au Traité de coopération amazonienne, le 9 août 2023, comprend un texte reconnaissant le rôle des PA et des CL dans la préservation de la biodiversité de l'Amazonie. Cependant, les pays signataires ont jusqu'à présent concentré leurs engagements sur le renforcement et l'augmentation de la coopération policière et militaire dans le but de prévenir, de réprimer et d'enquêter sur les activités illégales touchant la région amazonienne, notamment les crimes environnementaux et les violations des droits des défenseurs de la terre, des droits des peuples autochtones et des droits socio-environnementaux. Des plans précis d'intervention de la police et de l'armée n'ont pas encore été connus. Toutefois, les PA, les PAD et les CL doivent rester attentifs aux impacts potentiels de ces actions sur la jouissance de leurs droits fonciers et de leurs droits aux ressources. Malheureusement, les signataires de la Déclaration de Belém [ne se sont pas engagés](#) à mettre fin aux projets de déforestation ou d'extraction pétrolière en Amazonie, promus et

soutenus par les États parties. Cependant, il y a déjà des signes d'espoir qui émergent au Brésil : au cours des 12 premiers mois du mandat de Lula, les taux [de déforestation auraient diminué](#) de 22,3 pour cent.

Les marchés du carbone sont devenus une priorité pour les PA, les PAD et les CL en Amérique latine, car il est évident qu'ils continueront d'avoir un impact sur leurs droits territoriaux. La mise en œuvre des projets REDD+ a créé de profondes divisions au sein de certaines communautés autochtones. En effet, des cas documentés dans la région amazonienne démontrent l'impact des projets de compensation carbone sur le terrain. Des cas d'accaparement des terres et de criminalisation des communautés rurales par des entreprises privées intéressées par l'accès à ce nouveau marché et l'obtention d'une certification par des organismes internationaux, ont été [bien documentés](#) en Équateur par ALDEA dans le cadre d'un projet financé par le MRS.

Les membres de la coalition en Amérique latine ont identifié RRI pour faciliter ce processus d'apprentissage et de partage des connaissances. En 2023, RRI en collaboration avec l'Organización Nacional de los Pueblos Indígenas de la Amazonía Colombiana (OPIAC), a promu un cours sur REDD+ et le risque lié au marché du carbone et leur relation avec les PA en Colombie, en préparation d'une future collaboration avec le gouvernement colombien pour réglementer les marchés du carbone dans le pays. En 2024, le programme pour l'Amérique latine de RRI collaborera avec le programme Droits, climat et conservation pour explorer les possibilités de renforcement de la compréhension des marchés du carbone et de leurs impacts dans la région.

L'Amérique latine a également vu l'émergence de nouvelles alliances et de nouveaux mécanismes de financement par et pour les PA et les CL. Ainsi, le GATC est déjà l'une des alliances des PA et des CL les plus influentes au monde. De grandes organisations latino-américaines telles que Mesoamerican Alliance of Peoples and Forests (AMPB), COICA, et Articulation of Indigenous Peoples of Brazil (APIB) sont membres du GATC. Certaines de ces organisations sont très actives et créatives dans la mobilisation de fonds et la mise en place de leurs propres mécanismes financiers. À l'occasion de la Semaine du climat à New York en 2022, le GATC a lancé [Shandia](#), une réinvention de l'architecture mondiale du financement climatique visant à canaliser des financements directs et à grande échelle vers les PA et les CL pour garantir leurs droits afin qu'ils puissent gouverner efficacement leurs territoires. De même, AMPB a créé le [Fonds territorial mésoaméricain \(FTM\)](#), l'un des premiers mécanismes financiers créés par les PA et les CL pour les PA et les CL, afin de faire progresser les stratégies définies par les communautés mésoaméricaines. Actuellement, RRI collabore avec le FTM via CLARIFI. Le Fonds Podáali, créé par le Coordinateur des organisations autochtones de l'Amazonie brésilienne (COIAB), est également un mécanisme de financement à l'échelle de l'Amazonie qui finance les organisations des populations autochtones qui contribuent à la politique nationale de gestion environnementale et territoriale du Brésil et aux ODD.

En 2024, RRI s'associera au mouvement brésilien des peuples afro-descendants pour tirer parti d'une nouvelle politique publique et environnementale visant à faire progresser la reconnaissance des droits fonciers des communautés quilombolas. RRI renforcera également son engagement avec

le mouvement des peuples autochtones afin de trouver de nouvelles façons de continuer à soutenir leurs luttes pour la protection de leurs territoires.

Opportunités émergentes

L'année 2024 offre une occasion cruciale de faire progresser la reconnaissance des droits fonciers collectifs des PA et des PAD en Colombie et au Brésil. Sous le gouvernement actuel du président Gustavo Petro en Colombie, il existe un plan visant à faire progresser la titrisation de 10 millions d'hectares pour les familles paysannes rurales ainsi que les terres collectives des communautés autochtones et afro-descendants entre 2024 et 2026. Dans le cadre de ce plan, l'administration du président Petro a ouvert la voie pour résoudre la plupart des revendications foncières des PAD attendant la reconnaissance de leurs titres depuis 1993. RRI collaborera avec le Processus communautaire noir (PCN) et l'Agence nationale des terres (ANT) pour surmonter et résoudre les difficultés techniques et répondre aux besoins de renforcement des capacités auxquels l'Agence est confrontée dans le traitement des revendications stagnantes des PAD. En outre, en 2023, la Colombie a approuvé une réforme constitutionnelle visant à créer une juridiction agraire rurale dans le but de garantir un accès effectif à la justice et une protection judiciaire aux paysans, aux PA, aux PAD et aux victimes du conflit armé.

En s'appuyant sur la mise en œuvre réussie de la feuille de route de la coalition des peuples afro-descendants de RRI pour la sécurisation des droits territoriaux dans toute la région, qui les a dotés de la toute [première visionneuse](#) cartographique en libre accès de leur présence territoriale dans 16 pays et d'une [analyse](#) de l'état actuel de la reconnaissance juridique de leurs droits fonciers, en 2024, la coalition des peuples afro-descendants ciblera le Brésil et la Colombie, deux pays offrant des opportunités majeures pour créer les conditions nécessaires à l'inclusion d'accords sur la reconnaissance des droits fonciers. De plus, la phase de préparation de la CoP30 de la CCNUCC prévue pour 2025 au Brésil constitue une opportunité clé. RRI et la coalition des peuples afro-descendants dans la région prévoient que 2024 sera une année cruciale pour des actions stratégiques visant à réunir et à influencer les gouvernements, les bailleurs de fonds et les alliés internationaux afin de créer l'élan nécessaire pour obtenir le soutien nécessaire afin d'accélérer la reconnaissance et la protection des droits fonciers des PAD. Par ailleurs, comme la coalition d'Amérique latine de RRI a réussi à inscrire les droits territoriaux des peuples afro-descendants à l'ordre du jour de l'Instance permanente des Nations unies sur les personnes d'ascendance africaine nouvellement créée, le Forum sera un lieu important pour positionner et obtenir un soutien plus large du système des Nations unies.

La coalition de RRI en Amérique latine et dans le monde s'intéresse de plus en plus au mécanisme complexe du marché du carbone afin de mieux comprendre ses implications à long terme. Les PA, les PAD et les CL souhaitent savoir la façon dont ils peuvent protéger leurs droits sous la pression des projets du marché du carbone qui arrivent dans leurs communautés. Les positions et les perceptions des membres de la coalition à l'égard des marchés du carbone diffèrent considérablement. Or, des cas de violations des droits des communautés continuent d'émerger. Le

programme de RRI pour l'Amérique latine utilisera le Standard pour les droits fonciers pour assurer la protection des droits fonciers des PA, des PAD et des CL malgré l'expansion des marchés du carbone.

L'année 2024 offre de nombreuses occasions de tirer parti de l'élan et de l'énergie des initiatives des jeunes. En 2023, le programme pour l'Amérique latine de RRI a réuni un groupe de jeunes représentants des PA, des PAD et des CL de la coalition à Bogota, en Colombie. Le groupe de jeunes a rédigé un [manifeste](#) qui exprime leurs priorités mutuelles en ce qui concerne les approches fondées sur les droits en matière de conservation et de processus de gestion durable des terres. Ce Manifeste représente également le désir et l'engagement des jeunes représentants de continuer à développer leurs compétences et leurs connaissances en matière de leadership afin d'être des agents actifs du changement dans la défense des territoires ancestraux de leurs peuples et de la planète. Le Manifeste servira de guide à la coalition mondiale de RRI, qui s'engage à intégrer le leadership et l'engagement des jeunes dans ses activités régionales et mondiales en 2024 et au-delà.

Cette année représente également une occasion pour RRI de poursuivre son approche multidimensionnelle visant à faire progresser les droits fonciers des femmes et le renforcement des capacités en soutenant une plus grande articulation et un apprentissage par les pairs entre les mouvements de femmes autochtones, afro-descendantes et communautaires. En 2024, les membres de la coalition RRI en Amérique latine s'appuieront sur les liens existants créés entre les groupes et organisations de femmes des communautés de RRI pour renforcer leur programme commun fondé sur les droits pour le plaidoyer stratégique national et régional.

Pour doter ces groupes et organisations de femmes des outils et des informations nécessaires pour garantir leurs leadership et leurs droits fonciers au niveau communautaire, RRI s'appuiera sur les résultats de deux études menées en 2023 : i) une étude (à venir) sur les conditions favorables et les défis du leadership des femmes parmi les PA, les PAD et les CL, qui a identifié l'accès aux connaissances techniques et à l'éducation ; la participation précoce aux processus organisationnels communautaires ; la création de réseaux de solidarité entre les femmes de la communauté dans une perspective intergénérationnelle ; et la viabilisation de l'engagement des femmes dans l'organisation communautaire et leur réussite pour confirmer les rôles et les droits des femmes en matière de leadership politique ; puis ii) une étude sur les contributions des entreprises collectives de femmes autochtones aux économies locales, en tant que stratégie de gouvernance territoriale et de résilience face aux impacts du changement climatique et de la Covid-19. Les [huit études de cas](#) menées en Colombie et au Pérou ont démontré que les entreprises collectives de femmes autochtones renforcent l'estime de soi et l'autonomisation de celles-ci. Elles ont permis aux femmes autochtones de jouer un rôle plus actif dans les processus décisionnels au sein de leurs communautés. De plus, elles ont gagné en confiance et en reconnaissance pour leurs contributions économiques à la communauté. Les entreprises collectives de femmes contribuent également à améliorer leur autonomie financière. Ceci représente un excellent exemple de la façon dont les femmes autochtones peuvent changer la dynamique des genres et promouvoir une plus grande égalité sociale.

Le programme pour l'Amérique latine a soutenu l'identification, le développement et la coordination de projets dirigés par les PA, les PAD et les CL dans le cadre de CLARIFI. Grâce à ce soutien, CLARIFI a financé 28 projets dans la région depuis 2022. Le Projet des Andes tropicales, un partenariat entre RRI, GATC et Campagne for Nature, financé par le Bezos Earth Fund, se concentre sur la Colombie, l'Équateur, le Pérou et la Bolivie, et a jusqu'à présent octroyé 3,1 millions de dollars à 25 initiatives dirigées par des PA, des PAD et des CL afin d'étendre et de sécuriser leurs droits territoriaux et de renforcer la gouvernance locale. En 2023, le programme pour l'Amérique latine a soutenu le lancement de trois projets pilotes CLARIFI, pour un montant total de près de 1 million de dollars. Il s'agit notamment de projets au Brésil visant à soutenir les efforts de la CONAK pour la reconnaissance de 50,000 hectares de zones forestières dans les biomes de la forêt atlantique et du Cerrado pour 17 communautés quilombolas dans 11 états, puis en Mésomérique, de fournir un soutien et collaborer avec le FTM d'AMPB, et en Colombie, de faire progresser les efforts de conservation d'ASOM dans les zones septentrionales du département du Cauca. Le projet ASOM s'inscrit dans le cadre de l'engagement de CLARIFI de fournir un soutien direct aux organisations de femmes membres du réseau [WiGSA](#). En 2024, dans le cadre d'un nouveau financement du BMZ, CLARIFI soutiendra cinq projets en Amérique latine (Mexique, Honduras, Costa Rica, Colombie et Équateur) afin de sécuriser les droits fonciers des PA, des PAD et des CL, de développer des initiatives communautaires de conservation et de restauration des paysages fondées sur les droits, d'élaborer une politique forestière communautaire, puis de renforcer la gouvernance territoriale et les économies locales des femmes.

Toujours en 2024, les programmes pour l'Amérique latine et les Droits et moyens de subsistance, collaboreront pour introduire le travail de RRI sur la surveillance communautaire dans la région en apportant les expériences et les enseignements tirés du Libéria et de l'Indonésie. Un premier atelier aura lieu en Équateur avec les membres de la coalition de l'Amérique latine de RRI.

Stratégies

En 2022, la coalition RRI en Amérique latine a défini sa vision à moyen terme suivante : « *D'ici 2027, la coalition RRI sera une plateforme qui articulera, rendra visible et permettra l'autonomisation des femmes, des hommes et des jeunes des peuples autochtones, des peuples afro-descendants et des communautés locales pour avoir un impact sur la reconnaissance et la protection de leurs territoires aux niveaux national et international. Elle contribuera également au plein exercice des droits collectifs et individuels, dans une perspective intergénérationnelle, interculturelle et intersectionnelle fondée sur la justice de genre, l'équité économique et financière ainsi que la durabilité.* »

En 2024, le travail de RRI en Amérique latine continuera de renforcer son approche régionale, en mettant l'accent sur la consolidation des synergies, la définition de nouveaux domaines de collaboration et la promotion de l'apprentissage par les pairs entre les détenteurs de droits et leurs alliés afin de saisir les opportunités de faire progresser leurs programmes en matière de droits fonciers. RRI utilisera également ses mécanismes financiers, le MRS et CLARIFI, pour mobiliser les

acteurs essentiels afin de faire progresser la reconnaissance et la protection de ces droits au moment et à l'endroit où des opportunités se présentent.

Le plan de travail 2024 aborde les stratégies d'action collective suivantes :

- 1. Renforcer les connaissances** en vue d'une protection globale des territoires et des modes de vie des PA, des PAD et des CL (cartographie des territoires ; risques et avantages des marchés du carbone ; Accord d'Escazú ; connaissances des jeunes sur les droits territoriaux), tout en encourageant l'utilisation du [Standard pour les droits fonciers](#).
 - a.** Organiser des ateliers participatifs entre les membres de la coalition afin de socialiser et de s'approprier le Standard pour les droits fonciers et de trouver des moyens de la rendre plus efficace et utile au niveau communautaire, y compris sous la pression du marché mondial du carbone et des compensations.
 - b.** Mettre en œuvre une formation sur les droits territoriaux pour les membres de la coalition des jeunes des PA, des PAD et des CL en Amérique latine. Celle-ci comprendra des sujets tels que : les cadres réglementaires institutionnels et communautaires sur les droits territoriaux ; le potentiel et les limites des cadres juridiques de chaque pays ; et les instruments internationaux relatifs aux territoires ancestraux.
 - c.** Organiser des ateliers sur les moyens de renforcer l'unité territoriale et l'autonomie des PA, des PAD et des CL et avoir des conversations sur le droit à la propriété, le régime foncier collectif et la mise en œuvre des instruments d'autonomie gouvernementale.
- 2. Renforcer les capacités** des institutions des PA, des PAD et des CL en matière de gestion et de gouvernance territoriale (pérennité technique et financière, communications) en se fondant sur une vision d'unité et d'orientation interculturelle, intergénérationnelle, intersectionnelle et multi-niveaux.
 - a.** Organiser des ateliers et des formations adaptés à la culture pour renforcer les capacités administratives au sein des organisations des PA, des PAD et des CL dans des domaines tels que la planification stratégique, la gestion financière et le leadership communautaire afin de leur permettre de prendre des décisions éclairées et d'élaborer des stratégies à long terme pour la pérennité de leurs territoires.
 - b.** Mener une étude sur la façon de créer un système de communication régional complet qui comprenne des outils de communication interculturelle et intergénérationnelle pour permettre aux PA, PAD et CL de participer activement à la prise de décision et à la diffusion d'informations pertinentes.

3. **Faire entendre la voix des femmes** des PA, des PAD et des CL afin qu'elles se positionnent en tant que détentrices de droits pour jouir d'une égalité des droits territoriaux, de participation et de représentation à tous les niveaux.
 - a. Organiser des ateliers pour échanger sur des programmes, équilibrer les connaissances et positionner les points de vue des femmes sur la scène nationale et internationale.
 - b. Élaborer une analyse fondée sur des données probantes en documentant les cas de violations des droits territoriaux et le manque de mise en œuvre des politiques publiques visant à la propriété foncière des femmes des PA, des PAD et des CL, en tant que fondement de leurs efforts de plaidoyer régionaux.
4. **Positionner les droits** fonciers des PAD par le biais d'un événement international en prévision de la CoP30 au Brésil en 2025. RRI et la coalition régionale des peuples afro-descendants organiseront un événement public en Colombie, en juin 2024, qui réunira les principales parties prenantes, notamment les bailleurs de fonds, les alliés internationaux et les gouvernements, afin de faire progresser la reconnaissance et à la protection des droits fonciers des PAD.

Risques et stratégies d'atténuation

Risques	Probabilité d'occurrence	Stratégies d'atténuation
Les divergences d'opinions et l'absence de consensus entre les organisations des PA, des PAD et des CL concernant les marchés du carbone et REDD+ pourraient créer des tensions et des divisions irréparables au sein de la coalition.	Modéré	L'approche de RRI sera axée sur l'éducation et le partage d'informations sur ces sujets complexes, en montrant clairement les risques et les avantages, mais aussi en laissant les décisions sur la façon de procéder aux organisations locales en fonction de leur autonomie.
Les forces antidémocratiques qui s'alignent sur les industries extractives et qui planifient une expansion sur les territoires des PA, des PAD et des CL augmentent les violations des droits, la criminalisation et le recul des droits dans toute la région.	Modéré	RRI utilisera son réseau actuel d'organisations locales, d'ONG et d'organisations de communication dédiées à la défense des droits de l'homme pour tirer la sonnette d'alarme lorsque des violations des droits des communautés se produisent, en particulier lorsqu'elles peuvent être liées à des sociétés internationales. RRI commencera également à tester le CBM en Amérique latine, en tirant parti des enseignements tirés des projets pilotes en Asie et en Afrique.

Lors de la mise en œuvre de CLARIFI, des difficultés sont apparus dans la priorisation des projets et des organisations à soutenir.	Modéré	CLARIFI veillera à ce que la majeure partie du financement soit dirigée par des leaders des PA, des PAD et des CL.
---	--------	--

AFRIQUE

État des lieux de la région

Selon le rapport phare 2023 de RRI, [À qui appartiennent les terres du monde ?](#), les PA et les CL en Afrique revendiquent la propriété de près de 80 pour cent des terres du continent, mais seulement 10 à 15 pour cent de ces terres sont officiellement reconnues. Entre 2015 et 2020, l'Afrique subsaharienne est la région ayant connu l'accélération la plus notable de la reconnaissance juridique des droits fonciers communautaires. La superficie totale détenue par les PA et les CL a augmenté de 12 pour cent, soit un gain de 35 millions d'hectares sur cinq ans, la quasi-totalité de l'augmentation ayant eu lieu dans seulement deux pays : le Kenya, qui a adopté la Loi sur les terres communautaires en 2016, et le Libéria, qui a adopté la Loi sur les droits fonciers en 2018 reconnaissant les droits fonciers coutumiers des communautés. Alors que la coalition RRI en Afrique s'efforce d'obtenir les mêmes progrès sur le reste du continent, les conflits pour les ressources naturelles et les efforts de conservation qui ne sont pas fondés sur les droits de l'homme, restent un défi.

Plus de 30 pays africains se sont déjà engagés à placer 30 pour cent de leurs zones terrestres et marines sous protection formelle d'ici 2030, dans le cadre des objectifs 30x30. Cependant, cette pratique consistant à réserver de vastes étendues de terres à une conservation stricte, qui rappelle la période coloniale, menace directement la tenure des communautés et les droits de l'homme. Alors que les expulsions massives des terres ancestrales menacent des vies et des moyens de subsistance, les efforts de la coalition se maintiennent axés sur la promotion et la protection des zones conservées par les communautés en tant qu'alternative de conservation fondée sur les droits aux zones protégées par l'État.

Les investissements internationaux sont également intimement liés à l'action climatique en Afrique, comme l'ont démontré les chefs d'État lors du Sommet africain sur le climat en septembre 2023, qui ont appelé à des investissements positifs pour le climat dans la [Déclaration de Nairobi](#). Les sujets prédominants au cours du Sommet sur le climat et au sein de la société civile sont : les marchés du carbone, les crédits pour la biodiversité, les investissements dans les énergies renouvelables et les effets de ces « solutions climatiques » sur les peuples autochtones et les communautés locales. Les marchés du carbone sont apparus comme un outil souvent promu par l'Occident pour encourager la réduction des émissions par le biais de projets de reboisement et d'énergie renouvelable, mais

leur impact potentiel sur l'Afrique est une source de préoccupation : i) l'accaparement des terres et l'exploitation des communautés peuvent se produire lorsque des nations ou des entreprises riches, locales et étrangères, acquièrent des terres pour des projets de compensation de carbone ; et ii) la plupart des pays d'Afrique ne disposent pas actuellement d'une législation adéquate sur les droits d'émission de carbone. Ainsi, en RDC, un arrêté ministériel sur les crédits carbone, [récemment signée](#), est contesté par des organisations de la société civile car il ne tient pas compte des droits fonciers coutumiers des communautés. Au Kenya, le gouvernement [expulse des centaines de membres de la communauté autochtone Ogiek](#) de leurs terres ancestrales, dans la forêt Mau, pour tirer profit de programmes de compensation de carbone. Le projet de loi kenyan de 2023 sur [l'échange de crédits carbone](#) et le partage des avantages définit une communauté comme « un groupe de personnes pouvant être déplacées pour laisser la place à des activités d'échange de crédits carbone. » Ceci donne aux sociétés d'échange de carbone le droit exclusif de posséder des ressources naturelles appartenant à des PA et à des CL dans le pays.

L'Afrique est riche en ressources naturelles, mais avec environ 60 pour cent de la population du continent âgée de moins de 35 ans, la demande d'accès à la terre, aux ressources et aux opportunités de développement, a exercé une pression sans précédent sur la terre et ceux qui l'occupent. La lutte pour le contrôle des ressources et des opportunités a fortement contribué aux crises sécuritaires en cours en RDC, au Soudan du Sud et en République centrafricaine, ainsi qu'à la [multiplication des coups d'État](#) sur le continent, principalement dans la région du Sahel et au Gabon. Néanmoins, malgré l'augmentation des conflits, l'Afrique demeure une région prioritaire pour les bailleurs de fonds philanthropiques et la principale destination des grands investissements fonciers. Il a été prouvé que les pressions et la concurrence continues pour la terre conduisent à une augmentation des violations des droits humains, à la criminalisation des défenseur·e·s des droits à la terre et à la menace des moyens de subsistance des communautés, avec un impact disproportionné sur les femmes et les jeunes.

Malgré les défis, il existe des possibilités sans précédent d'obtenir la pleine reconnaissance des droits collectifs des PA et des CL, comme le prouvent les réformes foncières en cours dans plusieurs pays, notamment par [l'adoption de la loi sur les PA en RDC](#) et les possibilités de promouvoir la conservation communautaire en tant que stratégie pour aider les pays à atteindre leurs objectifs 30x30 en matière de climat et de biodiversité. L'augmentation démontrée des capacités organisationnelles et techniques des communautés et de la société civile, en particulier des organisations dirigées par des femmes, est un atout stratégique mis en évidence par le [Premier Forum des femmes autochtones et des communautés locales en Afrique centrale et dans le bassin du Congo](#), qui s'est tenu à Brazzaville en mai 2023.

Possibilités et priorités régionales

En 2024, RRI continuera de capitaliser sur l'élan mondial et les gains politiques dans la région, notamment : i) en soutenant des initiatives dans le bassin du Congo financées par le Bezos Earth Fund par le biais de CLARIFI ; ii) en aidant des initiatives en Afrique de l'Est financées par le Home

Planet Fund ; et iii) en tirant parti [du Cadre de Path to Scale](#) pour influencer les réformes, les bailleurs de fonds, les programmes de développement et les investissements du secteur privé qui s'alignent sur les programmes mondiaux de RRI relatifs à la justice de genre, les droits, le climat, la conservation ainsi que les droits et moyens de subsistance. La coalition s'engagera auprès du Centre africain de politique foncière (ALPC) et d'organismes sous-régionaux et intergouvernementaux, tels que l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), afin de promouvoir les discussions relatives à la terre, puis l'élaboration et la mise en œuvre des politiques au niveau régional. Les efforts actuels pour mettre en œuvre le projet de gouvernance foncière d'IGAD, tels que la décision de la COMIFAC d'inclure les zones de conservation communautaires dans le cadre de ses axes prioritaires sur la conservation et l'utilisation de la biodiversité, constituent des opportunités stratégiques.

Au niveau national, le programme Afrique de RRI continuera de s'axer sur l'engagement direct auprès des gouvernements dans leurs efforts pour atteindre les objectifs climatiques nationaux et internationaux en mettant en œuvre des réformes progressistes, en mettant l'accent sur la reconnaissance des droits en tant que stratégie de conservation clé et en plaidant pour la mise en œuvre de la Déclaration de Kigali de l'APAC, en collaboration, en collaboration avec AICA. La coalition ciblera également les parlementaires de la RDC et du Gabon pour des réformes, tout en sensibilisant et en renforçant les capacités des communautés. Ces efforts seront couplés à un soutien spécifique à la défense juridique des droits fonciers et des défenseurs de l'environnement. Les analyses régionales et mondiales de RRI, la puissance de sa coalition et les stratégies régionales récemment discutées (notamment les délibérations du [tout premier Congrès africain](#) sur la conservation dirigé par la communauté qui s'est tenu à Windhoek, en Namibie, en octobre 2023), seront mises à profit pour renforcer le plaidoyer au niveau national et régional afin d'influencer les programmes de développement et de conservation, les bailleurs de fonds et les investissements du secteur privé.

À l'échelle régionale, nous faciliterons le partage des connaissances, notamment par le biais d'une analyse critique de la conservation menée par les communautés sur le continent, des marchés du carbone et des législations. Les moments clés de la collaboration avec REPALEAC, AICA et d'autres membres de la coalition seront mis à profit pour atteindre les objectifs des projets CLARIFI et renforcer les capacités des communautés à accéder directement et à gérer efficacement les financements pour le climat, les forêts et la conservation. Cela contribuera à l'apprentissage et au partage d'expériences dans la région.

Stratégies

Le bassin du Congo

Soutenir les modèles de conservation qui reconnaissent et sécurisent légalement les droits fonciers des PA et des CL en tant que solution juste et viable au changement climatique mondial et à la crise de la biodiversité, en tirant parti de la diversité culturelle de l'Afrique.

Le bassin du Congo comprend environ [70 pour cent de la couverture](#) forestière de l'Afrique avec une superficie totale de 530 millions d'hectares, dont 300 millions sont couverts de forêts et 99 pour cent sont des forêts primaires ou à régénération naturelle. Ces forêts sont les deuxièmes plus grandes au monde et absorbent près de 1,5 milliard de tonnes de CO₂, soit 4 pour cent des émissions mondiales, ce qui rend leur contribution à la lutte contre le changement climatique mondial et la crise de la biodiversité, plus essentielle que jamais, en particulier compte tenu du nombre de communautés qui dépendent de ces forêts pour leur subsistance. Entre 2015 et 2020, 2 millions d'hectares de forêt ont été perdus dans le bassin du Congo, dont 1,5 million d'hectares par dégradation forestière. Lors de la CoP26 à Glasgow, les bailleurs de fonds se sont ambitieusement engagés à verser [1,5 milliard de dollars](#) sur cinq ans (2021-2025) pour la protection de la forêt tropicale d'Afrique centrale.

Grâce à des réformes habilitantes, des programmes d'investissement et des programmes de terrain à grande échelle, combinés à un dialogue politique de haut niveau, l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale (CAFI) aide les pays de la région à mettre en œuvre l'Accord de Paris, à lutter contre la pauvreté, à se développer durablement et à respecter le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal. En 2024, grâce à une subvention de CAFI, les membres de la coalition RRI en RDC soutiendront la mise en œuvre de la [nouvelle loi](#) sur les PA, qui touche 60 pour cent des forêts du bassin du Congo. En outre, la coalition s'engagera avec les gouvernements, le parlement et d'autres acteurs clés pour des réformes et la mise en œuvre d'une conservation fondée sur les droits. Il s'agit notamment de reconnaître et de sécuriser les zones de conservation communautaire par le biais de textes juridiques et d'un engagement direct avec la COMIFAC.

Gabon

L'économie gabonaise dépend de l'exploitation des ressources naturelles, en particulier du pétrole brut, des minéraux et du bois. Cependant, le pays fait également des progrès pour diversifier son économie sous la bannière du « Gabon vert » et maintient un vaste réseau de zones protégées couvrant actuellement 22 pour cent de ses terres et 27 pour cent de ses océans. Compte tenu des ambitions économiques du pays et de son engagement envers la politique du Gabon vert, il est fort probable que le pays connaisse une augmentation des violations des droits des communautés forestières, en particulier des PA qui ne sont pas reconnues par la loi, si des efforts majeurs ne sont pas faits en termes de gouvernance des ressources naturelles, d'aménagement du territoire et d'allocations foncières inclusives. Les données collectées et le pouvoir de la coalition seront mis à

profit en s'appuyant sur les initiatives en cours soutenues par CLARIFI pour influencer les processus de réforme, y compris les politiques climatiques nationales, les plans d'utilisation des terres et le processus de sylviculture communautaire. Cela permettra d'amplifier les voix locales qui plaident en faveur de la reconnaissance des droits des PA dans le pays et de renforcer les capacités des PA et des CL. La priorité sera donnée à la cartographie participative des terres communautaires, ainsi qu'à la création de forêts communautaires, au soutien d'initiatives de moyens de subsistance et au plaidoyer en faveur d'une approche transformatrice de la conservation par la reconnaissance juridique et la sécurisation des zones de conservation et du patrimoine communautaire autochtones.

Les principales initiatives actuelles visant à améliorer les droits des communautés et à réaliser une conservation fondée sur les droits au niveau national sont les suivantes :

- Cartographie participative de tous les villages ruraux dans le cadre du Plan national d'aménagement du territoire en cours ;
- Élaboration d'une stratégie nationale sur la sylviculture communautaire ;
- Révision de la loi gabonaise sur la conservation dans le but de créer des zones de chasse communautaires ; et
- L'augmentation du nombre de forêts communautaires.

République du Congo

En 2011, la République du Congo a [adopté une loi](#) sur la promotion et la protection des PA. La mise en œuvre de cette loi s'est heurtée à des défis politiques, mais l'élaboration des mesures d'application a été achevée récemment. L'utilisation de la loi sur les PA, la cartographie des terres communautaires et la validation des plans d'aménagement du territoire par les institutions foncières suffisent à garantir la [propriété foncière](#) des PA. Toutefois, comme dans d'autres pays africains, il est difficile de connaître l'étendue exacte des terres détenues par les PA et les CL en République du Congo. Selon les estimations, moins de 30,000 ha sont légalement détenus par des PA et des CL dans les zones rurales, ce qui représente moins de 1 pour cent de la superficie totale du pays. Bien que les réformes juridiques stratégiques progressent lentement, le cadre actuel et les priorités gouvernementales visant à lutter contre le changement climatique par la résilience et la restauration des terres dégradées, offrent un éventail d'opportunités pour sécuriser et conserver les terres communautaires conformément aux autres mesures de conservation efficaces (AMCE) et pour garantir des approches de conservation fondées sur les droits.

En 2024, RRI soutiendra la mise en œuvre de la loi de 2011 sur les droits des PA et le Code forestier de 2020 afin de garantir les droits fonciers des communautés, de renforcer les moyens de subsistance des communautés et de faire progresser la conservation communautaire. Les activités comprendront la facilitation de dialogues multipartites, la cartographie et la protection des terres et des forêts communautaires, un plaidoyer en faveur des efforts de conservation menés par la

communauté puis, le soutien aux initiatives agricoles résilientes au changement climatique. En outre, l'accent sera mis sur le renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles des organisations des PA et des CL afin de faciliter l'accès direct aux financements des bailleurs de fonds.

République centrafricaine

Enclavé au cœur de l'Afrique, la République centrafricaine est un pays peu peuplé d'une superficie de 240,541 miles. La [couverture forestière](#) représente 45,6 pour cent de son territoire et abrite une riche biodiversité. Les biens et services fournis par les écosystèmes forestiers sont vitaux pour plus de 80 pour cent de la population rurale du pays. Or, cette zone fait également l'objet d'une allocation des terres à grande échelle pour l'exploitation des ressources et la création de zones protégées. Ces utilisations mettent en péril les droits fonciers des PA et des CL, notamment ceux qui vivent dans les forêts et qui ne sont pas encore officiellement reconnus au niveau national. Après deux décennies de crises, le pays est maintenant prêt à entreprendre des réformes pour respecter ses engagements internationaux et nationaux, notamment : i) la Convention n° 169 de l'OIT sur les droits des peuples autochtones et tribaux, que le pays a ratifiée ; ii) la mise en œuvre effective de la sylviculture communautaire ; iii) sa politique d'atténuation et d'adaptation au changement climatique ; et iv) l'achèvement du processus de réforme foncière.

En 2024, RRI soutiendra les réformes politiques et leur mise en œuvre afin de promouvoir les droits des groupes forestiers et pastoraux, les moyens de subsistance et la restauration des terres dégradées.

République démocratique du Congo

La coalition s'est engagée depuis de nombreuses années dans des réformes clés dans le pays : [la loi foncière](#) ; [le projet de loi d'aménagement du territoire](#) (2023) ; l'adoption de [la loi sur les droits des PA](#) (2022) ; [le processus forestier communautaire](#) ; et un [décret pour protéger les droits fonciers et forestiers des femmes](#) (2018). Ces réformes offrent des opportunités stratégiques pour faire progresser les droits fonciers des communautés, améliorer la gouvernance et la conservation des forêts, puis renforcer les moyens de subsistance locaux.

En 2024, nous tirerons parti des récentes avancées politiques et du pouvoir de la coalition pour poursuivre la mise en œuvre du processus de foresterie communautaire ; soutenir la mise en œuvre de la loi sur les droits de PA promulguée et de la loi sur l'aménagement du territoire récemment adoptée afin de garantir le régime foncier des communautés ; promouvoir la conservation communautaire ; et renforcer les moyens de subsistance des communautés. Les principales activités comprennent le soutien aux initiatives locales de restauration des paysages et la promotion de la reconnaissance juridique de la conservation communautaire, des peuples autochtones et des aires patrimoniales communautaires. En outre, un soutien sera apporté aux initiatives locales de moyens de subsistance (notamment celles dirigées par des femmes), au renforcement des capacités

des jeunes et au renforcement des capacités organisationnelles des organisations des PA, des CL et dirigées par des femmes.

Afrique de l'Est

En Afrique de l'Est, notre investissement se concentrera sur la promotion des droits, de la gestion et de la gouvernance des communautés pastorales, en mettant l'accent sur l'inclusion des femmes au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. Les communautés pastorales de ces pays ont des revendications coutumières sur environ 50 pour cent de la superficie des terres, mais leur propriété légale demeure inférieure à 11 pour cent. La garantie des droits fonciers des communautés sur leurs territoires est essentielle pour tirer pleinement parti des avantages environnementaux, sociaux et économiques du pastoralisme.

La coalition s'efforcera d'obtenir des droits fonciers pour les communautés pastorales ; renforcer les structures de gouvernance des communautés pastorales ; promouvoir les initiatives communautaires de restauration et de conservation des pâturages ; et renforcer les économies et les moyens de subsistance dirigés par les communautés. En outre, nous visons à renforcer les rôles de leadership des femmes pastorales dans la conservation, la gestion du bétail et des pâturages, et la planification de l'utilisation des terres. Dans le cadre de ces efforts, un sommet régional sur les communautés pastorales sera organisé entre les acteurs gouvernementaux et ces mêmes communautés afin de favoriser le dialogue et d'influencer les réformes politiques.

Justice de genre

En 2024, RRI s'appuiera sur les bases posées par [la feuille de route](#) du premier Forum des femmes autochtones et des communautés locales d'Afrique centrale et du bassin du Congo, le nouvel outil de plaidoyer appelé [Notre appel à l'action](#) et [WiGSA](#), afin de plaider en faveur de réformes politiques qui garantissent les droits des femmes aux niveaux national et régional. Nous investirons dans l'intensification des efforts visant à garantir les droits fonciers des femmes autochtones et des communautés locales, à faire entendre leur voix et à promouvoir leur leadership en ce qui concerne leur participation aux processus décisionnels sur les terres et les forêts communautaires. Nous soutiendrons également les investissements directs dans les initiatives d'autodétermination des femmes, les entreprises de subsistance et les projets de restauration des paysages dirigés par des femmes.

En ce sens, le positionnement stratégique et les capacités de Réseau des femmes africaines pour la Gestion communautaire des forêts (REFACOF) faciliteront le plaidoyer régional et le soutien aux initiatives de restauration des femmes par le biais de CLARIFI. Des actions ciblées permettront de faire en sorte que l'aspect de genre soit un thème transversal dans toutes les actions sur le terrain en i) soutenant la mise en œuvre de la feuille de route du Forum des femmes de Brazzaville ; ii) en soutenant et renforçant les initiatives dirigées par des femmes dans le cadre des interventions

CLARIFI ; et iii) en plaidant en faveur de réformes en cours liées à la reconnaissance et à la mise en œuvre des droits des femmes dans des pays ciblés.

Jeunesse

En 2024, le Programme Afrique fera ses premiers pas vers le soutien à l'engagement des jeunes des PA et des CL. L'Afrique est la région la plus jeune au monde, avec une [moyenne d'âge](#) se trouvant en dessous des 20 ans. Les jeunes sont conscients du fait que le continent dépend de la terre et de l'agriculture non seulement pour la production alimentaire et la subsistance, mais aussi pour les moyens de subsistance. De plus, ils savent que les jeunes des PA et des LC sont confrontés à des obstacles disproportionnés en termes d'accès à la terre et de participation à sa gouvernance. En plus d'être en concurrence avec les investisseurs et des gouvernements internationaux, [les jeunes en Afrique](#), en particulier les jeunes filles, sont confrontés à des systèmes fonciers et à des coutumes d'héritage défavorables, à un manque de protection juridique et à un manque d'inclusion dans les programmes de redistribution des terres parrainés par l'État.

Pour relever ces défis, RRI soutiendra les mouvements de jeunes des PA et des CL aux niveaux national et régional. L'Initiative renforcera également les capacités et sensibilisera les jeunes au sein de ses organisations partenaires et collaboratrices à leurs droits en tant que jeunes, à leur participation aux processus de prise de décision ainsi qu'à leur pouvoir d'influence sur les réformes. Compte tenu de la diversité des peuples et des défis sur le continent, RRI commencera à s'engager auprès des jeunes en RDC avant de s'étendre aux autres pays cibles. Cet engagement conduira à l'élaboration de la stratégie nationale de la jeunesse de la RDC, qui sera couplée aux stratégies d'autres pays cibles pour former une stratégie régionale à l'avenir.

Risques à l'échelle du programme et stratégies d'atténuation

Risques	Probabilité d'occurrence	Stratégies d'atténuation
Retard dans la mise en œuvre des réformes de la politique foncière à travers le continent en raison des capacités financières et/ou techniques limitées des gouvernements du Libéria, du Kenya, du Gabon et de la République du Congo et/ou de la volonté politique en raison des élections à venir en RDC et à Madagascar.	Modérée à élevée	Nous mobilisons les acteurs et maintenons activement des engagements constructifs avec les gouvernements et d'autres parties prenantes clés.

Risques	Probabilité d'occurrence	Stratégies d'atténuation
Renforcement de l'élan mondial pour les efforts de conservation qui ne sont pas strictement fondés sur les droits (crédits carbone, crédits pour la biodiversité et investissements dans les énergies renouvelables sur les terres communautaires) qui menacent la tenure collective, les vies et les moyens de subsistance.	Modérée à élevée	Nous organiserons des ateliers de sensibilisation sur les marchés du carbone et leur relation avec les droits fonciers communautaires avec toutes les parties prenantes, du niveau local au niveau national.
Accroissement des actions répressives de la part des gouvernements, rétrécissement des espaces civiques, recul des droits, criminalisation des défenseurs du droit à la terre (exemple : Madagascar) et tensions politiques liées aux prochaines élections (dans le cas de la RDC et de Madagascar).	Modérée à élevée	Nous soutenons le renforcement des capacités et la mobilisation des acteurs qui se consacrent à relever les défis juridiques et à protéger les défenseurs du droit à la terre au niveau local et national.

Kenya

État des lieux

Le Kenya possède l'économie la plus importante et la plus diversifiée d'Afrique de l'Est, avec un taux de croissance annuel moyen de 5 à 7 pour cent au cours des cinq dernières années. En 2022-2023, le taux de croissance du PIB a ralenti à 4,8 pour cent, en raison de la sécheresse la plus dévastatrice depuis 40 ans, de la hausse des prix des produits de base et des exigences plus élevées des conditions financières mondiales. Si bien le taux de croissance du Kenya est resté largement impressionnant, il faut le comprendre dans un contexte d'inégalités. Les ambitions de développement du Kenya dans les domaines des infrastructures, de l'énergie verte, de la conservation et de l'agro-industrie continuent d'exercer une forte pression sur les terres communautaires. Même si le Kenya a adopté des lois progressistes pour reconnaître les droits fonciers communautaires, telles que la Constitution de 2010 et la Loi sur les terres communautaires (CLA) de 2016, l'incapacité et/ou la réticence des gouvernements nationaux et des comtés à mettre en œuvre ces lois et à garantir un régime foncier coutumier a perpétué les injustices à l'encontre des communautés.

En 2023, plus de 40 zones foncières communautaires ont été enregistrées dans le cadre du nouveau régime juridique. Cependant, la majorité de ces terres sont d'anciens ranchs collectifs et il semblerait que l'on se dirige vers les mêmes pièges qui ont historiquement conduit à l'effondrement

des ranchs collectifs. Les élections pour les comités de gestion des terres communautaires sont de plus en plus politisées. Certaines terres communautaires conservent les mêmes responsables douteux de ranch collectifs. Avec le soutien du programme Afrique de RRI, notre collaborateur Community Land Action Now (CLAN !) a entrepris un solide exercice de sensibilisation sur la CLA via les radios communautaires. Cette initiative a été très bien accueillie au niveau communautaire et il y a lieu d'utiliser la même approche pour faire participer les communautés à l'élaboration des systèmes de gouvernance des terres communautaires, avant et après, l'enregistrement.

De plus, CLAN ! a continué à travailler avec la Commission foncière nationale (NLC) sur le suivi des injustices foncières historiques, soumises en 2021. En conséquence, la NLC a admis certains cas et a effectué des visites sur le terrain dans deux des communautés soutenues par RRI : les Ogiek de Mt. Elgon et les Ogiek de la forêt Mau. L'Institut Katiba a également soutenu les deux communautés Ogiek dans le suivi de la mise en œuvre de leurs décisions de justice respectives. En septembre 2023, le Kenya a accueilli le Sommet africain sur le climat qui a abouti à la [Déclaration de Nairobi](#). Or, celle-ci ne fait aucune mention de la sécurité foncière comme fondement d'une transition juste. Pendant que le Sommet était en cours, un « Sommet des peuples » parallèle s'est tenu en ligne.

En 2023, le Kenya s'est lancé dans la modification de sa loi de 2016 sur le changement climatique afin d'introduire des dispositions relatives à l'échange de droits d'émission de carbone. Cela a suscité une vive inquiétude parmi les réseaux d'OSC, étant donné que certains des projets de carbone les plus célèbres ont été accusés [d'accaparement vert et d'exploitation des communautés](#). Il y a un très faible niveau de compréhension de l'écosystème du carbone et il est généralement considéré comme une menace pour l'autodétermination des communautés, même si elles sécurisent leurs terres.

Possibilités et priorités

L'enregistrement des terres communautaires a suscité un intérêt, avec plus de 40 communautés qui ont sécurisé leurs territoires en 2023. Bien que ces progrès soient lents par rapport à la quantité de terres qui n'est toujours pas sécurisée et au fait que la majorité de ces terres enregistrées sont [d'anciens ranchs collectifs](#), cela donne également l'occasion aux communautés d'examiner de manière critique les éléments de gouvernance, d'infrastructure et d'aménagement du territoire. L'enregistrement et/ou la sécurité foncière ne devrait pas être la seule solution. L'objectif devrait être de s'assurer que les communautés puissent bénéficier des ressources de leurs terres et les gérer.

Le Kenya est le premier pays africain en matière d'échange de droits d'émission de carbone et son président, William Ruto, est également président du Comité des chefs d'État et de gouvernement africain sur le changement climatique (CAHOSCC). Bien qu'il y ait des inquiétudes autour du carbone au sein des réseaux d'OSC, ce moment offre aux communautés l'occasion de comprendre davantage le système d'échange de droits d'émission de carbone afin qu'elles puissent choisir de s'engager (ou de se désengager) en connaissance de cause. Nos priorités pour 2024 sont les suivantes :

- Renforcer les assemblées communautaires, la structure de gouvernance de base au sein de l'infrastructure foncière communautaire et les comités de gestion des terres communautaires par le biais d'activités de sensibilisation robustes.
- Cartographier les terres communautaires comme moyen de sauvegarder les revendications territoriales et comme condition préalable à la planification de l'utilisation des terres.
- Renforcer la capacité des communautés à s'engager auprès des investisseurs dans les terres communautaires et à tirer parti de l'influence du secteur privé pour assurer la mise en œuvre de la CLA, notamment par un soutien juridique aux communautés et en accordant une attention particulière au carbone.
- Plaider en faveur du pastoralisme et de la gestion durable des ressources naturelles des zones arides, y compris la conservation de la biodiversité et le stockage du carbone, en s'engageant auprès des gouvernements, des organisations communautaires et des réseaux sous-régionaux.
- Soutenir la pression en faveur de l'enregistrement des terres communautaires en accordant une attention particulière aux fiducies foncières (terres détenues en fiducie pour les communautés par les gouvernements des comtés) et plaider au sein du système judiciaire pour que les juges et autres acteurs comprennent la dynamique des terres communautaires.

Stratégies

1. **Analyse** : Tirer parti des données, [des conclusions](#) de l'étude sur la conservation communautaire à venir, des résultats du tout premier Congrès de la conservation communautaire à Windhoek, en Namibie, et du pouvoir de la coalition de promouvoir l'engagement des communautés auprès des gouvernements, des acteurs du secteur privé, des organisations de conservation et des bailleurs de fonds pour la mise en œuvre de la CLA.
2. **Mobilisation** : Faciliter des dialogues multi-acteurs, des ateliers de renforcement des capacités et des réunions de sensibilisation autour des processus de mise en œuvre de la CLA.
3. **Renforcement des capacités** : Créer et renforcer les institutions de gouvernance communautaire par le biais d'assemblées communautaires et d'autres structures comme base pour garantir les droits fonciers des communautés et promouvoir des moyens de subsistance durables.

Risques et stratégie d'atténuation pour le Kenya

Risques	Stratégies d'atténuation
Augmentation des actions répressives de la part des gouvernements, rétrécissement des espaces civiques, recul des droits (par exemple, avec des programmes de compensation carbone, des expulsions de communautés de leurs terres) et criminalisation des défenseurs du droit à la terre.	Nous soutenons le renforcement des capacités et la mobilisation des acteurs qui se consacrent à relever les défis juridiques et à protéger les défenseurs du droit à la terre au niveau local et national.
Retard dans la mise en œuvre des réformes de la politique foncière en raison des capacités financières et/ou techniques et d'une volonté politique, limitées.	Nous mobilisons les acteurs et maintenons activement des engagements constructifs avec les gouvernements et d'autres parties prenantes clés.
Capacités techniques limitées de la plupart des fonctionnaires et des communautés du pays. Elles ne sont pas au courant de l'adoption de la CLA et ne sont pas encore formés au processus d'enregistrement, ce qui ralentit l'enregistrement des terres communautaires.	Nous organiserons des ateliers de sensibilisation sur les droits fonciers des communautés avec toutes les parties prenantes, du niveau local au niveau national.

Libéria

État des lieux

La terre est un élément multiforme et déterminant de la société libérienne. Il s'agit d'un moteur économique clé pour les personnes qui gagnent leur vie en travaillant dans le secteur des ressources naturelles et pour les nombreuses communautés qui dépendent de la terre et des forêts pour leur subsistance. L'économie du Libéria dépend en grande partie de l'agriculture et des industries extractives telles que le bois, le caoutchouc et les minéraux. Ainsi, les facteurs environnementaux et les ressources naturelles sous-tendent clairement le développement social et économique du pays. À la suite des élections générales qui se sont tenues en octobre 2023, le Libéria a élu un nouveau président. Ceci pourrait avoir des répercussions directes sur les principaux acteurs avec lesquels nous collaborons, car le nouveau président peut nommer de nouvelles personnes à la tête des institutions stratégiques, telles que l'Autorité foncière du Libéria. La loi de 2018 sur les droits fonciers du Libéria offre aux PA et aux CL des opportunités sans précédent de prendre le contrôle de leurs territoires et de s'engager avec le secteur privé et le gouvernement, grâce à une position de force. Compte tenu de la propriété foncière de plusieurs grandes concessions dans les industries du palmier à huile et du caoutchouc, la loi est une étape importante dans la recherche de la justice foncière au Libéria. La loi sur les droits fonciers complète la loi sur les

droits communautaires de 2009, qui a créé un cadre juridique permettant aux communautés de participer à la gestion durable des forêts.

La réglementation relative aux droits coutumiers est complète et un réseau d'OSC s'est activement engagé à veiller à ce que ses dispositions soient conformes aux droits fonciers des communautés. Néanmoins, aucune des plus de 200 communautés qui ont été soutenues par le réseau d'OSC pour officialiser leur titre foncier n'a reçu son titre de propriété. Il s'agit d'un sujet de grande préoccupation pour le réseau, ce qui a amené les OSC à entamer un dialogue avec le gouvernement pour résoudre ce problème. Parmi les autres défis liés à la mise en œuvre de la loi sur les droits fonciers, citons : le long processus de formalisation des terres ; la faiblesse des capacités du gouvernement et des communautés ; la conversion des certificats tribaux en titres à l'aide de procédés opaques ; puis la menace omniprésente de convertir les terres communautaires en concessions ou en zones protégées. Les toutes premières stratégie et plan d'action nationaux sur le palmier à huile (2021-2026) ont été créés en 2021. Il est essentiel que le réseau des OSC surveille de près leur mise en œuvre pour s'assurer que les communautés bénéficient de la promesse qu'elles contiennent en termes de réforme du secteur de l'huile de palme dans le pays.

Possibilités et priorités

La mise en œuvre de la loi de 2018 sur les droits fonciers reste une opportunité et une priorité en raison de la lenteur de la sécurisation des terres coutumières. Bien que la loi reconnaisse la tenure coutumière, avec ou sans titre, il est important que les communautés se soumettent au processus de formalisation des terres. Un réseau d'OSC a assuré le suivi de la décision de la Table ronde sur l'huile de palme durable (RSPO) concernant les concessions de Golden Veroleum Liberia (GVL) et [de l'engagement de GVL à réparer les torts](#) commis lors de l'acquisition de terres communautaires et de plantations de palmiers à huile.

En outre, le Libéria a exprimé son intérêt à entrer sur les marchés du carbone malgré l'absence d'un cadre juridique pour guider ce commerce. L'État envisage de céder 10 pour cent de sa superficie totale à une entreprise des Émirats arabes unis pour le développement de projets de compensation carbone. Ce projet a suscité un grand intérêt aux niveaux national et international, beaucoup faisant valoir que l'accord l'emporterait sur les droits fonciers des communautés et violerait de multiples lois. Le réseau des OSC est très préoccupé par l'écosystème du carbone et plaide pour un besoin urgent d'éducation de masse qui devrait commencer par les OSC afin qu'elles puissent soutenir les communautés. Nos priorités pour 2024 sont les suivantes :

- Renforcer les capacités de gouvernance des institutions foncières coutumières, en incluant une représentation adéquate des femmes et des jeunes.
- Aider les communautés qui ont entamé le processus de formalisation des terres coutumières à mener à bien le processus et à recevoir leurs titres de propriété.

- Initier un engagement ciblé avec l'Autorité foncière du Libéria pour comprendre les défis liés à la délivrance de titres de propriété pour les communautés qui ont été soutenues par les OSC.
- Aider les communautés dans l'élaboration de leurs plans d'aménagement du territoire.
- Renforcer la surveillance communautaire dans l'industrie du palmier à huile afin de garantir des investissements responsables dans les terres communautaires, de sauvegarder les intérêts des petits exploitants dans la chaîne d'approvisionnement du palmier à huile puis de comprendre la loi sur le partage des revenus.
- Travailler avec les communautés vivant autour et dans des zones protégées existantes ou proposées pour s'assurer que les principes du CLIP sont respectés dans la poursuite des objectifs de conservation et que le régime foncier soit le pilier d'une conservation durable. Cela se fera en coordination avec les efforts de socialisation, de promotion et de mise en œuvre du [Standard pour les droits fonciers](#).
- Approfondir la compréhension de l'écosystème du carbone pour les acteurs des OSC afin qu'ils puissent soutenir les communautés et plaider en faveur d'un cadre juridique sur le carbone.
- Investir dans le soutien des efforts des femmes pour assurer des moyens de subsistance pérennes dans le cadre de la loi de 2018 sur les droits fonciers et partager le travail accompli sur ce sujet au niveau national.

Stratégies

1. **Analyse et mobilisation** : Tirer parti des analyses de RRI et de la puissance de la coalition pour faciliter l'engagement en vue de la mise en œuvre de la stratégie nationale sur le palmier à huile et s'engager avec l'Autorité foncière du Libéria pour l'achèvement du processus de formalisation foncière des communautés soutenues par le réseau d'OSC.
2. **Sensibilisation de la communauté et renforcement des capacités** : Sensibiliser le public aux droits fonciers de 2018 et à la stratégie nationale sur le palmier à huile, puis mener des engagements multipartites pour renforcer la conservation communautaire et améliorer la compréhension de l'écosystème du commerce du carbone.

Risques et stratégie d'atténuation pour le Libéria

Risques	Stratégies d'atténuation
Nouveau régime politique issu des élections (qui viennent d'avoir lieu) nomme de nouveaux responsables dans les ministères et organismes clés, tels que l'Autorité foncière du Libéria, ce qui affecte nos relations avec ces derniers, la confiance et les processus établis.	Nous poursuivons l'engagement direct, le partage d'informations et la sensibilisation auprès des décideurs politiques et tirons parti de l'instrumentalisation des engagements multipartites.
Ralentissement ou le recul de la mise en œuvre des réformes en raison du nouveau régime élu en octobre 2023 et/ou du manque de ressources financières.	Nous mobilisons les acteurs et maintenons activement des engagements constructifs avec les gouvernements et d'autres parties prenantes clés.
Risque de fermeture d'opportunités, après l'adoption de la loi foncière de 2018.	La coalition commencera à réfléchir à la possibilité de quitter le pays, bien que d'autres interventions ciblées puissent se poursuivre par le biais de CLARIFI.

République démocratique du Congo

État des lieux

La RDC a un certain nombre de réformes progressistes en cours ou achevées dans les domaines du régime foncier, de l'aménagement du territoire, de la sylviculture et de la conservation. Ces réformes fournissent un cadre pour garantir et protéger les droits des communautés rurales et forestières, et contribuent à la réalisation des objectifs climatiques et de conservation à l'horizon 2030. Il s'agit notamment de la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la promotion et la protection des droits des peuples autochtones pygmées ; le projet de loi d'aménagement du territoire qui a été adopté par l'Assemblée nationale en octobre 2023 ; la mise à l'échelle des forêts communautaires ; ainsi que le développement du plan foncier actuel visant à définir des objectifs mesurables pour la mise en œuvre de la politique foncière du pays à court, moyen et long terme. Cela est également l'occasion de mettre en œuvre le Système d'Information Foncière (SIF) dans toutes les Entités Territoriales Décentralisées (ETD) du pays et, en particulier, d'intensifier la sécurisation des droits fonciers coutumiers des PA et des CL par la délivrance de titres fonciers collectifs. Cela s'ajoute à l'initiative CAFI actuellement mise en œuvre qui, par le biais du Fonds national REDD+ (FONAREDD), renforce les écosystèmes de financement des droits et des moyens de subsistance des PA et des CL. Cependant, dans le pays, les PA et les CL revendiquent la propriété coutumière de 87,24 pour cent des terres forestières du pays, mais n'ont des droits légaux que sur 0,53 pour cent.

Les communautés rurales sont confrontées à de multiples défis et menaces : la pauvreté, le changement climatique, l'exploitation intensive et parfois illégale des minerais et du bois, la réduction de leurs territoires de vie en raison de la conservation-forteresse et d'autres accaparements de terres, le manque d'accès à l'information, une crise sécuritaire et les limites techniques et financières des ETD pour fournir des solutions opportunes face à un secteur privé sophistiqué et en constante évolution. En 2023, le ministère de l'Environnement et du Développement durable a également noté que « l'absence d'un plan national d'aménagement du territoire est un obstacle majeur à la mise en œuvre de diverses initiatives ciblant les objectifs de conservation et de climat fixés par le pays, notamment la mise en œuvre de la politique REDD+ du pays. » En outre, le manque d'inclusion de toutes les parties prenantes dans les processus ciblant la conservation et le climat a été un fait largement décrié par les parties lors du Dialogue de haut niveau sur l'utilisation des terres, les droits, le climat et la conservation qui s'est tenu en RDC en octobre 2023.

Opportunités et priorités

Les différentes réformes en cours et la mise en œuvre d'initiatives soutenues par CAFI et CLARIFI, visant à garantir les droits communautaires et à promouvoir la conservation communautaire, constituent des opportunités stratégiques. Dans le cadre de la phase pilote en cours de mise en œuvre de la sylviculture communautaire, le gouvernement a déjà désigné environ 3,1 millions d'hectares de forêts pour la gestion communautaire. En conséquence, le deuxième accord entre le gouvernement de la RDC et CAFI prévoit de transférer au moins 5 millions d'hectares de terres forestières pour qu'elles soient gérées par les communautés d'ici 2031.

La loi sur les PA et la politique foncière récemment promulguées sont essentielles pour protéger les terres forestières et encourager les PA et les CL à s'engager activement dans les processus de prise de décision. De plus, la mise en œuvre des projets de loi sur les terres et l'aménagement du territoire, offre une plateforme pour accroître la proportion de territoires protégés ou réglementés par les PA et les CL. La révision en cours de la loi sur la conservation et l'élaboration de la politique forestière du pays sont également des occasions stratégiques pour les OSC et les communautés de plaider en faveur de l'adoption et de la mise en œuvre de dispositions progressistes. Nos principales priorités pour 2024 sont les suivantes :

- Soutenir l'élaboration de mesures de mise en œuvre de la loi sur les PA et la promulgation du projet de loi sur l'aménagement du territoire et sa mise en œuvre.
- Faciliter le partage des connaissances, soutenir des dialogues multipartites, influencer les réformes visant à sécuriser juridiquement les zones de conservation communautaire et promouvoir la conservation dirigée par la communauté.
- Soutenir la poursuite de la mise en œuvre du processus de sylviculture communautaire et la restauration des écosystèmes (zones dégradées), y compris l'achèvement du développement d'outils d'aménagement du territoire et la capitalisation des différentes données

cartographiques existantes sur les territoires des communautés dans le Plan d'aménagement du territoire qui sera élaboré par les ETD.

- Soutenir les droits des femmes en veillant à ce que leurs voix soient entendues dans les processus décisionnels en matière de gouvernance forestière et foncière, en renforçant les capacités des femmes rurales et en soutenant des activités économiques et culturelles résilientes ou de moyens de subsistance.
- Faciliter des dialogues multipartites sur la mise en œuvre d'initiatives locales, nationales et provinciales ciblant la conservation, les terres, le climat et les droits communautaires.

Stratégies

- 1. Analyse et mobilisation :** Premièrement, tirer parti des données et du pouvoir de la coalition pour influencer divers processus de réforme ; soutenir l'élaboration des mesures de mise en œuvre de la législation sur les PA ; et faciliter les dialogues multipartites, afin de promouvoir un engagement direct avec le gouvernement et de mettre l'accent sur les droits des femmes. Deuxièmement, s'engager directement avec le gouvernement, le Parlement, le Sénat et la Présidence pour l'adoption du projet de loi sur l'aménagement du territoire, ainsi que pour l'élaboration et l'adoption de textes juridiques garantissant les zones de conservation communautaire, y compris la stratégie de conservation communautaire de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN).
- 2. Renforcement des capacités et mobilisation :** Exploiter les données pour documenter les connaissances autochtones et promouvoir le respect et la protection des connaissances en matière de propriété intellectuelle des PA et des CL. Il s'agit notamment de promouvoir la résilience et de sensibiliser à la protection des défenseurs des droits de l'homme puis de renforcer les initiatives locales en matière de moyens de subsistance, notamment celles menées par des femmes.

Risque et stratégies d'atténuation pour la RDC

Risques	Stratégies d'atténuation
Constant remplacement des responsables gouvernementaux et des décideurs politiques. Ceci verra lors des élections présidentielles et parlementaires qui se tiendront en décembre 2023. La mise en œuvre des réformes implique le plus souvent de renforcer les capacités des responsables gouvernementaux et des décideurs politiques puis de travailler en étroite collaboration en établissant une confiance mutuelle. Cependant, ces relations, qui prennent du temps à se développer, sont remises en question par les changements constants de fonctionnaires au sein des ministères.	Engagement direct avec un éventail de décideurs, avec des représentants de la société civile et de la communauté par le biais de réunions et de renforcement des capacités. C'est l'une des principales recommandations du dialogue de haut niveau qui s'est tenu en RDC en octobre 2023. Les engagements multipartites seront encouragés, pour assurer un engagement soutenu.

Risques	Stratégies d'atténuation
Mélanger les communautés et les groupes sociaux au sein de communautés ayant différentes perceptions et relations avec la nature. Souvent, au sein d'une même communauté, les avis sont partagés lorsqu'il s'agit de gérer les ressources. Or, la pression des investisseurs, soutenus par l'État, expose parfois les communautés conservatrices à prendre des décisions qui vont à l'encontre de leur mode de vie, mettant ainsi en péril les droits collectifs des communautés dont le mode de vie et les moyens de subsistance dépendent étroitement des ressources.	Renforcer les espaces de dialogue sur le régime foncier collectif pour chaque groupe social séparément et de manière ciblée, notamment les PA, les CL, les jeunes et les femmes dans chaque territoire, afin d'assurer des processus de prise de décision inclusifs dans toutes les actions visant la restauration, la conservation communautaire et l'action climatique.
Retard dans la mise en œuvre du plan d'action en raison du contexte post-électoral, des inondations et autres catastrophes climatiques dans certaines localités	Un suivi continu de l'évolution de la situation au niveau national et la modification des contrats, le cas échéant, contribueront à atténuer ces risques.

Madagascar

État des lieux

Madagascar est reconnu mondialement comme un point chaud de biodiversité, d'où l'importance cruciale de préserver les droits fonciers des communautés pour maintenir cet écosystème unique. Le pays s'est engagé dans un processus de réforme législative visant à renforcer la reconnaissance et la protection des droits fonciers communautaires, conformément aux Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts, publiées en 2012. La réforme, toujours en cours depuis 2005, contribuera à la reconnaissance des droits de propriété à travers le processus de certification foncière et améliorera la complémentarité entre le droit statuaire et le droit coutumier en rapprochant les lois conçues de manière centralisée des pratiques locales et en les faisant adopter par le gouvernement. D'ores et déjà, le document de politique foncière de 2015 reconnaît les droits des communautés sur leurs terres traditionnelles.

Les Fokonolona, ou communautés locales de Madagascar, revendiquent plus de 64 pour cent des terres forestières du pays, mais n'ont des droits légaux [que sur 5,12 pour cent](#) de ces terres, bien qu'elles jouent un rôle essentiel dans la protection des ressources naturelles du pays. Le manque de terres expose les communautés autochtones et locales à une pauvreté absolue, avec des répercussions disproportionnées sur les femmes et les jeunes. Les taux massifs de déforestation entre 2001 et 2021 ont amplifié ces défis, réduisant de 25 pour cent la couverture végétale. L'implication des communautés locales dans la gestion durable des forêts est essentielle pour

réduire la déforestation et encourager la régénération des forêts. Cela contribue à la lutte mondiale contre le changement climatique et la perte de biodiversité.

Au cours des deux dernières années, grâce au financement de la GIZ, la coalition a investi dans la sécurisation des droits communautaires par le biais du projet « Renforcer les droits fonciers communautaires par la création de coalitions, la réforme foncière et la recherche pour une meilleure gestion forestière, puis le renforcement des moyens de subsistance des communautés à Madagascar. » Le projet vise à garantir les droits fonciers communautaires, en particulier les droits fonciers des femmes, en facilitant la formation de coalitions, en aidant à la recherche foncière coutumière prioritaire, en contribuant à l'élaboration de textes juridiques sur les droits fonciers communautaires et en plaidant pour l'adoption des dispositions relatives aux droits fonciers communautaires de la réforme foncière.

Possibilités et priorités

Le processus de réforme foncière en cours à Madagascar, ainsi que le soutien de la GIZ, sont stratégiques pour établir un cadre d'organisation et de sécurisation des droits des communautés, notamment ceux des femmes. Les priorités de la coalition pour 2024 sont les suivantes :

- **Soutenir le gouvernement dans le développement du Programme foncier national II**, en cours, avec l'espoir d'un avenir où les droits fonciers communautaires soient pleinement reconnus, garantissant ainsi la stabilité des communautés locales et la préservation du patrimoine naturel de Madagascar.
- **Organiser des dialogues multipartites en facilitant les échanges entre toutes les parties impliquées pour la mise en œuvre des droits communautaires** dans le cadre du Programme foncier national II en cours.
- **Élaborer des documents** juridiques détaillés sur le statut spécifique des terres communautaires afin de clarifier les droits et les responsabilités.
- **Sensibiliser** les décideurs politiques, les institutions gouvernementales et le grand public aux questions relatives aux droits fonciers communautaires, par le biais de campagnes de plaidoyer aux niveaux local, national et international.
- **Promouvoir des programmes de renforcement des capacités** pour les parties prenantes locales, y compris les membres de la communauté, les leaders locaux et les représentants des organisations de la société civile. Cela comprendra une formation sur les droits fonciers, la gestion durable des ressources naturelles, les techniques de plaidoyer et d'autres compétences essentielles.

Stratégies

1. Analyse et mobilisation :

- a. Influencer la réforme en recueillant des données pertinentes sur les droits fonciers des communautés, les meilleures pratiques de gestion des terres et les impacts sociaux et environnementaux. Ces données serviront de base factuelle pour le plaidoyer et la formulation des politiques.
- b. Assistance technique et conseil juridique en apportant un soutien aux communautés locales dans la gestion des terres et en offrant des conseils juridiques pour les aider à comprendre et à défendre leurs droits. Cela peut inclure la participation d'experts juridiques et de spécialistes techniques pour soutenir les efforts de la communauté.
- c. Renforcer les mécanismes de gouvernance locale en s'engageant auprès des autorités locales, notamment par la mise en place de comités communautaires et de systèmes de prise de décision participatifs.

Risques et stratégie d'atténuation pour Madagascar

Risques	Stratégies d'atténuation
Manque de contrôle de l'échéancier de la réforme foncière	Sensibilisation continue des décideurs politiques et utilisation des médias comme moyen de déclencher des changements stratégiques au cours du processus de réforme
Mobilisation et engagement limités de la part des communautés et des organisations locales pour défendre leurs droits dans les programmes nationaux en cours en raison du manque d'inclusivité des réformes.	Renforcement des capacités des communautés locales pour leur permettre de mieux comprendre leurs droits fonciers, les mécanismes juridiques et les espaces de discussion à leur disposition pour défendre leurs droits face aux menaces existantes au niveau local à travers le renforcement des relations et l'expansion des plateformes existantes.
Retard dans la mise en œuvre du plan d'action en raison du contexte post-électoral, des inondations et autres catastrophes climatiques dans certaines localités.	Un suivi continu de l'évolution de la situation au niveau national et la modification des contrats, le cas échéant, contribueront à atténuer ces risques.
Le financement actuel de la GIZ n'est ni renouvelé ni continué. L'intervention de la coalition à Madagascar est soutenue par des financements ciblés de la GIZ, qui sont presque arrivés à terme et qui ne seront peut-être pas renouvelés.	Des discussions sont en cours avec la GIZ en vue d'un renouvellement ou d'une prolongation du financement. Si le financement n'est pas renouvelé ou prolongé, la coalition quittera le pays.

Plans de travail par thème



DROITS, CLIMAT ET CONSERVATION

Avec l'adoption du Cadre mondial de la biodiversité 2022 de Kunming à Montréal, l'importance de garantir les droits fonciers et les droits de subsistance des communautés autochtones et locales est désormais reconnue pour la première fois. Les panels intergouvernementaux sur le changement climatique et la biodiversité reconnaissent que garantir ces droits constitue le moyen le plus efficace et équitable de protéger la nature. Cependant, cette reconnaissance croissante des droits des peuples autochtones et des communautés locales est de plus en plus menacée alors que les gouvernements et les entreprises continuent de se tourner vers des solutions fondées sur la nature qui risquent d'étendre la superficie totale soumise à une gestion stricte de la conservation, de s'appuyer davantage sur les marchés du carbone et d'accélérer l'utilisation des systèmes de crédits pour la biodiversité.

Avec le potentiel de croissance massive des marchés du carbone dans les années à venir (24 à 40 milliards de dollars américains par an d'ici 2030) et les négociations en cours autour de l'élaboration du mécanisme visé à l'article 6.4, les marchés du carbone sont devenus une source potentielle de revenus et une menace pour les moyens de subsistance et les droits que les PA et les CL ne peuvent ignorer. L'insuffisance des fonds et l'incapacité des pays développés à respecter leurs engagements financiers existants envers les gouvernements du Sud global (tels que les 100 milliards de dollars promis pour le financement climatique et le fonds pour les pertes et dommages vide), ont conduit de nombreux gouvernements à mettre en œuvre des projets juridictionnels sur les territoires des détenteurs de droits et à aligner leurs cadres juridiques pour utiliser les marchés du carbone comme source de financement potentielle, par exemple en nationalisant les droits sur le carbone.

Tout cela engendre de profondes répercussions pour les PA et les CL, puis un impact sur leur sécurité foncière et leurs droits en matière de carbone. Alors que les gouvernements se préparent à s'impliquer davantage dans les marchés du carbone, ils constituent également une menace croissante pour les détenteurs de droits. Alors que leur accès au financement direct s'est amélioré et que plusieurs mécanismes de financement autochtones et communautaires, tels que le fonds Nusantara en Asie et le Fonds territorial mésoaméricain, sont devenus opérationnels, les marchés du carbone sont largement présentés comme la seule source disponible de financement durable à long terme. Cela accroît directement les pressions sur les communautés pour qu'elles s'engagent à leurs côtés malgré les graves risques que cela représente pour la réalisation de leurs droits fonciers collectifs et leurs droits aux moyens de subsistance.

Force est de constater que des lacunes majeures persistent dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets et des systèmes juridictionnels de réduction des émissions, malgré des investissements massifs visant à développer des normes élevées d'intégrité. Ces lacunes s'expriment par : un déséquilibre inhérent au niveau du pouvoir et de l'information entre les détenteurs de droits et les promoteurs du marché du carbone ; une implication limitée des communautés dans la conception et la mise en œuvre de telles interventions ; des lacunes dans la

compréhension technique des mécanismes de financement du marché du carbone ; des garanties faibles et des accords de partage des avantages insuffisants ; et un manque de clarté quant aux implications à long terme des accords signés sur les droits des communautés à la terre, aux ressources et aux moyens de subsistance.

L'adoption du Cadre mondial de la biodiversité a ouvert de nouvelles opportunités et de nouveaux risques dans l'atteinte de son objectif de conserver efficacement 30 pour cent des zones d'ici 2030 (« 30x30 ») conformément aux approches de conservation fondées sur les droits et menées par les communautés. Toutefois, sa mise en œuvre réussie dépendra de la sécurisation des droits territoriaux des PA, des CL et des PAD ainsi que de la reconnaissance des zones conservées par les détenteurs de droits en tant que zones protégées. Cela nécessitera de réformes foncières nationales ainsi que de nouveaux cadres juridiques et politiques pour permettre la création et le soutien de la conservation dirigée par les communautés.

Actuellement, au moins 1,375 millions d'hectares de terres appartenant à des PA, des CL et des PAD n'ont pas encore été reconnus. Ceci expose de nombreux détenteurs de droits au risque de voir leurs territoires non reconnus saisis et établis en zones protégées grâce à des approches de conservation blindées dans le cadre des tentatives des gouvernements d'atteindre l'objectif 30x30.

L'analyse des principaux problèmes liés aux droits nationaux sur le carbone, à la mise en œuvre de projets liés au marché du carbone, aux systèmes émergents de crédits pour la biodiversité et aux cadres de conservation dirigés par les communautés, permettra de faire avancer l'objectif stratégique de RRI de mobiliser les principaux acteurs et de tirer parti des réseaux, des données et des outils pour soutenir le régime foncier, la gouvernance et l'autodétermination des communautés. Cette approche inclut la mobilisation des secteurs du climat et de la conservation pour soutenir le programme des droits fonciers en raison du lien inhérent entre les territoires des détenteurs de droits et les projets climatiques et de conservation.

Opportunités émergentes

Dans un avenir prévisible, la nécessité de mesures décisives en matière de climat et de biodiversité prises par les gouvernements, le secteur privé et les sociétés dans leur ensemble, se révélera probablement dans un contexte général de hausse de l'inflation, de tensions géopolitiques accrues et d'insécurité économique croissante. Bien que les opportunités de promotion d'approches fondées sur les droits pour les actions en faveur du climat et de la biodiversité restent fortes, il est peu probable que ceux qui détiennent la clé du changement poursuivent des programmes transformateurs en l'absence de preuves plus solides et convaincantes sur les avantages communs des approches fondées sur les droits, de clarté sur les voies à suivre et de demandes plus fortes et mieux coordonnées de la part des PA, des PAD et des CL, notamment des femmes et des jeunes de ces groupes.

À ce titre, RRI a un rôle stratégique à jouer pour : i) évaluer et comprendre les opportunités d'actions en faveur du climat et de la biodiversité menées par les détenteurs de droits dans les cadres juridiques et réglementaires existants et émergents, dans les principaux pays tropicaux et subtropicaux ; ii) promouvoir et défendre les droits fonciers, territoriaux et à l'autodétermination des PA, des PAD et des CL, notamment des femmes et des jeunes de ces groupes au regard de solutions fondées sur la nature et d'approches basées sur le marché en particulier ; iii) plaider pour l'adoption du [Standard pour les droits fonciers](#) par les leaders du climat et de la conservation, à la fois pour renforcer les actions climatiques et de conservation fondées sur les droits et défendre les responsabilités des détenteurs de droits en tant qu'égaux et partenaires dans toutes les interventions liées à la terre ; et iv) renforcer la coordination, le partage des connaissances et la solidarité des détenteurs de droits sur les actions et initiatives en matière de climat et de biodiversité susceptibles de porter atteinte à leurs droits et la poursuite de leurs priorités autodéterminées.

À l'appui de ces actions fondamentales, RRI tirera parti de ses études de référence sur le carbone stocké dans les terres et territoires communautaires, de l'adéquation des cadres juridiques soutenant les transactions fondées sur le marché et de sa base de données de suivi des régimes fonciers pour évaluer les circonstances nationales afin de faire avancer les actions en faveur du climat et de la biodiversité fondées sur les droits. Nous accorderons une attention particulière à l'adéquation des programmes d'investissement basés sur le marché et les résultats pour évaluer les impacts actuels et à long terme (positifs et négatifs) sur les communautés au niveau des projets et des juridictions, en termes de capacité à poursuivre leurs propres priorités et à garantir leurs droits sur les terres, les territoires et le carbone qu'elles possèdent et gèrent de façon coutumière.

Stratégies

En 2024, le programme en matière de droits, de climat et de conservation continuera de catalyser l'ambition, la coordination et l'innovation mondiales afin de renforcer l'action des détenteurs de droits au niveau et au rythme requis pour atteindre les objectifs mondiaux en matière de climat et de conservation à l'horizon 2030, tout en mobilisant les principaux acteurs et les données pour soutenir les droits fonciers communautaires et à l'autodétermination. Pour ce faire, RRI cherchera à tirer parti de sa prévoyance analytique, de son pouvoir de mobilisation et de ses capacités innovantes pour garantir des progrès en matière de solutions climatiques et de biodiversité fondées sur les droits, et à renforcer le leadership des détenteurs de droits dans la poursuite d'un avenir juste et équitable. Nous nous concentrerons sur les stratégies et actions suivantes :

- 1. Réévaluer l'état des droits sur le carbone dans les pays tropicaux et subtropicaux et l'étendue des cadres juridiques et réglementaires nécessaires pour soutenir les droits des communautés dans le contexte des transactions liées au carbone.** Depuis [la publication de l'étude](#) de 2021 sur l'état des droits des communautés au carbone stocké dans les terres et forêts tropicales, de plus en plus de pays ont cherché à nationaliser les droits sur le carbone et à restreindre les accords de partage des avantages sous forme de

contribution proportionnelle pour les terres et forêts communautaires légalement reconnues. À l'approche de la finalisation de l'article 6 de l'Accord de Paris visant à soutenir les mesures de coopération pour transférer et échanger les crédits de carbone générés par les efforts de réduction des émissions, dans un avenir prévisible les investissements dans les marchés volontaires du carbone et les systèmes juridictionnels définiront probablement la situation mondiale dans le secteur foncier.

Dans un contexte où les investissements réalisés à ce jour n'ont pas encore généré l'intégrité sociale et environnementale revendiquée par leurs partisans, nous avons besoin de toute urgence de plus de clarté sur les impacts probables des approches fondées sur le marché afin de soutenir la prise de décision et le plaidoyer des détenteurs de droits et de leurs alliés aux niveaux local, national et international. La mise en œuvre de cette activité nécessitera une étroite collaboration avec l'équipe chargée du suivi de la titularisation pour la collecte et l'analyse des données, ainsi qu'avec les programmes régionaux visant à mettre en lumière les problèmes et les circonstances propres à chaque pays.

2. **Étude mondiale des impacts (positifs et négatifs) des projets et des systèmes juridictionnels de réduction des émissions.** Malgré certaines preuves crédibles des avantages générés par les projets de réduction des émissions de carbone dans des circonstances particulières, les rapports documentés et non vérifiés publiés à ce jour suggèrent que, dans la plupart des cas, la participation communautaire aux programmes de compensation génère des impacts plus négatifs que positifs. De même, au niveau juridictionnel, les paiements basés sur les résultats pour les réductions d'émissions ont produit divers avantages pour les communautés, mais alors que les pays se tournent vers des systèmes juridictionnels ancrés dans des approches et des normes fondées sur le marché, tels que ceux promus par la LEAF via son cadre ART-TREES, les détenteurs de droits signalent de plus en plus être marginalisés par rapport à leurs capacités et droits sur les résultats et les décisions poursuivis par les promoteurs et les gouvernements nationaux.

Afin de renforcer l'engagement des détenteurs de droits sur ces questions et d'éclairer l'avenir des transactions fondées sur le marché, RRI procédera à une évaluation globale des expériences communautaires à ce jour. La mise en œuvre de cette activité nécessitera une étroite collaboration avec les programmes régionaux de RRI.

3. **Évaluation de l'état de préparation de la législation nationale pour la promotion d'approches de conservation fondées sur les droits.** Les dispositions du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal (GBF) visant à reconnaître les droits des PA et des CL peuvent être utilisées par les États parties pour promouvoir des approches fondées sur les droits afin d'atteindre efficacement l'objectif 30x30. Parallèlement à l'objectif 22 sur la nécessité d'une participation pleine, effective, équitable et inclusive des PA, des CL, des femmes et des jeunes, y compris la nécessité de reconnaître leurs droits sur les terres, les territoires, les ressources et les connaissances traditionnelles, le GBF jette les bases

d'actions de conservation progressives mais s'abstient de donner la priorité aux approches fondées sur les droits dans tous les futurs efforts de conservation.

Pour faire progresser la conservation autochtone et menée par les communautés, RRI évaluera l'adéquation de la législation existante en matière de conservation dans les principaux pays tropicaux et subtropicaux, dans le but d'identifier les lacunes, les opportunités et les points d'entrée pour les communautés et les États parties dans leur quête d'approches fondées sur les droits pour la conservation de la biodiversité à grande échelle. La mise en œuvre de cette activité nécessitera d'une étroite collaboration avec l'équipe de suivi de la titularisation.

- 4. Mettre à jour et élargir la base de référence mondiale sur le stockage du carbone dans les terres collectives.** En partenariat avec le Centre de recherche climatique Woodwell (WCRC), RRI mettra à jour l'analyse de 2018 du carbone stocké dans les terres et les forêts communautaires et élargira la gamme de variables prises en compte pour inclure des indicateurs sur la qualité globale et les menaces qui pèsent sur les terres et les forêts communautaires. La mise à jour intégrera les nouvelles données de RRI, du WCRC et les données 2021 collectées avec le GATC. Il s'agit de travaux qui devaient avoir lieu en 2023 mais qui ont été retardés en raison de priorités concurrentes. La mise en œuvre de cette activité nécessitera d'une étroite collaboration avec l'équipe de suivi de la titularisation et fournira une mise à jour urgente des données actuellement utilisées par les détenteurs de droits, leurs alliés et la communauté scientifique au sens large pour faire avancer des solutions fondées sur les droits.
- 5. Poursuivre et élargir la série de dialogues sur l'avenir climatique de RRI lancée en 2023 afin de renforcer davantage le partage des connaissances, l'apprentissage et la coordination menés par les détenteurs de droits sur les approches marchandes et non marchandes du financement climatique.** En nous appuyant sur le succès de la première initiative de cette série, organisée par RRI en collaboration avec RFN, RFUS et FPP, nous élargirons la série de dialogues sur l'avenir climatique via des sessions en présentielles et virtuelles pour servir d'espace dédié où les détenteurs de droits pourront partager leurs expériences, renforcer la coordination et développer des actions conjointes efficaces à l'appui des priorités mondiales en matière de climat et de conservation.
- 6. Intensifier l'adoption du Standard pour les droits fonciers et son intégration dans les garanties volontaires des initiatives mondiales en matière de climat et de conservation.** En coordination avec le programme Amérique latine de RRI, nous soutiendrons le pilotage et la socialisation du Standard pour les droits fonciers au sein des peuples afro-descendants de Colombie et d'autres organisations et réseaux communautaires sélectionnés en Asie et en Afrique. Cela nous aidera : à améliorer la connaissance et la compréhension partant de la base des principes qui sous-tendent le Standard ; à soutenir le plaidoyer et l'engagement aux niveaux local et national en faveur des initiatives relatives au climat et à la conservation ; et à l'adoption par d'autres détenteurs

de droits dans les régions. En créant une demande claire et efficace de la part des détenteurs de droits eux-mêmes, RRI cherchera à renforcer l'utilisation et l'application du Standard en tant qu'exigence première pour les partisans d'actions et d'investissements à l'échelle du paysage.

- 7. Soutenir l'engagement des détenteurs de droits dans les forums pertinents sur le climat et la biodiversité.** Conformément aux initiatives clés décrites ici et à l'engagement de RRI en faveur d'actions pour le climat et la biodiversité et fondées sur les droits, nous soutiendrons de manière proactive l'engagement des représentants des détenteurs de droits sur les plateformes et dans des espaces mondiaux dédiés afin de les aider à faire avancer leurs priorités autodéterminées.

Risques et stratégies d'atténuation

Risques	Probabilité d'occurrence	Stratégies d'atténuation
Contraintes de capacité	Modéré	Collaborer avec des partenaires experts et des consultants pour développer certains axes de travail, en réduisant ainsi les exigences en matière de capacités du personnel.
Environnement mondial de plus en plus surchargé et compétitif	Faible	Veiller à ce que la recherche comble les lacunes de la littérature existante. Avec RRI en tête, mener de nouvelles études en développant des recherches sur les droits en matière de carbone, les impacts des marchés du carbone et la conservation fondée sur les droits. Adopter des approches collaboratives réunissant des organisations de premier plan dans chaque domaine de travail, en s'appuyant sur l'expérience en tant qu'organisateur stratégique de RRI.
Difficultés au sein du réseau pour soutenir la collecte de données sur les expériences du marché du carbone sur le terrain	Modéré	Mettre en place un système pour informer clairement le réseau des objectifs, de la portée de l'étude de référence et des buts dès le début, avec un suivi régulier pour recevoir une remontée d'informations et des inquiétudes.
Large éventail de connaissances techniques des marchés du carbone qui peut rendre difficile l'enquête auprès des communautés autochtones et locales	Modéré	Élaborer un langage clair et accessible sur les marchés du carbone afin de communiquer avec des acteurs ayant des expériences et des contextes variés.

JUSTICE DE GENRE

Raison d'être de l'engagement

La reconnaissance du rôle important et du leadership des femmes dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique et dans la conservation s'est accrue à la fois dans les récits mondiaux et dans les discours gouvernementaux sur les objectifs de justice environnementale et sociale. Les femmes autochtones, afro-descendantes et des communautés locales, y compris les jeunes, ont désormais plus de visibilité dans les dialogues internationaux sur le changement climatique et la conservation, apportant une diversité de voix et de perspectives essentielles pour faire progresser l'équité dans le développement social et économique. Elles ont également renforcé leur leadership et leur participation au sein [des gouvernements](#), [des institutions nationales](#) et [des programmes de défense](#) des droits au niveau local.

Pourtant, les femmes continuent de se heurter à des obstacles structurels à tous les niveaux pour exercer leur leadership et leurs droits humains et fonciers et, dans certains cas, à des reculs de leurs droits civils. Cela se reflète dans [les progrès accomplis](#) en vue de la réalisation de l'ODD 5 (égalité entre les hommes et les femmes), qui est « loin d'être sur la bonne voie » pour surmonter les inégalités entre les hommes et les femmes, les préjugés à l'égard des femmes, l'accès inégal à la santé sexuelle et reproductive, la représentation politique inégale, les disparités économiques et l'absence de protections juridiques.

Les inégalités persistantes en matière d'accès et de propriété des terres et des ressources continuent d'avoir un impact disproportionné sur les femmes PA, PAD et CL dans le monde entier. Des lois statutaires et coutumières discriminatoires, combinées à un manque persistant de législation sensible au genre sur la tenure foncière communautaire, sapent et rendent invisible le rôle des femmes dans la gouvernance et la prise de décision en matière de terres et de ressources.

Le financement direct des femmes communautaires est un autre défi majeur, qui limite leur autonomie économique et leur droit à l'autodétermination. Seul [un dollar sur 100](#) consacré à l'égalité des sexes va à des organisations féministes ou de femmes dans le monde entier et les quelques données disponibles montrent que le financement des groupes de femmes autochtones, des communautés locales et d'afro-descendance, ainsi que des programmes qui les soutiennent, est insuffisant. Les données officielles sur les financements accordés aux femmes afro-descendantes sont pratiquement inexistantes. En outre, [une étude récente](#) analysant le soutien des bailleurs de fonds à la gestion communautaire des droits fonciers et des forêts a révélé que **seuls 27 pour cent des financements incluait des mots clés liés au genre dans les descriptions de projets**.

Les priorités de RRI dans le cadre de son quatrième programme stratégique IV (SP4) comprennent la promotion des droits fonciers et des rôles des femmes des PA, PAD et CL dans la gouvernance et le leadership, tout en soutenant l'ouverture d'espaces pour leur participation et leur représentation.

Avec la formation de WiGSA en 2022, la justice de genre a ouvert la voie à des liens plus étroits entre les agendas et les efforts de plaidoyer des femmes communautaires en matière de droits fonciers dans toutes les régions. La mission de WiGSA est de plaider en faveur de changements dans la structure mondiale actuelle du financement des donateurs afin de rendre le financement du climat et de la biodiversité accessible et disponible pour les femmes qui travaillent sur le terrain.

Le plan de plaidoyer stratégique de WiGSA comprend l'élaboration d'une documentation basée sur des preuves concernant les financements qui atteignent les femmes et les types de projets qu'elles développent malgré le manque de soutien ; l'évaluation et la cartographie des forces, des lacunes et de la portée géographique des organisations membres de WiGSA ; les espaces internationaux pour obtenir une représentation ; la cartographie des donateurs et des espaces pour promouvoir le dialogue direct ; le suivi de la mise en œuvre de la politique sur les droits des femmes/les droits à la titularisation ; et la poursuite de l'apprentissage par les pairs au niveau intrarégional et interrégional. Depuis, les membres de WiGSA ont participé activement à des forums internationaux pour discuter de ces priorités, notamment la [7e assemblée du Fonds pour l'environnement mondial \(FEM\)](#) à Vancouver ; l'événement parallèle de la conférence [2023 Women Deliver](#) sur l'avancement de la justice climatique féministe grâce à l'État de droit ; [la semaine mésoaméricaine du climat](#) ; et [le premier forum des femmes autochtones et des communautés locales d'Afrique centrale et du bassin du Congo](#). La Communauté d'apprentissage des financeurs pour les femmes et l'environnement ([FLAC](#)) a également engagé des discussions pour savoir comment et pourquoi WiGSA a été créée et pour identifier les points de connexion et les collaborations possibles. Leur intérêt est né de l'étroite coïncidence entre les objectifs de la FLAC et du WiGSA, qui sont de changer les paradigmes et de briser les limites imposées par les schémas de financement descendants, ce que la FLAC a l'intention de faire du point de vue des donateurs.

En 2024, RRI publiera sa première mise à jour quinquennale de [Pouvoir et potentiel](#). Le rapport phare fera le point sur les droits fonciers collectifs des femmes dans 35 pays représentant près de 80 pour cent des forêts d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. S'appuyant sur les contributions de la coalition RRI, de WiGSA et d'autres experts, le rapport soulignera les implications des principales conclusions pour les questions essentielles aux objectifs de plaidoyer des détenteurs de droits et des organisations de femmes autochtones, afro-descendantes et communautaires. Grâce à une analyse ciblée et à des études de cas, RRI formulera des recommandations spécifiques à l'intention des gouvernements, de la société civile et des acteurs du secteur privé afin de renforcer la reconnaissance juridique et la réalisation des droits fonciers communautaires des femmes. En outre, ces données actualisées seront disponibles sur l'outil de tenure en ligne de RRI.

Opportunités émergentes

Le programme Justice de genre de RRI continuera à renforcer la coordination interrégionale, l'apprentissage par les pairs et l'échange de connaissances et d'expériences entre les groupes de femmes, les organisations et les associations par le biais de rencontres virtuelles et de réunions en personne en 2024. Cet échange de connaissances et d'expériences renforcera également la

recherche à plusieurs niveaux et garantira que l'analyse mondiale répond aux besoins et aux priorités des femmes des communautés locales, autochtones et afro-descendantes au niveau local.

WiGSA est devenu un véhicule stratégique pour les PA, PAD et CL l'appel des femmes pour un soutien direct à leur agenda basé sur les droits. WiGSA a attiré l'attention d'organisations internationales, ce qui lui a ouvert de nombreuses possibilités de représentation lors d'événements à venir. Par exemple, le FEM a facilité la participation d'un membre asiatique du WiGSA à la 7e assemblée du FEM. Nous coordonnons actuellement avec le caucus des femmes de la CDB des Nations unies une formation spécifique pour les membres du WiGSA sur l'utilisation stratégique du caucus pour positionner leurs agendas. En outre, RRI et WiGSA élaboreront un plan de plaidoyer en faveur du respect par les gouvernements du plan d'action sur le genre de la CDB, adopté par les parties en décembre 2022.

RRI soutiendra WiGSA en facilitant ses réunions en personne et virtuelles afin d'affiner ses plans de plaidoyer ciblant différents publics et en facilitant sa participation à des espaces de négociation clés avec des propositions bien définies pour un financement direct. RRI poursuivra également un dialogue direct avec le FLAC pour connaître les possibilités de soutien et de financement des organisations de femmes par les bailleurs de fonds des secteurs de l'environnement, des droits de l'homme et des droits de la femme. Justice de genre a créé un portefeuille de donateurs potentiels pour les droits des femmes afin de soutenir les plans de WiGSA visant à explorer les possibilités de dialogue et de financement.

Afin de doter la coalition RRI d'une analyse fondée sur des données probantes pour améliorer son plaidoyer international en faveur d'un financement direct des femmes, RRI lancera une étude qui mesurera les niveaux de financement de base pour les organisations de femmes autochtones, afro-descendantes et des communautés locales, ainsi que les programmes qui les soutiennent. Elle évaluera dans quelle mesure les subventions et les mécanismes de financement existants sont considérés comme adaptés à leur objectif par les organisations bénéficiaires. Outre les données accessibles au public, l'initiative recueillera et analysera des données auprès d'un échantillon d'organisations intégrant des membres de WiGSA.

Le programme Justice de genre utilisera également l'analyse régionale comme outil pour promouvoir l'apprentissage au sein des groupes, réseaux et organisations de femmes dans les trois régions et pour définir l'alignement des efforts de plaidoyer au niveau mondial. Le programme favorisera également l'équilibre entre les sexes en matière de participation et d'expression, en veillant à ce que les groupes marginalisés aient la possibilité de contribuer et de participer à l'ensemble des événements et réunions de RRI. En coordination avec l'équipe de communication et les équipes régionales, Justice de genre mettra en avant les réussites qui mettent en évidence le rôle des femmes, des hommes et des jeunes dans la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes en matière de droits fonciers et de droits d'occupation des ressources.

Nous prévoyons de participer à plusieurs événements internationaux clés en 2024, notamment la 68^e session de la Commission de la condition de la femme sur le thème prioritaire « Accélérer la réalisation de l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles en s'attaquant à la pauvreté et en renforçant les institutions et le financement dans une perspective de genre » et la Conférence de la Banque mondiale sur la terre sur le thème « Sécuriser le régime foncier et l'accès à la terre pour l'action climatique. » Ces événements serviront de plateforme pour mettre en avant nos recherches sur les droits fonciers des femmes PA, PAD et CL, ainsi que le leadership des femmes, afin de renforcer leurs activités de plaidoyer et de financement.

En 2024, le programme Justice de genre poursuivra sa participation au groupe de référence consultatif de l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), qui oriente les recommandations de l'IIED au Fonds d'investissement pour le climat sur la manière d'aborder le financement des droits des femmes. Le programme a guidé l'IIED dans l'élaboration d'études de cas sur le climat et la biodiversité, les pressions économiques et les normes genrées en Amérique latine. Suite à ces conseils, l'IIED a établi des accords de collaboration avec trois membres du WiGSA : CNAMIB, ASOM et ONAMIAP de Bolivie, de Colombie et du Pérou respectivement pour financer leurs recherches. En 2024, l'IIED et RRI faciliteront un échange de connaissances sur les résultats de la recherche.

En outre, nous continuerons à représenter RRI au sein du comité directeur de la campagne [Stand 4 Her Land](#), en le conseillant sur une approche collective des droits fonciers des femmes et en explorant de nouvelles opportunités de plaidoyer commun.

L'acquisition par RRI de la bibliothèque juridique LandWise en 2023 représente une opportunité clé de positionner RRI comme une ressource essentielle pour les ressources juridiques sur les droits des femmes autochtones, afro-descendantes et communautaires à la terre, aux forêts et à l'eau douce.

Plusieurs nouvelles possibilités de financement direct de Justice du genre sont apparues dans le cadre du nouveau mécanisme financier de RRI, CLARIFI. Actuellement, cinq organisations de femmes ont reçu l'autorisation de soumettre des propositions. Trois d'entre elles sont membres du WiGSA, notamment l'organisation de femmes afro-descendantes ASOM de Colombie pour un projet sur la conservation et l'économie locale fondées sur les droits des femmes, et REFACOF d'Afrique pour un projet visant à promouvoir les droits fonciers des femmes et la résilience face au changement climatique.

Stratégies

S'appuyant sur les réalisations et les avancées précédentes, en 2024, RRI tirera parti d'une plus grande visibilité et d'un meilleur positionnement des stratégies basées sur les droits des femmes et soutiendra le dialogue entre les femmes des PA, PAD et CL et les donateurs afin de faire progresser les droits des femmes en matière de tenure, de gouvernance et de représentation. Pour ce faire, RRI va :

1. S'appuyer sur les programmes relatifs aux droits fonciers des communautés autochtones, afro-descendantes et locales dans les principaux forums internationaux et engager un dialogue avec les donateurs et les gouvernements pour remédier aux inégalités entre les hommes et les femmes et aux lacunes historiques en matière de financement des femmes dans les pays du Sud.

- a.** Nous renforcerons le plaidoyer de WiGSA avec des actions cibles mieux définies qui répondent aux besoins et aux agendas des droits des membres dans les trois régions, et qui permettent de mieux positionner leurs voix aux niveaux national, régional et international. Pour ce faire, nous soutiendrons au moins une réunion en personne en Asie et des réunions de coordination virtuelles si nécessaire, et nous leur fournirons les informations et les données cruciales nécessaires à un plaidoyer efficace.
- b.** RRI soutiendra la participation des femmes leaders de la coalition et des membres du WiGSA à des forums internationaux stratégiques cruciaux. Il s'agit notamment de faciliter leurs discussions avec les gouvernements, les donateurs et les alliés afin d'influencer la communauté internationale.
- c.** RRI collaborera avec le Caucus des femmes de la CDB pour fournir une formation au réseau WiGSA sur l'utilisation stratégique de cet espace par les femmes des PA, PAD, CL pour mieux positionner leurs agendas basés sur les droits.

2. Fournir aux femmes autochtones, afro-descendantes et des communautés locales des données et des recherches pour soutenir leurs priorités en matière de plaidoyer.

- a.** RRI produira et lancera son rapport phare sur la profondeur des droits et le genre, mettant à jour ses données sur le statut de la reconnaissance légale des droits fonciers des communautés et des femmes dans 35 pays. Le rapport phare et les documents associés serviront de base au plaidoyer de la coalition RRI et des membres du WiGSA à tous les niveaux - y compris dans les forums mondiaux sur le climat, la biodiversité et les ODD - et seront largement diffusés par le biais des canaux de communication de RRI et de l'Outil de Tenure en ligne de RRI.
- b.** Afin de doter les réseaux de femmes de données et d'outils cruciaux pour soutenir leur plaidoyer et leur accès au financement, nous prévoyons d'établir une base de référence qui mesure le niveau actuel de financement des organisations de femmes opérant au niveau local. La première étape de cette initiative, en 2024, consistera à définir le champ de la recherche et à élaborer une méthodologie préliminaire pour la collecte de données élargies auprès des groupes de femmes eux-mêmes, ainsi qu'à créer une note conceptuelle pour la collecte de fonds en vue d'une analyse à grande échelle. La deuxième étape de ce travail consistera à appliquer la méthodologie en coordination avec les membres du WiGSA.

3. **Promouvoir l'apprentissage et les capacités** : Organiser des réunions virtuelles pour diffuser dans différentes langues les recherches régionales et les études de cas des membres de RRI à l'ensemble de la coalition et aux membres de WiGSA pour promouvoir l'apprentissage, l'échange de connaissances et l'alignement dans le plaidoyer.
4. **Collecte de fonds** : Établir des liens directs avec des donateurs existants et potentiels afin d'explorer les possibilités de financement permettant d'élargir son champ d'action, y compris pour ses recherches sur les financements adaptés aux besoins des organisations féminines communautaires.

Risques et atténuation

Risques	Probabilité d'occurrence	Stratégies d'atténuation
Les demandes croissantes adressées à RRI et WiGSA pour qu'ils rejoignent d'autres organisations et des stratégies qui ne représentent pas toujours un soutien direct à leur agenda.	Elevée	Le programme Justice de genre de RRI doit obtenir des sources de financement supplémentaires nécessaires pour soutenir directement WiGSA et permettre à ses membres de faire entendre leur voix dans le cadre de leurs programmes de défense des droits. L'équipe mobilisera son portefeuille de donateurs dans le domaine du genre et des droits de la femme pour suivre les nouvelles opportunités de financement.
Difficultés de communication interne et établissement d'une dynamique de pouvoir au sein de la WiGSA et des différentes priorités de ses membres.	Modérée	RRI créera des mécanismes pour une communication interne plus transparente et facilitera le dialogue et la collaboration entre les membres.
La concurrence au sein des réseaux interrégionaux ou la domination de certains groupes qui laissent les autres petits mouvements communautaires à la traîne de WiGSA.	Elevée	RRI s'efforcera de créer un mécanisme permettant une représentation équitable sur la base de l'expertise, de l'expérience, des capacités et de la familiarité avec les espaces internationaux auxquels WiGSA participera.

DROITS ET MOYENS DE SUBSISTANCE

Raison d'être de l'engagement

Dans le cadre de leurs stratégies de zéro émissions nettes, le secteur privé progressiste et les institutions de financement du développement qui investissent ou s'approvisionnent dans les zones rurales et forestières des pays en développement prennent des mesures pour garantir les droits fonciers et les moyens de subsistance des PA, des CL et des PAD. Ces groupes reconnaissent que le soutien à la sécurité des droits fonciers collectifs et la contribution aux moyens de subsistance locaux sont des catalyseurs clés des stratégies d'investissement et d'approvisionnement qui maintiennent les forêts tropicales debout, les écosystèmes intacts et les entreprises viables à l'avenir.

À cette fin, les entreprises ont élaboré des plans d'action pour guider les nouveaux investissements et la mise en œuvre de leurs engagements *Forest Positive*,⁷ ainsi que pour se conformer aux nouvelles réglementations du côté de la demande.⁸ Par exemple, le Plan d'action de Nestlé sur les droits fonciers des PA et des CL énonce la stratégie de l'institution pour intégrer, évaluer, traiter et rendre compte des questions relatives aux droits fonciers, et décrit les réformes nécessaires de la chaîne de création de valeur et les possibilités d'action collective.⁹ Le plan d'action de Nestlé démontre l'importance des droits fonciers collectifs et des systèmes de vie ruraux dans la réalisation des engagements *Forest Positive*, et d'autres entreprises influentes reproduisent cette approche dans les secteurs de l'agriculture et des produits forestiers.¹⁰

Avec le développement rapide des plans d'action *Forest Positive*, les entreprises et les investisseurs se penchent désormais sur la manière dont ces plans seront mis en œuvre, en particulier les engagements visant à soutenir les droits collectifs et les moyens de subsistance. De nombreuses entreprises, y compris des associations industrielles comme [la Forest Positive Coalition](#), du Consumer Goods Forum (CGF), évaluent les possibilités d'orienter les investissements directement vers les populations locales dans les paysages ou les juridictions d'approvisionnement afin de soutenir leurs droits et leurs moyens de subsistance tout en préservant les forêts. En identifiant les paysages et en investissant dans la résolution de problèmes majeurs, tels que l'insécurité foncière collective, les entreprises visent à intensifier la mise en œuvre de leurs engagements *Forest Positive*. La Coalition Forest Positive de la CGF a identifié 23 paysages d'approvisionnement dans diverses régions pour commencer à mettre en œuvre ses engagements *Forest Positive* et les investissements associés.¹¹

Les efforts du secteur privé pour canaliser les investissements directs afin de garantir les droits, d'améliorer les moyens de subsistance locaux et d'éliminer la déforestation reflètent les priorités des communautés philanthropiques et de développement. Les donateurs publics et privés se sont engagés à verser 1,7 milliard de dollars lors de la CoP26 à Glasgow pour acheminer un soutien plus direct aux PA, aux CL et aux PAD afin de faire progresser leurs droits fonciers et leurs stratégies

d'autodétermination pour gérer et conserver les écosystèmes clés. Ces efforts ont évolué en 2023, à mesure que les engagements ont été acheminés vers les organisations locales par le biais de nouveaux mécanismes de réattribution gérés par les PA et CL, tels que [CLARIFI](#). Bon nombre des projets qui en ont résulté étaient des activités à l'échelle du paysage visant à garantir les droits, à gérer les forêts et à améliorer les systèmes de vie ruraux (à savoir, les mêmes résultats que ceux recherchés par le mouvement *Forest Positive*). Plus important encore, certains de ces projets se déroulent dans les mêmes paysages et avec les mêmes groupes de parties prenantes que les entreprises et les investisseurs ciblent avec leurs engagements *Forest Positive*.¹² Ces chevauchements représentent des opportunités potentielles de nouveaux partenariats, de collaborations et de cofinancements synergiques.

Même avec l'augmentation des sources de financement et des possibilités de partenariat pour faire avancer le programme de réforme, de nombreuses PA, CL et PAD sont toujours entravées aux niveaux législatif, politique et réglementaire par la pleine réalisation des droits fonciers, qui sont essentiels pour le climat, la biodiversité et le programme d'investissement durable. Même lorsque les droits fonciers sont garantis, la loi et la politique entravent souvent l'organisation des détenteurs de droits collectifs à des fins économiques. Par exemple, des politiques restreignant la collecte et la commercialisation des produits forestiers, limitant l'accès aux marchés et au financement, ou exigeant le respect de régimes fiscaux déraisonnables, entre autres.¹³ Par conséquent, en l'absence d'un plaidoyer ciblé visant à améliorer l'environnement propice à la réalisation des droits et des moyens de subsistance (et donc à la conservation des forêts et d'autres écosystèmes), tous les efforts sont en fin de compte menacés.

Le programme Droits et moyens de subsistance fait progresser l'objectif de RRI de donner aux PA, aux CL et aux PAD les preuves, les capacités, les interactions et le plaidoyer dont ils ont besoin pour s'engager auprès des entreprises et des investisseurs qui ont un impact sur leurs droits et leurs moyens de subsistance autodéterminés, y compris des stratégies de gestion et de gouvernance des terres et des forêts rurales. Le programme accueille et promeut des actifs clés de RRI, tels que [le Groupe Interlaken](#), le mouvement émergent de surveillance communautaire, ainsi que la nouvelle stratégie et la recherche de la coalition visant à faire progresser les moyens de subsistance autodéterminés des PA, des CL et des PAD.

Le programme vise à catalyser l'ambition, la coordination et l'innovation à l'échelle mondiale afin d'étendre l'action des détenteurs de droits au niveau et au rythme requis pour atteindre les objectifs mondiaux en matière de climat et de conservation à l'horizon 2030. Cette stratégie mobilise les principales parties prenantes en tirant parti des réseaux, des données et des outils pour susciter un soutien en faveur des titres de propriété, de la gouvernance et de l'autodétermination des communautés. En 2024, RRI utilisera le programme Droits et moyens de subsistance pour : i) mobiliser le soutien du secteur privé et autonomiser les PA, les CL et les PAD afin de faire progresser la reconnaissance juridique des droits fonciers et forestiers des communautés ; ii) garantir les droits des communautés à gérer, conserver et utiliser les produits et services écosystémiques locaux ; et

iii) mobiliser de nouveaux financements pour faire progresser les objectifs de 2030 en matière de climat et de biodiversité.

Opportunités émergentes

Il y a au moins trois fenêtres d'opportunité émergentes en 2024 pour faire avancer les priorités stratégiques de RRI dans le cadre du programme Droits et moyens de subsistance. Il s'agit notamment de :

- **Mise en œuvre des politiques *Forest Positive* par le Groupe Interlaken et les entreprises et investisseurs liés à RRI.** Les participants du Groupe Interlaken, tels que les dirigeants de grandes marques, les investisseurs et les organisations du secteur privé, dirigent l'élaboration et la mise en œuvre des engagements *Forest Positive* visant à éliminer la déforestation, à contribuer aux systèmes de vie ruraux et à se conformer aux réglementations du côté de la demande dans leurs chaînes d'approvisionnement et leurs investissements. De grandes associations industrielles, telles que le CGF et le Palm Oil Collaborative Group, font également progresser cette initiative, les entreprises participantes élaborant [des plans d'action](#) pour les titres de propriété des PA et CL afin de guider la mise en œuvre de leurs engagements, qui comprennent des engagements spécifiques pour piloter de nouvelles stratégies menées par RRI, comme la surveillance de la chaîne d'approvisionnement dirigée par la communauté, ainsi que pour participer à une action collective via le Groupe Interlaken et explorer des arrangements de cofinancement direct .
- **Mobilisation et canalisation des financements mondiaux directement vers les PA, les CL et les PAD pour gérer et conserver les forêts et les territoires.** Les engagements financiers des donateurs lors de la CoP26, le financement du paysage avancé par les grandes marques et les engagements supplémentaires prévus pour atteindre les objectifs climatiques et de biodiversité à l'horizon 2030 seront finalement mis en œuvre dans des zones communautaires qui chevauchent les empreintes et les investissements des grandes marques et des investisseurs, dont beaucoup sont liés au Groupe Interlaken. Ces chevauchements représentent des opportunités de cofinancement pour les entreprises, les investisseurs et les donateurs qui souhaitent s'associer directement avec les PA, les CL et les PAD (lorsqu'il y a une demande et un consentement de la part des groupes locaux) pour garantir les droits fonciers communautaires et soutenir la gestion locale et la conservation des paysages ruraux. Ce soutien pourrait fournir aux communautés des capitaux substantiels pour faire progresser leurs stratégies de subsistance autodéterminées, y compris de nouvelles voies pour influencer les investissements dans leurs territoires.
- **Réformes et plaidoyer en cours dans les pays formalisant les droits des communautés à gérer et conserver les forêts et à promouvoir l'investissement durable.** Il existe d'importantes possibilités de faire progresser les objectifs du programme Droits et moyens de subsistance en 2024 ; par exemple, la nouvelle loi sur les peuples autochtones pygmées et la législation sur les concessions forestières communautaires en RDC, l'avancement de la

loi sur les terres communautaires au Kenya, l'examen à venir des concessions de palmiers à huile au Libéria, les nouvelles administrations progressistes en Colombie et au Brésil, et les campagnes stratégiques ciblant les entreprises d'huile de palme et de forêts en Indonésie (soutenues par RRI). À l'échelle mondiale, l'avancement du règlement de l'Union européenne sur la déforestation et de la directive sur le devoir de diligence des entreprises en matière de durabilité offre d'importantes opportunités pour relier les outils et les cadres du côté de la demande aux données communautaires sur les impacts des chaînes d'approvisionnement, améliorant ainsi les stratégies du secteur privé pour réduire la déforestation et se conformer à ces règles.

Stratégies

Le programme Droits et moyens de subsistance vise à faire progresser la reconnaissance juridique et l'application des droits communautaires à la terre et aux ressources, y compris la liberté d'exercer ces droits et d'en bénéficier, ainsi que l'adoption à grande échelle d'approches et de réformes fondées sur les droits. Pour ce faire, le programme soutient les environnements juridiques, politiques et économiques favorables à toutes les échelles et dans tous les secteurs ; le renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles pour conduire le changement aux niveaux local, national et international ; et la poursuite d'actions coordonnées et synergiques qui démontrent la faisabilité, renforcent l'ambition et atténuent les risques.

En 2024, le programme Droits et moyens de subsistance mobilisera et exploitera les principaux atouts de RRI tels que le Groupe Interlaken, [l'initiative de surveillance communautaire](#) en pleine croissance et la nouvelle orientation stratégique pour [faire progresser](#) les moyens de subsistances locales à l'appui des interventions synergiques suivantes :

- 1. Mettre en place des réseaux stratégiques pour intégrer les approches fondées sur les droits.** RRI mobilisera le Groupe Interlaken aux niveaux mondial et national pour intégrer les approches fondées sur les droits et faire progresser le programme de réforme foncière dans les pays clés de la matrice d'opportunités. Au niveau mondial, le Groupe Interlaken organisera une retraite en Europe pour célébrer une décennie d'action collective, réfléchir aux changements dans l'environnement afin de mobiliser le soutien du secteur privé en faveur d'un mandat collectif, et actualiser la stratégie de la plateforme pour 10 autres années d'action. La retraite sera animée de manière professionnelle et soutenue par une évaluation formelle des 10 années d'activité du groupe Interlaken. Au niveau national, RRI mobilisera le réseau du Groupe Interlaken pour soutenir le programme de réforme des coalitions foncières dans les pays prioritaires de la matrice d'opportunités, notamment la Colombie, l'Équateur, l'Indonésie, le Kenya, la RDC et le Libéria.
- 2. Étendre et intensifier le suivi de la chaîne d'approvisionnement au niveau local dans les pays et les secteurs clés.** RRI répondra aux demandes du Groupe Interlaken, des associations industrielles et des collaborateurs de RRI pour concevoir et mettre en œuvre des systèmes de surveillance communautaire dans les environnements stratégiques, les

chaînes d'approvisionnement et les investissements. RRI [continuera à soutenir](#) les projets de surveillance communautaire en cours au Libéria et en Indonésie, où les efforts sont maintenant sur le point d'influencer la politique nationale d'investissement et d'être intégrés dans les principaux paysages d'approvisionnement, respectivement. RRI soutiendra un échange de surveillance communautaire, organisé par les dirigeants de PAD en Équateur et en Colombie, afin d'apprendre de l'expérience des experts en surveillance au Libéria et en Indonésie. RRI soutiendra également la socialisation des [Principes de surveillance communautaire](#) du Groupe Interlaken avec la société civile en RDC et l'engagement multipartite ultérieur avec les entreprises forestières agricoles et minières. Ces initiatives conduiront à de nouveaux partenariats entre les détenteurs de droits, le secteur privé et les gouvernements des pays en développement afin de mettre en œuvre des approches fondées sur les droits à l'appui des politiques d'entreprise *Forest Positive* pour les forêts, de la réglementation axée sur la demande, des programmes nationaux de développement économique et des moyens de subsistance et des visions autodéterminés des communautés.

3. **Mobiliser de multiples sources de financement direct pour les droits et les moyens de subsistance des PA, CL, PAD.** RRI s'appuiera sur le Groupe Interlaken pour mobiliser le soutien du secteur privé en faveur du financement et des objectifs régionaux de Path to Scale. RRI s'efforcera d'établir un lien entre *Forest Positive* et les engagements des entreprises et des investisseurs progressistes en matière de durabilité et de développement durable et les engagements de donateurs publics et privés et les véhicules de réattribution dirigés par les détenteurs de droits afin de soutenir directement les PA, les CL et les PAD dans la gestion et la conservation des forêts et des paysages ruraux. Cette stratégie créera de nouvelles possibilités sur le terrain et de nouveaux financements pour des partenariats public-privé-communautaire afin de faire progresser les objectifs de climat et de conservation pour 2030.
4. **Mener une analyse stratégique pour soutenir la réalisation des droits fonciers en termes de moyens de subsistance.** RRI s'appuiera sur sa vision des moyens de subsistance pour développer une nouvelle analyse mondiale de premier plan afin d'évaluer et de comparer, au niveau national, l'ensemble diversifié et complexe de conditions favorables requises pour que les PA, les CL et les PAD puissent poursuivre leurs aspirations économiques et de développement autodéterminées vers la pleine réalisation de leurs droits fonciers sur leurs terres, territoires et ressources. Le cadre qui en résultera complétera la méthodologie de base du suivi de la titularisation de RRI et ouvrira la voie à un nouveau plaidoyer national et mondial de la part de la coalition. En parallèle, RRI dressera un bilan des interventions récentes de la coalition RRI pour promouvoir les aspirations des PA, des CL et des PAD à des moyens de subsistance autodéterminés dans six pays afin d'informer et d'affiner le créneau de RRI, sa proposition de valeur unique et sa théorie du changement pour faire progresser les économies communautaires et l'autodétermination.

Résultats escomptés

- Les dirigeants de marques progressistes, d'institutions de financement du développement, de donateurs, de gouvernements nationaux et de réseaux de détenteurs de droits co-crée des opportunités fondées sur les droits pour mettre en œuvre des politiques *Forest Positives*, des engagements en matière de durabilité et/ou des accords de financement direct afin de garantir des droits fonciers collectifs et d'améliorer les moyens de subsistance locaux.
- Les principales entreprises utilisent des cadres de surveillance communautaire dans leurs chaînes d'approvisionnement et leurs paysages d'approvisionnement pour s'engager directement auprès des groupes de détenteurs de droits et communiquer les résultats.
- Les membres de la coalition RRI dans le bassin du Congo et en Amérique latine sont habilités à tirer parti de la surveillance communautaire pour inciter les entreprises, les investisseurs et le gouvernement à garantir les droits et à améliorer les moyens de subsistance locaux.
- Le suivi communautaire est inscrit dans les processus politiques visant à faire progresser les priorités nationales en matière de développement durable dans les pays visés par la matrice d'opportunités.
- La stratégie et la composition du Groupe Interlaken sont actualisées pour refléter un nouvel environnement opérationnel afin de mobiliser le soutien du secteur privé en faveur des droits fonciers collectifs.
- Le Groupe Interlaken approuve la zone Path to Scale et les objectifs de financement.
- Le plaidoyer mondial et national de RRI s'appuie sur de nouvelles données et analyses sur les moyens de subsistance.

Risques et stratégies d'atténuation

Risques	Probabilité d'occurrence	Stratégies d'atténuation
Le secteur privé ou les gouvernements cooptent des projets pilotes de surveillance communautaire pour faire de l'écoblanchiment.	Modérée	Dans tous les engagements, RRI maintiendra sa position de facilitateur, pas nécessairement de partenaire, afin que la coalition reste libre de travailler en collaboration avec les entreprises et le gouvernement, mais aussi d'entreprendre des activités de plaidoyer au besoin.
La surveillance de la chaîne d'approvisionnement communautaire met en danger les populations locales.	Modérée	RRI utilisera les connexions de réseau avec les dirigeants d'entreprises, les investisseurs, les prestataires de services et les gouvernements liés à une initiative de surveillance particulière pour s'assurer que ces parties prenantes sont prêtes à s'engager de manière collaborative et collective.

Risques	Probabilité d'occurrence	Stratégies d'atténuation
La facilitation des partenariats public-privé-communautaire et des accords de financement a un impact sur le positionnement politique de RRI.	Modérée	RRI prendra des mesures pour s'assurer que son engagement auprès de plusieurs parties est guidé par la demande des PA, des CL et des PAD.

SUIVI DE LA TITULARISATION

Raison d'être de l'engagement

Bien qu'il existe des cadres juridiques reconnaissant les droits fonciers des peuples autochtones, des peuples afro-descendants et des communautés locales dans 65 pays qui couvrent 85 pour cent des terres du monde, les données de 73 pays publiées dans la deuxième édition de *À qui appartiennent les terres du monde ?* (2023) de RRI montrent que la mise en œuvre de ces cadres ne se fait pas à une échelle proportionnelle à l'étendue des territoires que ces communautés gèrent déjà, ni au rythme nécessaire pour contribuer pleinement aux objectifs environnementaux et sociaux mondiaux. Même si les revendications coutumières ou historiques des communautés couvrent près de la moitié des terres du monde et plus de 100 millions hectares de terres communautaires reconnues entre 2015 et 2020, la superficie des terres désignées et détenues par les communautés ne s'élève toujours qu'à 18,6 pour cent.

Néanmoins, plusieurs développements internationaux offrent des possibilités de faire progresser la tenure communautaire. En juillet 2022, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution historique reconnaissant le droit humain à un environnement propre, sain et durable en vertu du droit international, y compris une référence aux conséquences des dommages environnementaux qui ont un impact plus aigu sur les populations particulièrement vulnérables à la dégradation de l'environnement,¹⁴ telles que les peuples autochtones.

Le 24 octobre 2023, le Comité mondial de la sécurité alimentaire a approuvé les Directives volontaires sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Les directives reconnaissent la nécessité de s'attaquer aux causes structurelles de l'inégalité entre les sexes et de faire participer les autorités locales et traditionnelles ; le principe des approches multidimensionnelles reconnaissant que les femmes et les filles sont victimes de discriminations intersectionnelles ; et l'appel à l'inclusion et à la participation aux processus décisionnels. Elles font également référence à plusieurs pratiques et politiques que les gouvernements devraient mettre en œuvre pour assurer la sécurité alimentaire

des femmes et des filles, y compris la participation, la voix et le leadership pleins, égaux et significatifs ; leur autonomisation économique et sociale dans le contexte d'une agriculture durable ; et l'accès des femmes aux ressources naturelles et productives, y compris la terre, l'eau, la pêche et les forêts, et leur contrôle sur celles-ci.

Alors que nous arrivons à mi-chemin de la réalisation de l'Agenda mondial de 2030, la valeur du suivi mondial de RRI sur la tenure des terres, des forêts et de l'eau douce des communautés et des femmes communautaires n'a jamais été aussi claire. À ce jour, seuls 43 pays ont officiellement rendu compte de leurs progrès vers l'indicateur 1.4.2 des ODD sur la sécurité foncière, et encore moins de ces pays ont fait état de mesures décisives visant à renforcer les droits fonciers inclusifs ou les droits fonciers des communautés autochtones, afro-descendantes et/ou locales en particulier. De plus, sur les 68 pays qui se sont auto-déclarés sur l'indicateur 5.a.2 des ODD, seuls 36 déclarent que leurs cadres juridiques offrent des garanties pour au moins trois des six [mandataires](#) identifiés pour l'égalité des sexes dans la propriété et/ou le contrôle des terres.

RRI est en mesure de jouer un rôle continu et croissant dans la production de rapports sur les ODD et le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal, qui contient de multiples dispositions appelant au respect des droits des peuples autochtones et des communautés locales ainsi qu'à l'égalité des sexes dans la mise en œuvre du Cadre. Nous sommes également en mesure de fournir des données de base précieuses sur l'étendue et la reconnaissance des droits des communautés au carbone sur leurs territoires, les droits des bergers et autres peuples mobiles, et les droits fonciers communautaires en matière d'eau douce.

RRI est également sur le point de fournir des informations essentielles et opportunes sur la myriade d'objectifs forestiers mondiaux, en s'appuyant sur plus de 20 ans de données sur les tendances mondiales et nationales de la répartition de la tenure forestière dans plus de 92 pour cent des forêts du monde. Le règlement de l'Union européenne sur la déforestation (EUDR) est entré en vigueur en juin 2023 et sera exécutoire à partir du 30 décembre 2024. L'EUDR exige que les principaux produits de base de la déforestation soient produits sur des terres qui n'ont pas été déboisées ou dégradées, qu'elles soient soumises à une déclaration de diligence raisonnable et qu'elles soient conformes à la « législation pertinente », y compris les lois nationales et internationales sur les droits de l'homme. Par conséquent, des données actualisées sur les droits fonciers forestiers légitimes et légalement reconnus des communautés peuvent fournir des preuves cruciales pour le suivi de la mise en œuvre de l'EUDR.

Opportunités émergentes

- **Approfondissement des données sur les droits et le genre :** Au printemps 2024, RRI publiera ses données actualisées sur l'approfondissement des données sur les droits et le genre, qui recenseront les avancées et les reculs législatifs qui ont eu un impact sur les droits fonciers spécifiques des communautés et des femmes dans 35 pays depuis 2016. De nouvelles données permettront d'obtenir des informations sur la mise en œuvre de la

CEDAW, de l'indicateur 5.a.2 des ODD, de la DVGRR et d'autres engagements internationaux en matière d'égalité des sexes et des droits fonciers des femmes dans les communautés autochtones, afro-descendantes et locales.

- **Transition vers le pacte vert pour l'UE :** En décembre 2019, la Commission européenne a lancé le Pacte vert pour l'Europe, un ensemble d'initiatives politiques visant à rendre l'UE climatiquement neutre d'ici 2050, notamment en mettant l'accent sur la biodiversité, les systèmes alimentaires durables et l'industrie durable. Au fur et à mesure de l'avancement de la mise en œuvre, la Commission adoptera des instruments juridiques ayant des incidences sur la conservation fondée sur les droits et la défense des droits fonciers, et offrant des possibilités à cet égard. L'EUDR, adopté en 2023, impose aux entreprises l'obligation de veiller à ce que les produits ciblés ne soient pas produits sur des terres déboisées ou dégradées après 2020 et qu'ils soient produits conformément aux lois sur la protection de l'environnement, aux droits humains protégés par le droit international et au principe du consentement libre, informé et préalable. La directive de l'UE sur le devoir de diligence, actuellement en discussion au Conseil européen, vise à garantir que les entreprises prennent en compte les impacts négatifs de leurs actions sur les droits humains et l'environnement, y compris dans leurs chaînes d'approvisionnement en Europe et en dehors de l'Europe.
- **Pastoralisme :** La coalition RRI s'engage de plus en plus auprès des communautés pastorales (par exemple en Afrique de l'Est et par le biais de la mise en œuvre de la loi sur les droits forestiers en Inde), et l'importance des pâturages pour les objectifs mondiaux en matière de climat et de biodiversité est de plus en plus appréciée à l'échelle mondiale. La capacité des communautés pastorales à exercer leurs droits est mise à l'épreuve par la nature souvent transfrontalière de leurs territoires, la nature souvent saisonnière des droits sur les pâturages et les ressources hydriques, ainsi que par la fragmentation, la conversion et la dégradation des terres. De plus, en raison de ces difficultés, les données sur les terres pastorales reconnues et revendiquées sont incomplètes. Une analyse nuancée des mécanismes statutaires reconnaissant les droits d'occupation des terres et des ressources des éleveurs et des autres peuples mobiles est nécessaire pour s'assurer qu'ils ne sont pas laissés pour compte dans les réformes et finances foncières. La déclaration de 2026 comme Année internationale des prairies et des éleveurs sera l'occasion pour le monde entier de mettre en lumière les droits fonciers des communautés pastorales et de donner le temps d'élaborer un cadre d'analyse et de collecte de données en 2024-2025.
- **Régime de l'eau :** Le mandat du Comité de l'agriculture de la FAO d'engager un dialogue mondial sur la tenure sur l'eau afin d'élaborer des Principes pour une gouvernance responsable de la tenure sur l'eau reste une occasion importante de promouvoir la reconnaissance mondiale des droits de tenure sur l'eau des PA, CL, PAD et des femmes de la communauté et de veiller à ce que leurs priorités et préoccupations uniques soient reflétées dans ces principes. RRI est en mesure d'apporter de nouvelles preuves concernant les liens entre la reconnaissance des droits fonciers terrestres et d'eau douce des communautés et

les implications pour les droits des femmes à l'eau douce, en incorporant pour la première fois l'analyse des dispositions axées sur l'eau dans ses analyses plus larges de la profondeur des droits et du genre couvrant 35 pays.

Stratégies

- **Tirer parti de la crédibilité de RRI en tant que source fiable de données mondiales sur l'état des droits reconnus des peuples autochtones, des peuples afro-descendants, des communautés locales et des femmes communautaires en matière de terres, de forêts et d'eau douce afin d'éclairer le développement et de tenir les parties responsables des engagements internationaux en matière de droits de l'homme, d'environnement et de développement.** Il s'agit notamment de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des indicateurs 1.4.2 et 5.a.2 des ODD et du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal grâce à de nouvelles données de RRI dans *À qui appartiennent les terres dans le monde ?* (2023) et des mises à jour de nos données sur l'approfondissement des données sur les droits et le genre (à venir), ainsi que par le biais d'engagements coordonnés avec l'agenda mondial foncier et le Groupe d'impulsion des ODD. Il s'agit également de plaider en faveur des priorités et des préoccupations uniques des communautés et des femmes communautaires dans le domaine de l'eau douce dans le cadre du Dialogue mondial sur la tenure sur l'eau afin d'élaborer des Principes pour une gouvernance responsable de la tenure sur l'eau. Pour ce faire, nous utiliserons les données RRI à venir sur le rôle du lien législatif terre-eau dans la protection des droits des femmes à l'eau douce au sein de leurs communautés. RRI commencera également à explorer comment les futures mises à jour de ses données sur la tenure forestière peuvent soutenir le rapport sur l'EUDR et les directives connexes.
- **Mettre à jour, développer et améliorer la suite de plateformes de partage des connaissances en ligne de RRI, y compris l'Outil de Tenure (lancé en 2022) et la bibliothèque juridique LandWise (acquise en 2023), afin de positionner RRI comme une ressource essentielle pour les données sur les droits fonciers, forestiers et d'eau douce des PA, CL et des PAD, y compris ceux des femmes parmi elles.** La refonte de la bibliothèque juridique LandWise et de l'Outil de Tenure est une priorité absolue pour 2024. À l'heure actuelle, l'Outil de Tenure héberge l'ensemble de données le plus vaste et le plus complet sur les droits fonciers forestiers des PA, des CL et des PAD dans 58 pays, et son extension pour englober les ensembles de données sur la tenure foncière et la tenure sur l'eau douce de RRI améliorera encore plus sa couverture.

Nous effectuerons également des mises à jour pour refléter les nouvelles données dans 35 pays où RRI met actuellement à jour ses données sur la profondeur et les droits et le genre. Le programme de suivi de la titularisation collaborera avec le programme de communication et des consultants pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie visant à créer des pages dédiées à l'Outil de Tenure sur le site *À qui appartiennent les terres du monde*. Il peut s'agir

de nouvelles capacités, telles que la capacité de recevoir des données d'entrée, qui permettraient au programme de suivi de la titularisation d'améliorer ses processus de surveillance afin de fournir des instantanés plus fréquents de l'état mondial des droits fonciers reconnus des communautés. De plus, RRI retiendra les services d'un stagiaire juridique pour soutenir l'intégration des ressources juridiques actuelles de RRI dans la bibliothèque juridique LandWise.

- **Renforcer la capacité de la coalition à utiliser les données nouvelles et à venir grâce à l'Outil de Tenure de RRI et à la bibliothèque juridique LandWise.** En combinaison avec nos données existantes de suivi des tenures, l'acquisition par RRG de la bibliothèque juridique LandWise augmente la vaste source de connaissances accessibles au public gérée par RRI. Des équipes régionales, des partenaires et des équipes thématiques nous ont dit qu'il y avait un besoin croissant de démocratiser ces vastes connaissances afin qu'elles puissent être exploitées pour le plaidoyer, la collecte de données et la recherche menées par la communauté, et pour créer des dialogues autour de ces informations, même pour aider à soutenir des stratégies à long terme de mise à jour de nos données. Dans ce contexte, notre principale priorité est de créer des vidéos, des ateliers et/ou d'autres ressources expliquant comment la bibliothèque juridique LandWise et l'Outil de Tenure peuvent être utilisés et soutiennent la formation des équipes du RRG, des membres de la coalition, des détenteurs de droits, des chercheurs, des militants, des décideurs politiques et du grand public.
- **Cultiver des partenariats avec des chercheurs alliés.** Nous continuerons à accroître la valeur de ses données et à étendre son applicabilité aux niveaux mondial, régional et national grâce à des collaborations avec des chercheurs et des institutions de recherche alliés tels que le Centre de recherche climatique Woodwell, l'Institut du droit de l'environnement, les partenaires d'évaluation forestière, l'Agenda global foncier et la coalition internationale des organisations des peuples afro-descendants, entre autres. Cela comprendra une collaboration avec l'équipe des Droits, du climat et de la conservation du RRG et du centre de recherche climatique pour mettre à jour *La base de référence mondiale du stockage du carbone dans les terres collectives* (publiée pour la dernière fois en 2018 et partiellement mise à jour en collaboration avec GATC en 2021) et élargir la gamme de variables prises en compte pour inclure des indicateurs sur la qualité globale et les menaces qui pèsent sur les terres et les forêts communautaires.

Risques et mesures d'atténuation

Risques	Probabilité d'occurrence	Stratégies d'atténuation
RRI prévoit de faire avancer de nombreux travaux dans des domaines thématiques qui nécessitent une analyse juridique spécifique et des contributions au suivi de la tenure, tels que les droits d'émission de carbone, la conservation communautaire, les moyens de subsistance et la justice de genre, en plus d'activités ambitieuses dans le cadre du programme de suivi de la titularisation. Il y a un risque que la demande dépasse la capacité et/ou les contraintes budgétaires, surtout si les échéanciers entre les programmes sont en concurrence.	Modérée	RRI embauchera un stagiaire juridique pour soutenir à la fois les activités de suivi de tenure et la recherche juridique ciblée dans le cadre d'autres activités thématiques, sous la supervision de l'analyste juridique de RRI.
RRI prévoit de mettre à jour et de développer ses systèmes de partage des connaissances, y compris l'outil de tenure et LandWise, ce qui pourrait inclure des changements dans la façon dont certaines données sont collectées et/ou publiées. Il y a un risque que tout changement apporté de manière isolée à ceux qui bénéficient de l'information ne réponde pas aux besoins des défenseurs, des communautés et des autres parties prenantes.	Faible	Consulter les partenaires et collaborateurs de la coalition, les équipes internes et les réseaux clés comme WiGSA concernant les besoins des parties prenantes et la socialisation des outils à mettre à jour.
Espace médiatique encombré/saturation de l'information : Le programme de suivi de tenure publiera plusieurs nouvelles études importantes en 2024. Cela s'ajoute aux principaux rapports produits par d'autres équipes du RRI, ainsi qu'aux analyses complémentaires publiées par les organisations alliées (par exemple, l'Évaluation de la déclaration forestière). Il existe un risque inhérent de lassitude à l'égard des données et d'oubli de nouveaux résultats importants ou d'amalgame avec des points de données provenant d'autres études.	Moyenne à élevée	Travailler avec l'équipe de communication pour identifier les fenêtres stratégiques dans le calendrier afin de maximiser l'adoption des nouveaux rapports et d'élaborer des points de discussion clairs et concis pour le personnel de RRG et les membres de la coalition afin de vulgariser les principales conclusions.

Risques	Probabilité d'occurrence	Stratégies d'atténuation
Le développement d'une nouvelle méthodologie pour l'étude du pastoralisme comporte des défis en ce qui concerne sa relation avec les cadres méthodologiques existants de RRI. La nature des droits liés au pastoralisme peut différer de manière significative de ceux qui sont actuellement identifiés comme indicateurs dans les méthodologies existantes, ce qui nécessite l'élaboration d'un cadre spécifique au pastoralisme.	Modérée	Engager un consultant approprié avec qui collaborer à l'élaboration de la méthodologie. Mener des consultations avec les principaux réseaux de pastoralisme et les parties prenantes dans toutes les régions. Tirer parti des relations existantes avec RRI et de l'engagement avec les parties prenantes et les dirigeants sur le pastoralisme et planifier la création d'un comité directeur pour guider ce processus.

PATH TO SCALE

Raison d'être de l'engagement

Les donateurs publics et privés, les organisations intermédiaires et les groupes de détenteurs de droits ont fait d'importants progrès en 2023 pour mobiliser et canaliser un soutien financier plus direct aux PA, CL et PAD afin de garantir des droits fonciers collectifs et de conserver les forêts tropicales et les paysages ruraux.

L'un des changements notables en 2023 a été l'émergence, la formalisation et/ou le renforcement des mécanismes de réattribution dirigés par les PA et les CL. Ces voies de financement - y compris CLARIFI, le Fonds territorial mésoaméricain, le Fonds Nusantara, le Fonds Podaali et le Fonds Pawanka, entre autres - sont essentielles pour canaliser le soutien philanthropique promis lors de la CoP26 directement vers les organisations de détenteurs de droits. Ces nouvelles institutions ont procédé à des embauches clés au cours de la dernière année, ont obtenu du financement de démarrage et de projet, ont acquis un statut juridique officiel et, dans certains cas, ont initié le financement de projets.

CLARIFI, par exemple, soutient une cinquantaine de projets en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Ces initiatives, et les donateurs qui les ont soutenues, ont largement cherché à mettre en

pratique les principes de financement « [adaptés aux objectifs](#) » introduits par les participants à Path to Scale dans de multiples analyses de 2022.

L'action collective visant à mobiliser et à canaliser davantage de financements directs pour la tenure des PA, PAD et CL et la gestion forestière s'est également intensifiée au cours de l'année 2023. Par exemple, des représentants de plus de 40 institutions ont participé régulièrement aux réunions de [l'initiative Path to Scale](#) au cours de l'année afin de partager des informations, d'élaborer des analyses conjointes et de se coordonner en amont d'événements internationaux majeurs tels que la Semaine du climat à New York et la CoP28.¹⁵

L'initiative Path to Scale, coordonnée par RRI et coprésidée avec la Facilité foncière, est un réseau informel de donateurs, d'intermédiaires et de titulaires de droits publics et privés qui s'engagent à accroître le financement, la coordination et l'innovation afin de reconnaître les droits fonciers collectifs et de veiller à ce que les PA, les CL et les PAD soient habilités à contribuer de manière significative à la réalisation des objectifs climatiques et de conservation pour 2030. Ses participants ont développé deux objectifs : i) soutenir la reconnaissance de 400 millions d'hectares supplémentaires de forêts tropicales pour les PA, les CL et les PAD ; et ii) mobiliser au moins 10 milliards de dollars pour soutenir directement ces efforts d'ici 2030.

À l'occasion de la Semaine du climat, le Path to Scale and Forest Tenure Funders Group (FTFG) - la coalition de donateurs publics et privés qui ont soutenu l'engagement de la CoP26 en matière de régime forestier - a organisé son tout premier événement conjoint pour faire le point sur l'engagement et discuter des possibilités de coordination à la CoP28 et au-delà. Les participants ont discuté de nouvelles recherches sur les « [voies de financement](#) » permettant d'acheminer efficacement davantage de ressources vers les organisations locales, ainsi que des défis techniques et de transparence considérables associés au suivi du financement des donateurs pour les droits fonciers et la gestion des forêts.

Malgré l'apparition de nouveaux instruments dirigés par les PA et les CL pour canaliser le soutien du niveau mondial au niveau local, la communauté des donateurs reste confrontée à la difficulté de mettre en œuvre des engagements de financement direct. Le [deuxième rapport annuel](#) de la FTFG, qui a évalué les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'engagement, a révélé que près de la moitié des fonds engagés à Glasgow avaient été alloués, soit un total de 815 millions de dollars depuis 2022. Cependant, seulement environ 2 pour cent de ce soutien a été fourni directement aux organisations des PA, CL et PAD.

Cette faible part du financement direct aux titulaires de droits collectifs s'explique par la perception des risques par les donateurs (en particulier en ce qui concerne l'utilisation des fonds publics), la capacité des organisations locales à se conformer aux exigences administratives, la capacité limitée des donateurs à gérer de nombreuses petites subventions et l'absence fréquente d'identité juridique des organisations locales. Alors que les fondations privées ont fait le plus de progrès en matière de financement direct par rapport aux donateurs bilatéraux, [l'effort de localisation](#) mené

par l'USAID offre une inspiration sur la façon dont les donateurs bilatéraux pourraient ajuster leurs systèmes pour soutenir des accords de financement plus directs.

Malgré les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'engagement, il y a eu relativement peu d'engagements de financement supplémentaires pour atteindre [l'objectif](#) de 10 milliards de dollars élaboré par Path to Scale, le montant minimum nécessaire d'ici 2030 pour soutenir la reconnaissance des droits des PA, CL et PAD qui leur permettraient de contribuer de manière significative aux objectifs en matière de climat et de conservation. À cette fin, Path to Scale a commandé une analyse du paysage du financement de haut niveau en 2023 afin d'identifier les engagements connexes et les engagements de financement connexes des organisations philanthropiques, des acteurs du secteur privé et des gouvernements pour faire progresser les objectifs liés au climat, à la conservation et aux droits de l'homme, et qui pourraient être « redirigés » vers la tenure et la conservation par les PA, CL et PAD.

Les résultats indiquent que depuis 2019, plus de 500 milliards de dollars d'engagements ont été pris et s'alignent sur le programme Path to Scale, et sur la base de l'expérience de CLARIFI, un bon nombre de ces engagements sont mis en œuvre dans les mêmes zones géographiques et paysages que l'engagement en matière de régime forestier.

De plus, les participants à Path to Scale se sont réunis lors de la Semaine du climat à New York le 20 septembre pour évaluer les progrès accomplis dans la mobilisation d'un soutien plus direct pour la tenure et la conservation par les PA, CL et PAD. Les participants ont convenu de travailler ensemble en 2024 pour continuer à relever l'ambition vers les objectifs P2S, ainsi que pour développer les documents analytiques nécessaires pour faire évoluer les systèmes financiers et administratifs des donateurs bilatéraux vers des modèles plus « adaptés aux objectifs » qui peuvent canaliser davantage de ressources localement.

Opportunités émergentes

- **Il est de plus en plus urgent d'atteindre les objectifs climatiques et de biodiversité à l'horizon 2030.** La communauté internationale cherche des solutions alors que le monde est menacé par une augmentation de la température supérieure à 1,5 degré Celsius. Investir dans les détenteurs de droits pour gérer les forêts et les paysages ruraux représente une solution intégrée et disponible pour le climat et la biodiversité. Les PA, les CL et les PAD sont de plus en plus visibles et influents dans des forums clés tels que la CCNUCC, la CoP et les négociations mondiales sur la biodiversité, y compris en étant prioritaires dans les ordres du jour et spécifiquement mentionnés dans les accords et les résultats qui en résultent.
- **Une coordination et des partenariats des parties prenantes d'une pluralité de secteurs plus solides et plus larges pour faire progresser les objectifs de Path to Scale.** En 2023, il y a eu une forte participation aux réunions récurrentes de Path to Scale, y compris de la part de dirigeants d'organisations telles que le BMZ, le FCDO, la Fondation Ford, la CLUA, Conservation International, Nia Tero, le FVC, la Banque mondiale, le GATC, les

dirigeants de la CoP28 et bien d'autres. Cet engagement indique une forte demande d'action collective pour mobiliser davantage de soutien en faveur de la tenure foncière et forestière des PA, CL et PAD. Il s'agit également d'une occasion d'utiliser le capital politique collectif de ces organisations à des niveaux plus élevés dans le cadre de forums internationaux afin d'engager de nouveaux dirigeants et des groupes de parties prenantes clés.

- **Promotion de l'agenda de localisation parmi les principaux donateurs bilatéraux.** Les bailleurs de fonds bilatéraux, comme l'USAID, cherchent à « localiser » l'octroi de leurs subventions en modifiant les systèmes administratifs afin de donner la priorité à des partenariats plus directs avec des organisations et des prestataires de services locaux. Les progrès positifs accomplis dans l'adoption et la mise en œuvre de pratiques de financement « adaptées à l'objectif » à l'USAID pourraient inspirer d'autres donateurs bilatéraux ayant des objectifs et des défis similaires en matière de localisation d'en faire de même.
- **Émergence et formalisation de mécanismes de réattribution gérés par les PA et les CL.** Il est essentiel de fournir des financements directement aux PA, CL et PAD pour atteindre l'ambition de l'Engagement de la CoP26 en matière de tenure forestière et d'autres engagements alignés. L'émergence et le renforcement des mécanismes dirigés par les PA et les CL, ainsi que d'autres modèles de financement connexes capables de canaliser des ressources directes vers les communautés, représentent une voie vers l'élargissement des accords de financement direct avec les détenteurs de droits afin de garantir les droits fonciers et de conserver/gérer les forêts et les paysages ruraux
- **Importance du suivi des flux de financement des donateurs vers les PA, les CL et les PAD.** Les rapports des donateurs sur le financement des PA, CL et PAD et de la gestion forestière se sont améliorés, mais restent opaques. Une plus grande transparence est nécessaire, ainsi qu'une application cohérente des normes d'établissement de rapports afin de faciliter un suivi plus solide par des tiers, ce qui est essentiel pour suivre les progrès réalisés dans le cadre de l'engagement de la CoP26 et pour développer une analyse stratégique plus rigoureuse afin d'orienter les investissements futurs.

Stratégies

Path to Scale vise à transformer les secteurs et les pratiques en réunissant les principales parties prenantes autour d'[objectifs quantitatifs](#) ambitieux dans un format sûr, en suivant les progrès au fil du temps. Ces actions doivent être complétées et liées aux efforts de plaidoyer et aux solutions en cours au sein du réseau RRI. En 2024, le Path to Scale a convenu de mettre en œuvre les stratégies suivantes afin d'intensifier la coordination, l'innovation et le soutien financier, technique et administratif nécessaires pour garantir que les PA, les CL et les PAD soient en mesure de contribuer de manière significative aux objectifs mondiaux en matière de climat et de biodiversité à l'horizon 2030 :

1. **Faire progresser les objectifs de localisation des donateurs bilatéraux.** Path to Scale construira une coalition de donateurs et d'organisations intermédiaires pour influencer les

programmes de localisation des donateurs bilatéraux et, en 2024, élaborera trois à cinq recommandations concrètes à l'intention de l'USAID afin d'accroître le soutien direct et « adapté » aux PA, aux CL et aux PAD afin de garantir leurs droits et de conserver/gérer les forêts tropicales et d'autres écosystèmes clés.

- 2. Lancer un tableau de bord public pour améliorer l'accessibilité et la transparence du financement.** Le RRG et la Rainforest Foundation Norway collaborent pour mettre à jour et affiner un ensemble complet de données sur les transactions des donateurs qui sera publié via un tableau de bord public en ligne permettant aux utilisateurs de suivre l'avancement des engagements clés et de générer des informations exploitables pour améliorer le financement de la tenure des PA, CL et PAD et de la gestion des forêts. En outre, le tableau de bord interactif marquera les flux de financement en utilisant les catégories Path to Scale et [Matrice d'opportunités](#) pour évaluer l'impact et l'adéquation des fonds compte tenu de l'environnement favorable, du statut de la reconnaissance des droits fonciers et du degré de gestion des terres communautaires dans un contexte spécifique.
- 3. Élaborer des voies pour atteindre les objectifs de 2030.** Nous procéderons à une comptabilité rigoureuse par rapport à ses [objectifs](#) de reconnaissance de 400 millions hectares de forêts et de mobilisation de 10 milliards de dollars pour la tenure et la gestion des forêts de PA, CL et PAD. Cela permettra d'assurer un suivi précis des progrès et d'éclairer une stratégie de mobilisation des ressources pour combler le déficit de financement d'ici 2030, en s'appuyant sur l'analyse du contexte de financement effectuée en 2023.
- 4. Élaborer une feuille de route collective pour tirer parti du capital politique du réseau Path to Scale à la CoP30.** Grâce à la participation croissante et active d'organisations de premier plan, la plateforme Path to Scale est désormais en mesure de réunir des dirigeants de très haut niveau lors de négociations clés sur le climat et la biodiversité. En conséquence, nous préparerons une stratégie et une feuille de route pour créer une dynamique vers un engagement de haut niveau à la CoP30 au Brésil.

Résultats escomptés

- De nouvelles ressources financières substantielles sont mobilisées pour atteindre les objectifs de financement et de tenure de Path to Scale 2030.
- Les donateurs bilatéraux adoptent des principes d'adéquation à l'objectif visé dans l'octroi de subventions, les achats, la budgétisation et les systèmes et procédures administratifs.
- L'augmentation du montant de l'aide financière directe parvient aux organisations des PA, CL et PAD dans les territoires afin de garantir les droits fonciers et de gérer/conserver les forêts et les écosystèmes.
- Les engagements, les subventions et les rapports des donateurs sur le soutien direct pour la tenure, la gestion et la conservation des PA, CL et PAD sont plus transparents et accessibles pour un suivi externe.

- Des dirigeants de marques progressistes, d'institutions de financement du développement, d'organisations donatrices, de gouvernements nationaux et de réseaux de détenteurs de droits cocréent des opportunités fondées sur les droits pour mettre en œuvre des politiques *Forest Positives*, des engagements de durabilité et/ou des accords de financement direct afin de garantir des droits fonciers collectifs et d'améliorer les moyens de subsistance locaux.

Risques et mesures d'atténuation

Risques	Probabilité d'occurrence	Stratégies d'atténuation
La capacité limitée de RRI à coordonner Path to Scale, ce qui entrave la capacité d'exécuter les priorités du plan de travail, d'organiser des réunions stratégiques et d'atteindre l'impact souhaité (c'est-à-dire l'atteinte des objectifs de 2030).	Elevée	RRI invitera les donateurs à soutenir la coordination de Path to Scale, qui nécessite au moins un membre du personnel à temps plein pour gérer les communications du réseau, coordonner les plans de travail des participants, faciliter les analyses stratégiques, organiser des réunions trimestrielles et annuelles, et coordonner les plans de travail des participants et leur participation aux principaux forums internationaux.
La croissance rapide du réseau et de l'agenda Path to Scale accroît les exigences de RRI en matière de coordination des efforts des participants, de facilitation des échanges ciblés et valorisés, et d'élaboration de produits et de stratégies de travail collectif.	Modérée	RRI continuera de former et d'utiliser des sous-comités pour organiser les participants les plus pertinents, les plus engagés et/ou les plus expérimentés afin de contribuer aux priorités du plan de travail.

COMMUNICATIONS STRATEGIQUES

Raison d'être de l'engagement

Tout au long de l'année 2023, l'essor continu des marchés du carbone et des programmes de compensation pour lutter contre le changement climatique, ainsi que la large couverture médiatique des irrégularités dans ce secteur, ont constitué un défi de communication majeur dans le cadre du travail de RRI sur le climat et la conservation. Lors de la réunion stratégique mondiale de RRI en octobre 2023, les membres de la coalition ont souligné la nécessité pour RRI de combler dans sa communication le manque actuel d'informations sur la réalité et les risques des marchés du carbone pour les communautés des territoires ciblés par des commerçants de carbone zélés.

En outre, bien que les discussions mondiales sur le climat tout au long de l'année aient montré une plus grande reconnaissance et une plus grande participation des communautés à l'action en faveur du climat et de la biodiversité, elles ne sont toujours suffisantes pour que l'accent soit mis sur l'action menée par les communautés. Il s'agit également d'un programme inachevé de communication visant à mettre en évidence les activités du travail de RRI sur les droits, le climat et la conservation en 2024.

Au début de l'année 2023, RRI a conclu sa participation à Land Rights Now, la plateforme de campagne qu'elle a cofondée avec Oxfam et International Land Coalition en 2014 afin d'amplifier les campagnes aux niveaux local et national pour les droits fonciers communautaires sur les plateformes mondiales. Cette décision a été prise pour concentrer plus directement les ressources de RRI sur les campagnes de plaidoyer menées par les membres de la coalition en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Compte tenu de l'augmentation de la criminalisation des défenseur·e·s de l'environnement et des droits des peuples autochtones dans les trois régions, la demande de soutien aux campagnes des membres de la coalition continue d'augmenter, ce qui suggère la nécessité de réorienter les ressources précédemment allouées à LRN vers le renforcement de la capacité du service communication à mener des campagnes mondiales de plaidoyer.

En outre, l'augmentation du nombre de catastrophes naturelles et de déplacements tout au long de l'année a conduit à la nécessité d'élever la voix et les positions des communautés affectées lors des discussions sur les pertes et dommages, qui sont désormais au centre des plateformes mondiales sur le climat. Il est plus urgent que jamais de communiquer sur la souffrance des PA, des PAD et des CL face aux impacts de la crise socio-écologique en cours, ainsi que sur la criminalisation de leur droit à la protestation sociale chaque fois qu'ils s'opposent aux politiques économiques qui favorisent l'exploitation de leurs territoires à leur détriment.

Le lancement de la deuxième édition de l'étude phare de RRI sur le suivi des régimes fonciers, *À qui appartiennent les terres du monde ?* en 2023, a fourni de nouveaux points de données mondiales et régionales au service communication pour les intégrer à leurs messages. Il a également présenté plusieurs nouvelles ouvertures pour les messages centrés sur la région, en particulier dans les pays qui ont récemment adopté des lois progressistes qui sont en attente de mise en œuvre. La diffusion continue de ces points de données sera nécessaire pour maintenir l'élan de ce lancement.

Les réunions de RRI à l'occasion de la Semaine du climat des Nations unies à New York et de la réunion stratégique mondiale (GSM) à Kinshasa ont souligné l'importance de l'interaction en personne dans le renforcement de la solidarité et du leadership/voix des membres de notre coalition, ce qui est essentiel pour tirer parti du pouvoir de la coalition en nombre. Les jeunes de notre coalition ont également émergé comme une voix puissante lors de ces réunions, dirigeant collectivement la production [d'un rapport](#) mettant en évidence les aspirations et les défis des PA et des CL d'Asie ; et [un manifeste](#) pour les jeunes autochtones d'Amérique latine cette année avec l'aide du programme de communication.

L'année écoulée a été marquée par de nombreuses avancées nouvelles dans le travail de RRI en matière de justice de genre, notamment [la première réunion stratégique](#) de WiGSA et [le premier Forum](#) des femmes des communautés autochtones et locales d'Afrique centrale et du bassin du Congo, tous deux soutenus par le service Communication pour faire connaître leurs résultats. Il est nécessaire d'accroître le nombre de femmes championnes au sein de la coalition dans chaque région, y compris chez les jeunes, afin de s'assurer que l'élan donné par ces événements se poursuive.

Enfin, alors que CLARIFI entame sa troisième année de travail avec une série de projets pilotes en Afrique, en Amérique latine et en Asie, la communication claire de ses avancées, de son créneau et de sa valeur ajoutée est apparue comme un besoin clé identifié par les membres de la coalition. Cela a également créé de nouveaux besoins en matière de capacité et de ressources de communication à consacrer aux communications de CLARIFI en 2024 et au-delà.

Opportunités émergentes

1. Avec l'expansion de l'accent placé par la coalition sur les jeunes et le genre au cours de l'année écoulée, l'équipe de communication voit de nouvelles opportunités de campagne et de plaidoyer en 2024 autour de leurs enjeux, en particulier en assurant la liaison avec l'équipe de la Coalition et des réseaux stratégiques (CSN) pour tirer parti du réseau mondial et de l'influence de la coalition.
2. Il est également de plus en plus nécessaire d'accroître la pression sur les organisations mondiales de conservation et les gouvernements pour qu'ils élargissent le rôle et le leadership des communautés en matière de conservation et d'action climatique aux communautés, en particulier à la suite du lancement du Standard pour les droits fonciers l'année dernière.
3. 2024 sera une grande année pour le lancement et la diffusion de nouvelles données et analyses RRI... et aller au-delà du lancement et décomposer les données techniques dans des formats accessibles pour les membres de la coalition qui en ont besoin pour le plaidoyer national.
4. Plusieurs des réseaux et outils de RRI restent un mystère pour de nombreux membres de la coalition au niveau national, ce qui est apparu comme un défi majeur lors de la planification des réunions. Nous avons identifié le besoin d'étendre l'utilisation de la vidéo, des infographies, d'un langage plus simple et des traductions pour surmonter le fossé linguistique au sein de la coalition, et de renforcer le site web de RRI pour qu'il serve de centre d'information plus puissant.
5. Alors que le paysage du financement devient de plus en plus concurrentiel, nous voyons un défi majeur dans la définition claire de la proposition de valeur unique de CLARIFI pour les donateurs potentiels et actuels. Cela nécessite une stratégie concertée et réfléchie qui évite d'opposer CLARIFI aux fonds dirigés par les membres de notre coalition.

6. Le renforcement des capacités est apparu comme une demande forte de la coalition lors des réunions stratégiques mondiales, en particulier pour les leaders communautaires en leur fournissant des outils pour raconter efficacement leurs propres histoires.
7. RRI fêtera ses 20 ans en 2025. Ces célébrations, qui se tiendront en personne au Népal et par le biais d'événements virtuels tout au long de l'année, seront une occasion clé de mettre en valeur l'impact à long terme de RRI, les innovations qui s'adaptent aux réalités changeantes des contextes mondiaux et la puissance de la coalition.

Stratégies

En 2024, l'équipe de communications stratégiques travaillera avec chacun des programmes de RRI pour atteindre les objectifs de renforcement mutuel du SP4. Ces objectifs sont les suivants : i) renforcer le plaidoyer local des membres de la coalition par le biais de programmes régionaux en soutenant le plaidoyer et la sensibilisation ; ii) étendre le rôle de RRI en tant que centre mondial de suivi et d'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des droits des communautés à la terre et aux ressources ; et iii) tirer parti des réseaux de RRI et de leurs outils pour soutenir les campagnes de plaidoyer régionales et nationales menées par les membres de la coalition en vue de parvenir à une planète juste, durable et résiliente face au changement climatique.

En fonction de ces objectifs et des besoins identifiés par les membres de la coalition lors des réunions de planification, nos stratégies s'articuleront autour de trois thèmes clés en 2024 :

1. **Décoder** : Décomposer les recherches de RRI, les mécanismes mondiaux complexes et le travail des réseaux mondiaux de RRI pour les membres de la coalition et les publics mondiaux.
2. **Amplifier** : Élever les campagnes et les mouvements menés par la coalition du niveau local au niveau mondial, en utilisant des outils numériques, des récits percutants et une couverture médiatique mondiale.
3. **Développer** : Accroître la capacité des membres de la coalition à communiquer sur leur travail et leur impact, en mettant l'accent sur les femmes et les jeunes de la coalition.

Nos principaux outils et interventions pour mettre en œuvre ces stratégies sont indiqués ci-dessous.

En collaboration avec les programmes régionaux :

- Avec l'aide de consultants, élaborer des protocoles de campagne et un plan promotionnel pour amplifier les campagnes de plaidoyer locales et nationales menées par les membres de la coalition.
- Élaborer des fiches d'information ciblées dans les langues régionales afin de diffuser les résultats de toutes les nouvelles recherches et analyses mondiales et régionales dans des formats plus accessibles.

En collaboration avec le Programme de suivi de la titularisation :

- Étendre les capacités et les fonctionnalités de l'outil de tenure en ligne et de la bibliothèque LandWise.
- Développer des formations de renforcement des capacités pour les membres de la coalition autour de l'outil de tenure et de la bibliothèque LandWise par le biais de webinaires, de courtes vidéos et de ressources.

En collaboration avec le Programme Droits, climat et conservation :

- Créer des supports multimédias dans les langues de la coalition pour décoder les marchés du carbone et leurs risques pour les membres de la coalition.
- Produire du matériel promotionnel ciblé dans les langues de la coalition afin d'étendre la portée de la norme sur les droits fonciers aux membres de la coalition, en mettant l'accent sur les responsables de la mise en œuvre du premier projet pilote de LRS prévu en Colombie. L'équipe de communication produira et fera la promotion de ces documents aux niveaux national et mondial, en étroite coordination avec CSN, le programme Droits, climat et conservation et les équipes régionales.

En collaboration avec l'équipe CLARIFI :

- Produire une vidéo explicative pour communiquer l'impact et la proposition de valeur unique de CLARIFI, en ciblant les donateurs et les membres de la coalition.
- Produire jusqu'à deux articles d'opinion ciblés rédigés à l'intention de la haute direction de RRI et de CLARIFI afin d'établir leur leadership éclairé sur les événements mondiaux.
- Explorer les possibilités de conférenciers invités représentants de CLARIFI pour des événements pertinents et de haut niveau lors de moments internationaux clés.

Transversalité entre programmes :

- Développer l'utilisation de la vidéo et de l'animation pour diffuser les nouvelles recherches de RRI en 2024, en particulier les vidéos courtes, qui sont actuellement le format de communication le plus populaire sur les médias sociaux.
- Accroître la participation des membres de la coalition, y compris les membres associés, à la création de matériel promotionnel tel que des blogs, des vidéos courtes et des voix-off pour résumer les nouvelles recherches de RRI et les impacts de la coalition en termes simples.
- Mettre à niveau le site web de RRI pour en accroître la convivialité par les membres de la coalition. Utiliser les informations obtenues grâce à l'analyse SEO pour augmenter le trafic web vers les publications de RRI.

- Animer des ateliers sur les compétences médiatiques à l'intention des principaux porte-paroles de RRI et de la coalition.
- Développer les méthodes de narration créative pour réutiliser le contenu significatif déjà existant dans les archives, en particulier à partir de récentes visites sur le terrain dans chaque région. Il peut s'agir de vidéos, d'articles de blog, de contenus/vidéos courtes pour les médias sociaux, de podcasts et d'interviews vidéo.
- Pour le Blog : La terre écrit du site web de RRI : Recentrer les annonces sur la narration plutôt que sur les annonces et se concentrer davantage sur les nouveaux pays d'engagement avec moins de visibilité (par exemple, Madagascar).
- Produire un magazine électronique multilingue annuel ou semestriel de la coalition RRI en mettant l'accent sur les images et une courte narration pour connecter et amplifier les réalisations de la coalition.
- Produire un rapport d'impact détaillant les réalisations des projets du MRS financés par RRI au cours des 20 dernières années.
- Diriger la création du matériel de campagne pour célébrer le 20^e anniversaire de RRI. Il s'agira notamment d'entreprendre un exercice de refonte visuelle de l'image de marque et d'élaborer des rapports d'impact pour documenter les réalisations et l'impact mondial des programmes, des réseaux et des initiatives de RRI.

Risques et mesures d'atténuation

Risques	Probabilité d'occurrence	Stratégies d'atténuation
Faible capacité. L'équipe compte actuellement quatre personnes pour soutenir huit programmes de RRI ainsi que des initiatives de communication à l'échelle de la coalition. Cela pose un risque de ne pas être en mesure de répondre aux priorités ci-dessus.	Elevée	Il y a un besoin urgent d'embaucher du nouveau personnel permanent. En particulier, il est nécessaire de recruter de nouveaux employés pour diriger la gestion des réseaux sociaux et mobiliser des campagnes mondiales de plaidoyer pour remplacer Land Rights Now.

INITIATIVE DE FINANCEMENT DES DROITS FONCIERS COMMUNAUTAIRES ET DE LA CONSERVATION (CLARIFI)

Raison d'être de l'engagement

Au moins 10 milliards de dollars sont nécessaires d'ici à 2030 pour garantir les droits des peuples autochtones, des communautés locales et des peuples afro-descendants à grande échelle, ainsi que pour atteindre les objectifs suivants :

- Protéger 30 pour cent de la planète à l'horizon 2030 en ajoutant 400 millions d'hectares aux territoires légalement reconnus des PA, des CL et des PAD ;
- Augmenter de 50 pour cent la propriété légale des forêts tropicales pour les PA, les CL et les PAD ; et
- Réduire la déforestation puis contribuer à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.

Actuellement, les projets qui soutiennent le régime foncier et la gestion des terres des PA, des CL et des PAD reçoivent moins de 1 pour cent des fonds pour le développement déboursé pour atténuer les effets du changement climatique. Pourtant, la garantie des droits fonciers locaux est essentielle pour atteindre les objectifs en matière de climat et de biodiversité.

L'intensification des changements nécessaires pour atteindre les objectifs mondiaux d'ici à 2030 en matière de biodiversité, de conservation ainsi que de protection et de restauration des forêts face au changement climatique, se voit entravée. En effet, l'architecture mondiale des bailleurs de fonds qui promeut la reconnaissance des droits et des moyens de subsistance des PA, des CL et des PAD, présente trois lacunes majeures :

1. **Soutien financier insuffisant aux organisations des PA, des CL et des PAD** pour leur permettre de faire progresser la reconnaissance de leurs droits fonciers, de renforcer leurs capacités organisationnelles, la gouvernance et la gestion de leurs terres, territoires et ressources, de faire progresser la justice sensible au genre, d'empêcher le retour en arrière, de lutter contre la criminalisation et d'établir un « environnement juridique et réglementaire habilitant » pour la reconnaissance de leurs droits.
2. **Insuffisance du soutien politique et financier apporté aux gouvernements des pays à faible et moyen revenu** pour mettre en œuvre une législation favorable aux droits des communautés au niveau national. Ceci entraîne une réduction du nombre de gouvernements désireux de promouvoir activement ce programme et limite l'acceptation des groupes qui seraient ouverts à une reconnaissance accrue des droits des PA, des CL et des PAD.
3. **Coordination inefficace entre les mécanismes de financement** qui contribue à la concurrence pour les financements et les projets plutôt qu'à une synergie stratégique entre

les mécanismes de financement nationaux, régionaux et mondiaux partageant les mêmes objectifs. Une meilleure coordination est nécessaire pour renforcer la capacité de tous les mécanismes financiers. CLARIFI joue un rôle essentiel pour combler cette lacune, à la fois en tant que mécanisme financier de transfert pour les organisations de détenteurs de droits et comme mécanisme de redistribution. CLARIFI tente également de combler cette lacune en collaborant avec des mécanismes de financement dirigés par les peuples autochtones et les communautés locales, tels que le FTM et le Fonds Nusantara. De plus, CLARIFI vise à multiplier ces actions avec d'autres mécanismes de financement locaux, nationaux, régionaux et mondiaux dirigés par des PA et des CL. Les menaces et les opportunités sont importantes. Par conséquent, une synergie et une complémentarité sont nécessaires pour avoir un plus grand impact et s'assurer que le financement aille directement au soutien des territoires.

Les objectifs de CLARIFI sont alignés sur les objectifs globaux du [SP4](#), à savoir :

- a.** Augmenter d'au moins 400 millions d'hectares la superficie totale détenue par les PA, les PAD et les CL ou leur étant attribuée ;
- b.** Garantir les droits des PA, des PAD et des CL, notamment des femmes et des jeunes, à gérer, conserver, utiliser et commercialiser les produits et services des écosystèmes dans les zones qu'ils contrôlent, puis les protéger contre tout retour en arrière ; et
- c.** Contribuer à la mobilisation d'au moins 10 milliards de dollars de nouveaux financements pour faire avancer les objectifs ci-dessus.

Alors que la coalition RRI prévoit de continuer à se concentrer sur le plaidoyer pour changer les politiques et les lois sur la tenure, CLARIFI fournira un financement direct aux organisations des PA, des CL et des PAD, pour toutes les terres et territoires, afin de renforcer les droits de tenure des communautés, l'appropriation par les communautés de solutions fondées sur les droits en matière de climat et de biodiversité, et pour soutenir les opportunités émergentes d'activités communautaires en matière de climat et de conservation. Le plan de RRI visant à intensifier soutenir les organisations locales et les activités de plaidoyer en 2024 permettra à CLARIFI de disposer d'une solide réserve d'opportunités d'investissement.

Opportunités émergentes

Un écosystème existant de PA, de CL, de PAD, d'organisations dirigées par des femmes, d'ONG alliées, de mécanismes de financement et de gouvernements bailleurs de fonds a démontré qu'il était possible d'ouvrir des voies pour garantir les droits fonciers. Le nombre de groupes et l'ampleur des opérations ne sont toutefois pas proportionnels par rapport à la possibilité de renforcer les capacités et à la nécessité urgente d'atteindre les objectifs mondiaux. Des [recherches récentes](#) ont démontré que depuis 2011, les bailleurs de fonds mondiaux n'ont investi que 2,4 milliards de dollars américains pour soutenir le programme de tenure communautaire et de gestion forestière dans les tropiques. Or, seulement 11 pour cent de ce montant a été consacré à la reconnaissance des droits

de tenure forestière des PA, des CL et des PAD. Les bailleurs de fonds de la [promesse des 1,7 milliard de dollars de la CoP26](#) cherchent des moyens d'honorer celle-ci et de fournir une plus grande part de leur financement directement aux organisations et plateformes dirigées par les PA et les CL. Le parrainage fiscal et la capacité de redistribution de CLARIFI seront positionnés de manière à fournir aux bailleurs de fonds un canal crédible pour honorer leur promesse, tout en augmentant, avec le temps, le potentiel des partenaires de CLARIFI à accéder directement au financement.

CLARIFI s'attaquera aux défis et aux opportunités en cultivant les conditions favorables nécessaires pour faire progresser la reconnaissance des droits fonciers des PA, des CL et des PAD ; renforcer la capacité organisationnelle, la gouvernance et la gestion de leurs terres, territoires et ressources ; faire progresser la justice sensible au genre ; empêcher le retour en arrière ; lutter contre la criminalisation ; et établir un environnement juridique et réglementaire habilitant pour la reconnaissance de leurs droits. CLARIFI accorde une attention toute particulière au financement d'actions locales et à la facilitation d'actions coordonnées, ce qui permet de réaliser des changements à grande échelle à un rythme plus soutenu que celui actuel avec l'infrastructure existante des organisations internationales.

Parmi les autres opportunités émergentes, l'on peut citer :

- L'existence d'un écosystème de mécanismes de financement nationaux, régionaux et mondiaux en pleine expansion, qui sont apparus récemment et qui continuent d'émerger. Ceux-ci se concentrent sur le soutien aux droits des PA. CLARIFI doit donc communiquer clairement sa proposition de valeur unique, puis identifier et mettre en œuvre des partenariats stratégiques tels que ceux existant avec MTF et le Fonds Nusantara en Indonésie.
- Dans le prolongement de la promesse du FTFG, les bailleurs de fonds soutiennent de plus en plus les programmes en matière de droits des peuples autochtones, de conservation, de biodiversité et de changement climatique. CLARIFI a ainsi l'occasion de s'engager auprès des bailleurs de fonds existants, et de plus en plus nombreux, qui s'intéressent à la fois aux droits et à la conservation.
- CLARIFI est prêt à explorer les possibilités d'accès au financement climatique mondial. De nombreux mécanismes financiers dans le cadre du programme de financement pour le climat visent à soutenir des projets qui renforcent la résilience climatique, et l'accent mis par CLARIFI sur la conservation peut s'aligner sur ces objectifs.

Stratégies

S'appuyant sur les succès et les enseignements tirés de sa phase pilote, en 2024, CLARIFI cherche à atteindre les objectifs suivants :

- Mise en place d'une nouvelle structure juridique avec des modèles de gouvernance et opérationnels adaptés et alignés sur la nouvelle structure juridique et la structure de RRG.
- Développer et mettre en œuvre le cadre de suivi, d'évaluation, de rapportage et d'apprentissage (SERA) de CLARIFI.
- Augmenter l'ambition de collecte de fonds pour les opérations de CLARIFI et l'octroi de subventions.
- Atteindre un public plus large avec des messages clés, grâce à la stratégie de communication de CLARIFI.
- Intégrer les enseignements tirés du cycle pilote d'octroi de subventions dans un modèle adapté, élaboré et mis en œuvre lors d'une deuxième phase pilote.

Priorités pour 2024

Opérations

Objectif : Élaborer, gérer et doter en personnel le plan de travail général

- Élaborer les processus de planification de CLARIFI ;
- Créer des synergies entre l'équipe CLARIFI et les collaborateurs de RRG ;
- Établir les opérations de CLARIFI conformément à la nouvelle structure juridique - NewCo¹⁶; et
- Approfondir et affiner les communications stratégiques et la portée mondiale de CLARIFI :
 - Définir et communiquer clairement la proposition de valeur unique de CLARIFI par le biais de formations à la création de messages pour les porte-parole clés, d'un document live de messages et de guides de style pour toutes les communications externes, y compris les réseaux sociaux, afin d'assurer la cohérence des messages sur toutes les plateformes.
 - Utiliser des outils ciblés pour différents publics, tels que des newsletters trimestrielles, des articles de blog et des articles percutants dans des formats multimédias, afin de communiquer régulièrement et efficacement sur les mises à jour des projets.
 - Renforcer les principaux porte-parole (notamment les membres du comité de pilotage) en dispensant des formations adaptées au contexte sur les messages de CLARIFI et les engagements auprès des médias et lors de discours.
 - Élaborer des articles percutants en collaboration avec les communautés cibles (à l'aide d'éléments audiovisuels et d'informations provenant de visites sur le terrain organisées conjointement avec les responsables de la mise en œuvre du projet) afin de communiquer efficacement les résultats du projet et les enseignements tirés.
 - Développer le site web de CLARIFI afin de refléter pleinement la proposition de valeur de CLARIFI et l'étendue des initiatives menées par les communautés.

Gouvernance

Objectif : Renforcer la gouvernance de CLARIFI

- Élargir la représentation et la participation des PA, des CL et des PAD au sein du comité directeur de CLARIFI ;
- Soutenir le maintien de la contribution et de la supervision du comité exécutif de RRG ; et
- Passer la gouvernance de CLARIFI sous la structure NewCo.

Octroi de subventions

Objectif : Passer d'un programme pilote à un programme de subventionnement établi

- Formaliser et mettre en place le programme de subventions CLARIFI ;
- Concevoir et tester le cadre SERA ; et
- Soutenir les bénéficiaires existants dans la mise en œuvre des projets.

Collecte de fonds

Objectif : Augmenter les niveaux d'ambition de la collecte de fonds pour les opérations et l'octroi de subventions de CLARIFI

- Engager de manière significative la base des bailleurs de fonds existante ;
- Établir des relations et échanger des connaissances avec les partenaires, les pairs et les bailleurs de fonds ; et
- Développer les activités de collecte de fonds pour soutenir les opérations et la croissance.

Risque et stratégies d'atténuation

Risques	Probabilité d'occurrence	Stratégies d'atténuation
CLARIFI ne parvient pas à obtenir un financement suffisant pour maintenir sa mission et les engagements proposés.	Modéré	● Collecte de fonds active par la présidente de RRG, la directrice de CLARIFI et les membres du comité de pilotage ● Affectation judicieuse des fonds existants ● Messages clairs aux bailleurs de fonds sur la demande ● Mise en place de CLARIFI en tant que filiale de RRG avec une entité juridique distincte à l'issue de la phase pilote ● Publicité proactive sur la valeur ajoutée de CLARIFI en termes de fonction fiduciaire, de soutien dynamique et complémentaire avec d'autres mécanismes financiers dirigés par les PA, les CL et les PAD
Les projets financés par CLARIFI ne parviennent pas à produire les résultats et les effets escomptés.	Modéré	● Sélection minutieuse des partenaires et des projets ● Engagement actif du personnel et des consultants de RRG pour soutenir la conception et l'exécution du projet ● Coordination avec d'autres organisations susceptibles de soutenir les réalisations du projet
Les exigences administratives de RRG ne sont pas adaptées et réduisent donc la valeur ajoutée de CLARIFI par rapport à ses pairs.	Élevée	● Intégration active de l'équipe Finance et administration de RRG dans le développement de nouvelles approches administratives adaptées à ses objectifs ● Inclusion du cadre SERA dans les approches administratives adaptées à ses objectifs
Les projets causent des dommages involontaires aux PA, aux CL, aux PAD ou à d'autres personnes.	Faible	● Les projets sont détenus localement ● La conception des projets intègre des méthodes d'identification et d'atténuation des risques ● RRG effectue des contrôles réguliers avec les chefs de projet afin d'identifier les problèmes émergents ● CLARIFI intègre le consentement libre, informé et préalable dans tous ses processus de décision

Les gouvernements des pays participant au projet CLARIFI restreignent les projets ou créent des obstacles à la réussite de leur mise en œuvre ou de leur mise à échelle.	Faible-moderé	• RRG et les partenaires du projet engageront les gouvernements des pays récepteurs (nationaux et locaux) et leur expliqueront le projet, son alignement sur les objectifs de développement nationaux et les sources de financement, afin d'éliminer tout risque d'objection de la part des représentants du gouvernement • Des conseils juridiques seront demandés, le cas échéant
CLARIFI entraîne des conséquences négatives involontaires pour les programmes nationaux réguliers de RRG.	Faible-moderé	• Les choix de CLARIFI en matière de planification du travail et de dotation en personnel viseront à limiter la charge supplémentaire imposée au personnel de RRG • Recrutement de l'équipe CLARIFI pour diriger la mise en œuvre de CLARIFI en étroite coordination avec les programmes régionaux de RRG • Suivi et rapports réguliers au personnel de RRG sur l'état d'avancement et les projets de CLARIFI
Le succès de la collecte de fonds pour CLARIFI fait perdre par inadvertance à RRG son statut d'organisme public de bienfaisance.	Faible	• Supervision attentive de la part du département de finances et gestion de RRG • Consultation juridique si des subventions importantes provenant d'une seule source sont attendues pour CLARIFI
La gestion du parrainage fiscal détourne RRG de son activité principale.	Faible-moderé	• Déterminer des critères plus stricts pour les partenaires de parrainage fiscal • Le personnel également
Les partenaires de RRG sont exclus de la prise de décision concernant CLARIFI.	Faible	• Communiquer régulièrement des informations sur CLARIFI aux partenaires • Continuer à impliquer les partenaires dans le processus de pilotage de CLARIFI
CLARIFI n'aborde pas de manière adéquate la question de la justice sensible au genre dans ses projets	Faible	• La programmation mettra l'accent sur la justice sensible au genre lors de l'identification et de la conception des projets

COALITIONS ET RESEAUX STRATEGIQUES

Raison d'être de l'engagement

En 2023, la coalition RRI s'est réunie à deux reprises en présentiel (réunion de gouvernance en janvier et réunion de stratégie mondiale en octobre) pour aligner ses priorités stratégiques, en plus d'ateliers, d'engagements internationaux et de conférences régionales. En octobre, la réunion de stratégie mondiale (GSM) à Kinshasa, en RDC, a réuni des partenaires, des collaborateurs, des boursiers, des donateurs et des membres du comité exécutif afin d'identifier les principales priorités de la coalition pour 2024. Malgré toutes les spécificités uniques de chaque territoire, pays et région, nous avons constaté que les agendas des PA, des CL et des PAD sont alignés dans divers domaines thématiques.

Les marchés du carbone, le financement direct, les moyens de subsistance et le leadership des jeunes et des genres comptent parmi les domaines que les dirigeants territoriaux désirent prioriser en 2024. Lorsqu'on leur a demandé comment renforcer la coalition, beaucoup ont convenu que davantage d'apprentissage, de collaboration et de création d'espaces intergénérationnels sont nécessaires. Les membres de la coalition ont terminé l'année 2023 avec un fort sentiment d'unité et de pouvoir pouvant potentiellement être canalisé vers des efforts coordonnés de plaidoyer et de campagne.

Le CSN continuera d'assurer le bon fonctionnement de la coalition en tenant ses membres informés et engagés dans les processus de RRI. Nous continuerons à gérer le processus de planification stratégique mondiale de RRI, y compris les réunions de gouvernance et de stratégie mondiale, qui se dérouleront toutes deux virtuellement en 2024, et nous veillerons à ce que les réunions du comité exécutif des partenaires, des boursiers et du RRG soient bien organisées et efficaces. Un projet de cartographie à l'échelle de la coalition a été l'un des principaux projets lancés en 2023, au cours duquel plus de 40 membres de la coalition ont été interrogés sur leur travail, leurs priorités et leurs réalisations. Vous trouverez ci-dessous de plus amples informations sur le lancement et le suivi du projet en 2024.

L'une des priorités du CSN en 2024 sera de soutenir la participation des partenaires et des collaborateurs aux forums mondiaux, en veillant à ce qu'ils aient une présence forte et coordonnée qui génèrera une proéminence politique du leadership des PA, CL et PAD dans les espaces internationaux. Le soutien de la coalition imprègne divers projets et activités de RRI, qui seront coordonnés avec les programmes régionaux de RRI ; le programme Droits, climat et conservation ; le programme Droits et moyens d'existence; et l'équipe de communication.

Opportunités et stratégies émergentes

Revitaliser et mettre à jour MegaFlorestais

Après le succès de la réunion MegaFlorestais à Lake Tahoe, en Californie, en 2023 – la première réunion en personne depuis la pandémie de la Covid-19 – les prochaines étapes du CSN consistent à maintenir son engagement avec le réseau et à s'assurer que les objectifs stratégiques sont pertinents par rapport à l'état actuel du monde et aux priorités des agences forestières membres. Cela fait 17 ans que MegaFlorestais a été créé, et l'état de la gestion forestière a considérablement changé depuis. Le contexte et l'objectif du réseau doivent évoluer tout en tenant compte des changements des époques et des contextes. Au cours du premier trimestre de 2024, la CSN organisera un webinaire avec les dirigeants actuels et anciens de MegaFlorestais afin de recueillir les idées et les réflexions sur les enjeux les plus urgents du secteur forestier aujourd'hui. Le webinaire servira de base à la mise à jour d'un document sur l'état actuel de la gestion forestière et sur la manière dont MegaFlorestais a contribué à renforcer les agences forestières et leur contribution aux objectifs mondiaux en matière de climat et de biodiversité.

RRI commandera une évaluation de MegaFlorestais pour une refonte élargie de sa 17e année d'existence. MegaFlorestais a tenu sa première réunion en 2006, alors que le changement climatique commençait tout juste à attirer l'attention politique internationale ; la déforestation et la pression en faveur de la conversion des terres étaient endémiques ; et il y a eu une baisse du soutien gouvernemental aux agences forestières. Le secteur forestier en général et RRI en tant que coalition ont considérablement évolué depuis 2006 avec un nouveau contexte mondial façonné par l'Accord de Paris et les objectifs mondiaux en matière de climat et de conservation fixés pour 2030. Sur la base de la recommandation de la coalition RRI et du comité exécutif de RRG, il est important de faire une évaluation globale de MegaFlorestais sur ses impacts et ses réalisations ; sa pertinence par rapport aux programmes des membres de la coalition ; son lien avec le secteur terrestre ; et le nouvel ordre mondial des forêts, du climat et de la conservation.

En 2024, le CSN espère ramener MegaFlorestais au Brésil, l'un des membres fondateurs du réseau. Avec l'élection du président Luiz Inácio Lula da Silva au gouvernement, le Brésil est redevenu un leader politique important pour les programmes forestiers, climatiques et de conservation à l'échelle mondiale. Le Brésil se préparera à accueillir la CoP30 en 2025, attirant l'attention stratégique de la communauté internationale sur la protection des forêts et les droits des peuples autochtones. Le pays a nommé sa première ministre des Affaires autochtones, la ministre Sonia Guajajara, plaçant les questions autochtones au plus haut niveau du gouvernement et signalant la priorité accordée à la reconnaissance des droits et des territoires des peuples autochtones du Brésil. En tant qu'hôte de MegaFlorestais, le Service forestier brésilien, sous la direction de Garo Batmanian, créera un espace pour des débats innovants qui pourront guider la réflexion des dirigeants des agences de services forestiers pour les années à venir et ouvrir la voie aux ambitions politiques de la CoP30.

Le CSN organisera également l'atelier *Next Generation Leaders* avec le soutien du Service forestier des États-Unis, des membres de MegaFlorestais et des institutions intéressées. Avant la pandémie de la Covid-19, le programme a réussi à préparer le personnel prometteur de l'agence forestière pour occuper des postes de direction et continuer à s'engager avec ses pairs. En 2024, le CSN espère étendre le programme pour inclure davantage d'OSC, de titulaires de droits et de membres de la coalition RRI. L'atelier *Next Generation Leaders* est une occasion précieuse de renforcer les liens entre les experts et les leaders d'opinion de la société civile et des agences forestières. En nous concentrant sur un groupe de personnes en milieu de carrière, nous investissons dans des personnes qui ont l'énergie et l'ambition de faire émerger de nouvelles idées et de nouveaux projets répondant aux défis futurs de la gestion forestière. En 2024, le CSN veillera à ce qu'il y ait un alignement étroit avec les objectifs et les sujets d'intérêt de la coalition, en particulier la collaboration entre les organismes publics et les OSC. L'atelier est également une occasion majeure pour RRI d'identifier, d'engager et d'impliquer de jeunes leaders prometteurs des PA, CL et PAD. Il est prévu qu'au moins deux jeunes membres de la coalition RRI apportent leur contribution et animent la réunion, avec quatre ou cinq sièges au total réservés aux représentants des jeunes de la coalition.

Élargir le programme des membres associés

En 2023, le CSN a donné le coup d'envoi d'une nouvelle phase du programme des membres du RRI. Le groupe des membres du RRI a élu [William Sunderlin](#) au poste de coordinateur pour : i) réviser les rôles et les contributions des membres du RRI à la coalition ; ii) organiser et animer des réunions ; et iii) partager des mises à jour avec la collectivité. Le groupe a géré l'expansion du programme de membres du RRI en menant un processus de proposition de candidature et en lançant des discussions fructueuses sur le profil et la composition du groupe avec l'ajout de nouveaux membres. Le CSN et les membres du RRI ont décidé de trouver des candidats dans des domaines nouveaux comme le droit et la communication, ce qui diffère considérablement de la formation principalement axée sur la recherche des membres actuels du RRI. Le CSN espère également intégrer de nouveaux membres du RRI ayant une expertise complémentaire à ce qui existe déjà dans la coalition, comme le pâturage et les communautés afro-descendantes de régions où nous ne sommes pas encore présents. Le CSN et les membres du RRI ont décidé de nommer des personnes pouvant contribuer aux stratégies et à la recherche nationales et régionales, ainsi que des professionnels en milieu de carrière qui avaient encore de nombreuses années à contribuer au secteur des droits fonciers et des ressources et qui assureraient un transfert adéquat des connaissances des membres du RRI proches de la retraite.

En 2024, le CSN contribuera à la création d'une communauté cohésive, active et solide, en veillant à ce que les membres du RRI contribuent activement au travail de la coalition en écrivant, en menant des recherches, en participant à des ateliers et en s'engageant activement dans d'autres opportunités qui font progresser la mission de RRI.

Soutenir l'engagement des jeunes

En 2023, deux documents importants ont émergé des programmes régionaux : [le Manifeste de la jeunesse](#) de l'Amérique latine et [le Rapport de la jeunesse](#) de l'Asie. Alors que les programmes régionaux continuent d'élaborer leurs stratégies pour les jeunes, le CSN peut apporter son soutien en faisant de la place aux voix des jeunes à l'échelle mondiale. Afin de favoriser les espaces intergénérationnels au sein des réunions de la coalition, le CSN ouvrira des réunions trimestrielles des partenaires, des séances de rétroaction sur la plateforme de cartographie de la coalition, des webinaires de renforcement des capacités, des réunions de gouvernance et la GSM aux représentants que les jeunes de chaque organisation auront eux-mêmes choisis.

En particulier avec les réunions virtuelles sur la gouvernance et la stratégie en 2024, le CSN peut élargir la participation aux représentants des jeunes sans les préoccupations budgétaires habituelles des réunions en personne. Tout au long de l'année, le CSN vise à faire participer activement les jeunes de la coalition en tant qu'animateurs et panélistes lors de réunions et d'ateliers. Plus précisément, le CSN changera le langage et l'organisation des réunions pour être plus inclusif pour les jeunes en mettant en place des groupes de discussion, des séances de remue-ménages, des activités brise-glace et d'autres formats de réunions qui encouragent une large participation et accueillent de nouveaux visages. Avant les réunions, le CSN distribuera des documents préparatoires dans des formats accessibles, comme de courtes vidéos et des messages WhatsApp. La communication avec les partenaires mettra l'accent sur l'importance de l'engagement intergénérationnel pour continuer à progresser vers les objectifs de la coalition, en particulier le développement de moyens de subsistance et d'alternatives économiques pour les jeunes de leurs communautés.

Explorer les possibilités d'action collective en réponse aux violations des droits de l'homme

La violence rurale à l'égard des PA, des CL et des PAD continue de croître. De nombreux partenaires et collaborateurs de RRI sont constamment menacés par des activités criminelles, l'accaparement des terres par les entreprises et la répression gouvernementale. Il est souvent demandé au CSN de signer des lettres d'appui, d'exprimer sa solidarité avec les communautés et de réclamer justice pour les dirigeants assassinés. Lors du GSM à Kinshasa, en RDC, en octobre 2023, les membres de la coalition ont exprimé leur intérêt à exploiter le pouvoir de la coalition pour des actions coordonnées. Bien que le travail de RRI soit davantage axé sur une vision à long terme pour ses efforts de plaidoyer, le CSN travaillera avec l'équipe de communication pour explorer les possibilités de soutenir les appels à l'action rapides et urgents. Cela peut prendre diverses formes, telles que le soutien aux appels à la solidarité, la distribution d'informations aux alliés, l'aide à renforcer la pression en faveur de la justice et de l'obligation de rendre des comptes, et le soutien de communications sur les réseaux sociaux. Afin d'assurer l'agilité et le soutien des partenaires, le CSN et l'équipe de communication créeront un protocole d'intervention accessible à divers degrés, de

faible à élevé, le partenaire ou le collaborateur local dirigeant l'effort d'intervention. Les deux programmes expérimenteront et tireront des leçons de ces moments de soutien et réévalueront avant la fin de 2024 le rôle de RRI et son engagement dans les moments d'urgence et de crise dans les communautés.

Améliorer la collaboration et l'apprentissage au sein de la coalition

En 2024, le CSN expérimentera de nouveaux moyens de promouvoir la collaboration, la transparence et le partage d'information entre les membres de la coalition. **Le CSN lancera la plateforme de cartographie de la coalition**, un outil qui permettra aux partenaires, aux collaborateurs, aux alliés et aux parties prenantes de notre secteur d'en apprendre facilement davantage sur la portée, l'expertise et les réalisations de la coalition RRI. Dans la partie privée de la plateforme, les utilisateurs auront accès à des outils facilitant la collaboration et le partage d'informations. Une section sur le calendrier et les mises à jour des projets permettra aux membres de la coalition d'identifier eux-mêmes les possibilités de collaboration et les encouragera à partager leurs propres mises à jour. Au cours de la deuxième phase, CSN élargira la plateforme de cartographie de la coalition pour inclure davantage de collaborateurs, de programmes et de réalisations, y compris les projets en attente de CLARIFI. Lorsque le projet de cartographie de la coalition entrera dans sa deuxième phase, le CSN accueillera tout particulièrement des représentants des jeunes en tant que testeurs pour donner leur avis sur l'utilité de la plateforme. Cela permettra de recueillir les points de vue des jeunes et d'éclaircir les futures mises à niveau des fonctionnalités. Compte tenu de la forte mobilisation actuelle des jeunes sur les réseaux sociaux, ils peuvent donner des informations précieuses sur la façon dont la plateforme peut mieux servir la prochaine génération de leaders.

Afin d'améliorer l'apprentissage au sein de la coalition, le CSN collaborera avec les programmes Droits, climat et conservation et Droits et moyens de subsistance du RRG pour créer un programme d'apprentissage sur des sujets complexes tels que les marchés du carbone, le financement climatique et les moyens de subsistance. Le programme sera conçu dans un format d'apprentissage en ligne avec un programme personnalisé avec des boîtes à outils et des ressources que les organisations peuvent partager à l'interne et auxquelles elles peuvent se référer à tout moment. Des sessions en direct seront animées par des formateurs experts et des institutions spécialisées dans les droits qui appliqueront des méthodologies d'apprentissage donnant aux participants l'occasion de partager et d'appliquer les connaissances acquises au travail qu'ils font dans les communautés. Le CSN vise à mettre en place un minimum de quatre cours en direct en 2024, et peut-être plus en fonction de la demande et de l'intérêt des membres de la coalition.

Soutenir et collaborer avec d'autres programmes RRI

Le CSN continuera d'appuyer d'autres programmes qui nécessitent des consultations, des communications et une coordination avec les membres de la coalition à l'échelle mondiale. L'équipe gèrera les communications sortantes avec les membres de la coalition, telles que les demandes de

lettres d'adhésion, le partage d'informations et les mises à jour. Le CSN travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de communication dans le cadre des efforts de plaidoyer ; les programmes de Droits, climat et conservation et Droits et moyens de subsistance dans le cadre du programme d'apprentissage ; et s'engager dans des programmes régionaux lors d'événements internationaux tels que la Conférence des peuples afro-descendants en Amérique latine et le Sommet de la jeunesse en Asie.

Le Standard pour les droits fonciers impliqueront également plusieurs équipes. Le CSN se chargera de la coordination des consultations et de la gestion de la communication pour que les membres de la coalition puissent promouvoir activement les LRS et s'y engager activement aux niveaux mondial et local. La CSN veillera à ce que les membres de la coalition soient régulièrement informés de l'adoption et des possibilités de promotion des LRS, et qu'il existe des moyens clairs de s'impliquer dans ce travail.

Continuer à soutenir le conseil d'administration de RRG

Le conseil d'administration de RRG traverse actuellement une période de rotation, avec le départ de membres de longue date et l'arrivée de nouveaux membres. Étant donné que les membres élus par les partenaires du conseil d'administration n'ont qu'un an d'ancienneté, le CSN doit s'assurer que tous les membres du conseil comprennent parfaitement leurs responsabilités et sont bien outillés pour prendre des décisions dans le meilleur intérêt de RRG et de RRI. Au cours du premier trimestre de 2024, le CSN accueillera les nouveaux membres du conseil d'administration, offrira un soutien individuel et organisera des formations pour le conseil. Toujours en 2024, le CSN réduira à deux le nombre de réunions en personne, diminuant ainsi les coûts et les ressources nécessaires pour les réunions en personne. Les réunions ad hoc se tiendront virtuellement.

Résumé des stratégies

Stratégie	Interventions	Type de sortie	Résultats escomptés
Revitaliser, mettre à jour et repenser MegaFlorestais	• MegaFlorestais 2024 au Brésil • Atelier <i>Next Generation Leaders</i> • Document de recherche sur le secteur forestier • Rapport d'évaluation	Événements et analyse	Créer des opportunités d'échanges intergénérationnels entre les leaders « vétérans », actuels et futurs de MegaFlorestais

Stratégie	Interventions	Type de sortie	Résultats escomptés
Élargir le programme des membres associés	● Intégrer de nouveaux membres associés ● Coordonner les projets dirigés par les membres associés	Analyse, publications, rédaction, formation et mentorat	Renouvellement de la contribution des membres associés à la coalition par le biais de diverses initiatives
Promouvoir de LRS	● Communication régulière avec les membres de la coalition ● Soutenir le développement de ressources pour les partenaires ● Créer une campagne promotionnelle pour diffuser la documentation de LRS	Communication et coordination avec les membres de la coalition ; coordination avec l'équipe de communication et de Droits, climat et conservation pour la promotion des LRS	Augmenter la visibilité de LRS dans les espaces internationaux ; créer des occasions concrètes pour les membres de la coalition de promouvoir et d'adopter le LRS
Soutenir la collaboration et la transparence au sein de la coalition	● Lancer et améliorer la plateforme de cartographie de la coalition ● Mises à jour régulières des programmes RRI et des activités des membres ● Partager des mises à jour dans des formats nouveaux et plus faciles (par exemple, vidéo, WhatsApp)	Recherche, communications et coordination	Grâce à la plateforme de cartographie de la coalition, les membres de la coalition sont mieux informés du travail des uns et des autres, ce qui crée plus d'opportunités de collaboration
Apprentissage et échange de connaissances	● Formations en ligne ● Soutenir les possibilités d'échange de connaissances ● Produire des ressources pédagogiques	Événements et formations	Créer un programme de ressources sur des sujets pertinents pour la coalition

Stratégie	Interventions	Type de sortie	Résultats escomptés
Améliorer l'implication de la coalition dans les réseaux stratégiques	- Discussions sur les réseaux stratégiques - Assurer la représentation de la coalition à MegaFlorestais et à l'atelier <i>Next Generation Leaders</i>	Créer plus d'espaces de consultation et de participation	Les membres de la coalition se sentent plus impliqués dans le travail des réseaux stratégiques

Risques et mesures d'atténuation

Risques	Probabilité d'occurrence	Stratégies d'atténuation
Faible engagement de la part des membres de la coalition, en particulier lorsque les réunions se déroulent en ligne	Modérée	Impliquer davantage de membres dans la planification et l'organisation des réunions et des activités afin qu'ils soient plus engagés dans le processus ; réévaluer les styles, les voies et la fréquence de communication des partenaires, au besoin ; communiquer avec les membres individuellement pour écouter leurs préoccupations et s'assurer que RRI contribue à l'atteinte de leurs objectifs organisationnels
La division des opinions entre les membres de la coalition crée des frictions	Modérée à élevée	Aborder les désaccords de manière honnête et transparente avec des attentes et des résultats clairs sur la façon dont RRI abordera ses positions en tant que coalition
Manque de capacité d'engagement de la part des membres de la coalition	Elevée	Diversifier les contacts de la coalition ; élargir les réseaux pour inclure des personnes nouvelles au-delà des leaders bien établis ; encourager une nouvelle représentation, en particulier des femmes et des jeunes des PA, CL et PAD ; réduire et optimiser les moments de consultation et coordonner les demandes à destination et en provenance des partenaires

FINANCES ET ADMINISTRATION

Raison d'être de l'engagement

L'équipe Finances et administration supervise toutes les fonctions centrales de RRG, notamment la conformité, les finances, la comptabilité, la gestion de la trésorerie, les comptes créditeurs, les comptes débiteurs, les avantages sociaux, les indemnisations, le recrutement, l'apprentissage, les assurances, les interactions avec les agences fiscales, les technologies de l'information, l'administration des subventions, la passation de marchés, les aspects juridiques, etc. Ce rôle complexe comprend la gestion annuelle de centaines de milliers d'entrées dans le grand livre comptable, de milliers de virements, de transactions par carte de crédit et d'autres données financières. Collectivement, ces données sont saisies, examinées, approuvées, puis utilisées pour établir des rapports précis et en temps voulu à l'intention des équipes internes, du conseil d'administration de RRG, des donateurs, des auditeurs et l'Administration fiscale des États-Unis (*Internal Revenue Service*, en anglais).

Dans ce rôle essentiel, l'équipe des finances et de l'administration vise l'excellence et est surtout connue pour l'absence de problèmes, et non pour ses résultats. Au cours des dernières années, nous nous sommes efforcés de rationaliser, d'automatiser et d'adapter nos processus afin de répondre aux exigences d'une coalition et d'une organisation en pleine évolution. 2023 nous a donné l'occasion de tester l'évolutivité de ces améliorations. Si nombre d'entre elles ont fonctionné comme prévu, nous avons également observé certains domaines qui mériteraient d'être affinés.

En outre, RRG joue un nouveau rôle en tant que sponsor fiscal pour les organisations pas encore prêtes à obtenir un accès au financement par leurs propres moyens. Nous avons également eu l'occasion de servir en quelque sorte de centre d'échange pour recevoir et déboursier plusieurs contributions relativement modestes de la part de multiples donateurs pour soutenir deux réunions en Afrique qui ne faisaient pas partie de notre plan de travail 2023 et que nous n'aurions pas été en mesure d'assurer autrement. Ces deux réunions ont connu un succès retentissant.

Nos nouveaux engagements financiers en 2023 comprennent CLUA, BMZ (Allemagne) et plusieurs fondations, qui soutiennent tous CLARIFI, ainsi que des engagements renouvelés pour le quatrième programme stratégique de RRI (SP4) de la part de soutiens tels que SIDA, Quadrature, Skoll, Skyline (anciennement Yellow Chair), et la Fondation Packard.

RRI considère ses donateurs comme des partenaires éclairés et apprécie de les impliquer dans les discussions de fonds et d'exigences en matière de rapports, mais aussi de stratégie et d'alignement sur les priorités des donateurs et les contextes nationaux et mondiaux, ainsi que pour discuter de manière transparente des défis programmatiques et institutionnels. RRI a organisé deux réunions du groupe de soutien aux donateurs en 2023, en janvier et en juin. Ces réunions ont permis à tous les donateurs de se rencontrer et de discuter des mises à jour concernant l'organisation et les

donateurs. Sur la base de ces discussions, nous continuons à nous concentrer sur l'intensification de notre collecte de fonds et sur la recherche de nouveaux donateurs, d'autant plus que les changements et les événements politiques ont eu un impact sur le financement de certains donateurs bilatéraux.

Opportunités émergentes

Nous avons récemment recruté un directeur général des programmes pour occuper un poste depuis longtemps vacant. Notre chef des opérations de longue date a quitté l'organisation en fin d'année 2023, ce qui nous a permis d'être bien positionnés sur le plan des systèmes et de la technologie. En décembre 2023, nous avons engagé une nouvelle Chef des opérations qui nous guidera dans la prochaine étape du développement de l'organisation.

Nous recrutons également pour la première fois un spécialiste du SERA, qui jouera un rôle transversal au sein de la coalition RRI en veillant à ce que l'organisation déploie efficacement son énergie et ses ressources pour atteindre ses objectifs et priorités institutionnels, et à ce que les fonds stratégiques de CLARIFI soient utilisés de manière efficace pour réaliser l'impact souhaité. Le spécialiste SERA suivra et rendra compte des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés pour le cadre RRI et son mécanisme CLARIFI, et recueillera les enseignements tirés des interventions associées afin de guider l'orientation des efforts futurs et de mettre en évidence les succès et les difficultés.

Par conséquent, notre priorité la plus immédiate pour 2024 sera l'intégration de notre nouvelle Chef des opérations et de notre nouveau directeur général des programmes. Les autres priorités pour 2024 sont les suivantes:

- Une attention continue au renforcement de notre capacité organisationnelle afin de répondre aux exigences d'un financement et d'activités accrus liés à CLARIFI. Il s'agit notamment d'améliorer ou de réviser les systèmes existants, d'en créer de nouveaux et d'en accroître les capacités en combinant des services de conseil et de nouvelles embauches.
- Tirant les leçons de l'expérience de 2023, qui a servi d'intermédiaire pour de multiples dons à court terme au bénéfice direct de nos collaborateurs, nous travaillerons à la mise en place d'un processus permettant de recevoir, de déboursier et de rendre compte des fonds de manière transparente, tout en minimisant la charge de travail des collaborateurs et de nos équipes régionales. Nous développerons également des systèmes de parrainage fiscal pour les collaborateurs qui ne sont pas encore en mesure de recevoir des fonds par eux-mêmes, y compris en les aidant à renforcer leurs capacités si nécessaire.
- Systèmes de gestion des subventions et des contrats pour aider les équipes de programme à saisir les opportunités de développement et à administrer les contrats. Ces systèmes fourniront aux équipes de programme des informations et des outils en temps réel qui leur

permettront de mieux gérer l'élaboration des contrats ainsi que le traitement et la supervision des accords.

- Engager l'ensemble du personnel dans la gestion des risques par le biais d'une formation continue sur les contrats et les procédures administratives. Nous commencerons par une session de formation pour l'ensemble du personnel en janvier 2024 et continuerons tout au long de l'année avec des formations supplémentaires si nécessaire.
- Développer une stratégie de collecte de fonds pour le SP4 afin de diversifier les financements et de s'assurer que les objectifs de financement sont atteints pour mettre pleinement en œuvre le cadre. Étant donné que certaines activités ne sont pas financées chaque année, nous voulons garantir un financement suffisant pour répondre à la croissance de l'organisation et aux demandes croissantes de nos organisations partenaires.

Stratégies

Nous continuerons à mettre l'accent sur une stratégie pluriannuelle d'amélioration de RRG, conformément au plan stratégique quinquennal :

- 1. Clarté et cohérence stratégiques :** Avec le SP4 en place, nous nous attacherons à combler les lacunes dans les postes et les compétences nécessaires pour nous permettre d'atteindre les objectifs du plan stratégique.
- 2. Résilience financière et durabilité :** Nous continuerons à travailler pour que RRG devienne/reste un partenaire de choix à la fois pour les sous-bénéficiaires recevant des fonds et pour un ensemble diversifié de bailleurs de fonds.
- 3. Renforcement des coalitions et des capacités :** Continuer à améliorer l'efficacité et la conformité de nos processus de sous-subvention par le biais du MRS et de CLARIFI, et travailler au renforcement des systèmes de nos partenaires afin qu'ils puissent continuer à recevoir des fonds.
- 4. Efficience et efficacité :** Veiller à ce que les systèmes internes puissent évoluer efficacement tout en minimisant la charge de travail du personnel, des membres de la coalition et des partenaires.

Pour atteindre les objectifs du SP4, RRG se concentrera sur les domaines clés suivants en 2024 : développement du personnel, recrutement et fidélisation du personnel, moral/engagement et collaboration entre les membres du personnel et entre les équipes. Nous investirons dans les compétences professionnelles nécessaires au développement dans ces domaines et offrirons au personnel des possibilités de développement professionnel, y compris une formation à la rédaction de rapports et au développement de notre capacité de collecte de fonds.

Nous continuerons d'étudier les possibilités de faire appel à un employeur officiel pour recruter des facilitateurs à long terme basés dans nos régions cibles, afin d'atténuer les risques liés aux questions juridiques, fiscales et de conformité dans les pays où nous nous engageons.

Nous avons créé des versions initiales des manuels techniques sur la diligence raisonnable et la gestion des subventions en 2023 et nous prévoyons de les finaliser, de former le personnel à leur utilisation et de mettre en œuvre les procédures en 2024. Nous utiliserons les données issues des essais sur le terrain pour affiner les procédures.

Risques et atténuation

Risques	Probabilité d'occurrence	Stratégies d'atténuation
Capacité du personnel à mener à bien les initiatives en matière de collecte de fonds et de programmes.	Modérée	Investir dans le renforcement des capacités des organisations partenaires en matière d'établissement de rapports et de conformité et fournir aux facilitateurs régionaux l'espace et les moyens de collaborer étroitement et plus stratégiquement avec les partenaires locaux, et renforcer les capacités en embauchant du personnel supplémentaire pour CLARIFI.
Un financement adapté sera piloté dans le cadre du projet CLARIFI. La pleine réalisation de ce concept peut entrer en conflit avec les procédures juridiques, financières, opérationnelles et de diligence raisonnable adéquates, ainsi qu'avec le respect de certaines exigences des donateurs, principalement des donateurs bilatéraux.	Modérée	Cela nécessite une approche collaborative, impliquant à la fois les équipes financières et les équipes chargées des programmes, ainsi que l'avis d'un expert le cas échéant. La mise en œuvre des manuels techniques susmentionnés sera d'une grande utilité.
Augmentation des exigences des donateurs/contrats et des capacités du personnel.	Modérée	Les exigences/obligations des donateurs nécessitent une coordination et une collaboration avec d'autres équipes au sein de l'organisation. Ce problème sera résolu par la formation et l'amélioration de la communication et de la collaboration entre les équipes. Veiller à ce que les programmes soient alignés et conformes incombe autant au département des finances et de l'administration qu'aux équipes qui mettent en œuvre les programmes, car les coûts de la non-conformité peuvent avoir un impact négatif sur l'accès futur de l'organisation aux financements des bailleurs de fonds.

Risques	Probabilité d'occurrence	Stratégies d'atténuation
Un effort administratif important est nécessaire pour que RRI puisse jouer son rôle de centre d'échange/parrainage fiscal.	Modérée	Élaborer des procédures pour évaluer les avantages et les inconvénients de l'acceptation d'un rôle de sponsor fiscal et pour gérer les projets une fois acceptés.
Équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour le personnel.	Modérée	De bonnes politiques de ressources humaines en matière d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée afin de s'assurer que le personnel n'est pas surmené et qu'il prend des congés ; embaucher davantage de personnel pour faire face à la croissance de l'organisation.
Expansion rapide des activités grâce aux activités accrues créées par des engagements de financement importants, à la fois ceux des contributions pluriannuelles antérieures et les fonds supplémentaires reçus en 2023.		Mettre en place et/ou développer des systèmes internes, tout en recrutant judicieusement du personnel pour gérer efficacement la croissance de l'organisation.

ANNEXE 1 : BUDGET PROPOSE POUR 2024

Rights and Resources Group

2024 Projected Budget by Program / Presupuesto por Programa

2024 Board
Budget

12/14/2023

Rights and Resources Initiative

	Secured Budget	Unfunded	Total	As % of Total RRI
Regional Programs	3,615,988	1,738,000	5,353,988	35%
Africa Program Costs	835,000	240,000	1,075,000	7%
Latin America Program Costs	605,000	247,000	852,000	6%
Asia Program Costs	940,617	1,151,000	2,091,617	14%
Regional Programs Staff Costs	1,235,371	100,000	1,335,371	9%
Strategic Analysis and Global Engagement	1,951,220	1,585,000	3,536,220	23%
Tenure Tracking	65,000	125,000	190,000	1%
Path to Scale	150,000	110,000	260,000	2%
Rights, Climate & Conservation	140,000	150,000	290,000	2%
Gender Justice	125,000	595,000	720,000	5%
Rights & Livelihoods	360,000	445,000	805,000	5%
RRG SAGE Coordination & TA	1,111,220	160,000	1,271,220	8%
Communications & Donor Relations	863,897	115,000	978,897	6%
Strategic Communications Activities	375,535	115,000	490,535	3%
Communications Coordination & TA	488,362	-	488,362	3%
Coalition and Strategic Networks (CSN)	1,115,401	380,000	1,495,401	10%
Coalition & Strategic Networks	710,000	380,000	1,090,000	7%
CSN Coordination & TA	405,401	-	405,401	3%
Strategic Response Mechanism (SRM)	888,099	500,000	1,388,099	9%
RRI SRM Agreements	836,697	500,000	1,336,697	9%
SRM Coordination & TA	51,402	-	51,402	0%
Operations, Finance and Administration	2,048,183	-	2,048,183	13%
Non Salary Core Operating Costs	927,041	-	927,041	6%
RRG Finance and Administration	1,121,142	-	1,121,142	7%
Program Office	683,725	-	683,725	4%
Program Costs	107,977	-	107,977	1%
Senior Program Staff Costs	575,748	-	575,748	4%
Total RRI	11,166,513	4,318,000	15,484,513	100%

CLARIFI

				As % of CLARIFI/BEF
CLARIFI	10,670,048	225,000	10,895,048	100%
CLARIFI Grants	8,775,000	100,000	8,875,000	81%
CLARIFI Program Costs	872,234	125,000	997,234	9%
GATC Institutional Strengthening	472,500	-	472,500	4%
CLARIFI Staff Costs	550,314	-	550,314	5%
	10,670,048	225,000	10,895,048	100%

				As % of Total Combined
Total RRI	11,166,513	4,318,000	15,484,513	55%
Total CLARIFI	10,670,048	225,000	10,895,048	39%
Contingency	189,251	1,530,000	1,719,251	6.1%
Total RRI and CLARIFI	-	-	-	0.0%
	22,025,812	6,073,000	28,098,812	100%

Program Programa	Activity Code Número de actividad	Planned Activities Actividades planificadas	Region/Country Región/País	Secured funding Fondos asegurados	Unfunded Sin financiación	Total Combined Combinado
Africa	24RFKY01	Kenya: Strengthen community assemblies—the core governance structure within the community land infrastructure and the Community Land Management Committees through robust awareness raising activities.	Kenya	\$30,000	\$20,000	\$50,000
Africa	24RFKY02	Kenya: Supporting communities to follow up on HLIs and court rulings and engagement with the judiciary in enhancing understanding of the CLA 2016.	Kenya	\$35,000	\$0	\$35,000
Africa	24RFLR01	Liberia: Investing in supporting women in their efforts to secure sustainable livelihoods within the framework of the Land Rights Act 2018 and sharing the experience of work done around this subject at the national level.	Liberia	\$40,000	\$15,000	\$55,000
Africa	24RFLR02	Liberia: Targeted engagement with the Liberia Land Authority to effectively address the challenges in issuance of deeds & building the governance capacity of customary land community institutions, including adequate representation of women any youth.	Liberia	\$40,000	\$15,000	\$55,000
Africa	24RFMG01	Madagascar: Consolidating community land rights for livelihoods and conservation.	Madagascar	\$60,000	\$20,000	\$80,000
Africa	24RFCD01	DRC: Organization of multi-stakeholder dialogues to share the progress made in the implementation at local, provincial and national level on the reforms (Land policy, Draft Land Use Bill, Draft Land Law) and create a space to ensuring utilization of existing cartographic data on community territories are emphasized in the Spatial Development Plan.	DRC	\$0	\$50,000	\$50,000
Africa	24RFCD02	DRC: Raising awareness about the protection of human rights defenders, and facilitating the development of the economic value chain, particularly through initiatives led by women.	DRC	\$50,000	\$10,000	\$60,000
Africa	24RFCD03	DRC: Support for reforms and their implementation by: Support to the development of the application measures the law on Pygmy Indigenous Peoples (PAP) and their implementation.	DRC	\$50,000	\$20,000	\$70,000
Africa	24RFCD04	DRC: Support and monitoring development and the implementation of the land plan currently being developed targeting implementation of land policy.	DRC	\$0	\$45,000	\$45,000
Africa	24RFCD05	DRC: Packard Designated (Scaling-up restoration of degraded areas, mapping, documentation, and of initiatives that promote community conservation through the support of community forests and land policies and secured community forest.	DRC	\$70,000	\$20,000	\$90,000
Africa	24RFCD06	DRC: Packard Designated (Support to livelihoods and land securing).	DRC	\$30,000	\$15,000	\$45,000
Africa	24RFCD07	DRC: Strengthening youth movement engagement within RRI partners and collaborators in DRC (REPALEAC/DGPA)	DRC	\$35,000	\$10,000	\$45,000
Africa	24RFR01	Africa Regional: Community Conservation Study - continued data collection and building out the academic review process	Africa Regional	\$50,000	\$0	\$50,000
Africa	24RFR02	Africa Regional: Carbon Market training: Bringing together experts to train community leaders who will then become trainers for their communities	Africa Regional	\$125,000	\$0	\$125,000
Africa	24RFT	Africa Regional: Travel, Research, Supplies and Other	Africa Regional	\$70,000	\$0	\$70,000
Africa	24RFP	Africa Regional: Planning	Africa Regional	\$50,000	\$0	\$50,000
Africa	24RFF	Africa Regional: Facilitation	Africa Regional	\$100,000	\$0	\$100,000
Africa	24RFS	Coordination and Technical Assistance		\$446,570	\$0	\$446,570
Africa Subtotal				\$1,281,570	\$240,000	\$1,521,570

Program Programa	Activity Code Número de actividad	Planned Activities Actividades planificadas	Region/Country Región/País	Secured funding Fondos asegurados	Unfunded Sin financiación	Total Combined Combinado
Latin America	24RLR01	Latin America Regional: Training workshops to generate understanding on topics impacting collective tenure rights (Violation of community defender rights/Escazu Agreement, risks and potential of carbon market financing) and to socialize and appropriate RRI's Land Rights Standards at the community level	Latin America Regional	\$40,000	\$20,000	\$60,000
Latin America	24RLR02	Latin America Regional: workshops to train IP, ADP, and LC youth coalition members on territorial rights.	Latin America Regional	\$35,000	\$5,000	\$40,000
Latin America	24RLR03	Latin America Regional: workshops on project management, fundraising strategies and administrative capacities for grassroots organizations to develop institutional capacities	Latin America Regional	\$35,000	\$5,000	\$40,000
Latin America	24RLR04	Latin America Regional: workshops/analysis to create regional strategic communications plan	Latin America Regional	\$25,000	\$5,000	\$30,000
Latin America	24RLR05	Latin America Regional: Conduct workshops to exchange agendas, balance knowledge and position women's views in national and international scenarios to make visible women's voices	Latin America Regional	\$50,000	\$10,000	\$60,000
Latin America	24RLR06	Latin America Regional: Build evidence-based analysis and socialize results documenting cases of territorial rights violations and the lack of implementation of public policies aimed at land tenure for IP, ADP, and LC women	Latin America Regional	\$25,000	\$5,000	\$30,000
Latin America	24RLR07	Latin America Regional: International event to position ADP tenure rights in preparation of COP29.	Latin America Regional	\$133,000	\$67,000	\$200,000
Latin America	24RLR08	Latin America Regional: train and establish a technical team to co-manage GIS platform for regional Afro-descendant map.	Latin America Regional	\$35,000	\$5,000	\$40,000
Latin America	24RLR09	Mesoamerica Regional: Strengthen women's strategies on food security and local economies in Mesoamerica	Mesoamerica Regional	\$30,000	\$10,000	\$40,000
Latin America	24RLR10	Latin America Regional: Support participation of IP, ADP, and LC and women leaders from Latin America in key strategic international events to influence decision making	Latin America Regional	\$0	\$30,000	\$30,000
Latin America	24RLR11	Latin America Regional: Socialization of results of analysis of Indigenous women's contribution to local economies to define an advocacy strategy to influence governments and donors for supporting women's livelihoods	Latin America Regional	\$0	\$40,000	\$40,000
Latin America	24RLR12	Latin America Regional: Strengthen the regional analysis of multidimensional and collective impacts of rights violations by private sector and state actors on IP, ADP, and LC communities.	Latin America Regional	\$0	\$30,000	\$30,000
Latin America	24RLT	Latin America Regional: Travel, Research, Supplies and Other	Latin America	\$45,000	\$5,000	\$50,000
Latin America	24RLF	Latin America Regional: Facilitation	Latin America	\$82,000	\$10,000	\$92,000
Latin America	24RLP	Latin America Regional: Planning	Latin America	\$70,000	\$0	\$70,000
Latin America	24RLS	Coordination and Technical Assistance	Region	\$455,435	\$0	\$455,435
Latin America Subtotal				\$1,060,435	\$247,000	\$1,307,435

Program Programa	Activity Code Número de actividad	Planned Activities Actividades planificadas	Region/Country Región/País	Secured funding Fondos asegurados	Unfunded Sin financiación	Total Combined Combinado
Asia	24RSR01	Asia Regional: Network strengthening and advocacy support	Asia Regional	\$20,000	\$80,000	\$100,000
Asia	24RSIN01	India : Network strengthening and advocacy support	India	\$50,000	\$85,000	\$135,000
Asia	24RSR02	Asia Regional: Technical support for partners for regional and country level work	Asia Regional	\$0	\$50,000	\$50,000
Asia	24RSID01	Indonesia : Network strengthening and advocacy support	Indonesia	\$50,000	\$50,000	\$100,000
Asia	24RSNP01	Nepal : Network strengthening and advocacy support	Nepal	\$50,000	\$50,000	\$100,000
Asia	24RSID02	Indonesia : Emergency Response System and Fund	Indonesia	\$20,000	\$30,000	\$50,000
Asia	24RSNP02	Nepal : Emergency Response System and Fund	Nepal	\$0	\$25,000	\$25,000
Asia	24RSR03	Asia Regional: Youth Strategy Development	Asia Regional	\$15,000	\$20,000	\$35,000
Asia	24RSR04	Asia Regional: Dissemination of youth report and peer to peer learning (including selective fact to face) at the regional level	Asia Regional	\$0	\$50,000	\$50,000
Asia	24RSR05	Asia Regional: Regional Youth Meeting	Asia Regional	\$15,000	\$150,000	\$165,000
Asia	24RSIN02	India : Country level youth project	India	\$5,000	\$25,000	\$30,000
Asia	24RSID03	Indonesia: Country level youth project	Indonesia	\$5,000	\$25,000	\$30,000
Asia	24RSNP03	Nepal : Country level youth project	Nepal	\$5,000	\$25,000	\$30,000
Asia	24RSIN03	India : Data collection, analysis, dissemination and advocacy on natural resource based conflict resolution	India	\$200,000	\$0	\$200,000
Asia	24RSID04	Indonesia : Data collection, anlysis, dissemination and advocacy on natural resource based conflicts	Indonesia	\$10,000	\$15,000	\$25,000
Asia	24RSR06	Asia Regional : Research and advocacy on rights based conservation	Asia Regional	\$0	\$15,000	\$15,000
Asia	24RSNP04	Nepal : Research on rights based conservation	Nepal	\$30,000	\$15,000	\$45,000
Asia	24RSIN04	India : Research and advocacy on rights based conservation	India	\$0	\$45,000	\$45,000
Asia	24RSID05	Indonesia : Research and advocacy on rights based conservation	Indonesia	\$0	\$45,000	\$45,000
Asia	24RSID06	Indonesia : Applied legal research	Indonesia	\$25,000	\$0	\$25,000
Asia	24RSIN05	India : Applied legal research	India	\$0	\$15,000	\$15,000
Asia	24RSNP05	Nepal : Applied legal research dissemination and capacity buidling	Nepal	\$0	\$15,000	\$15,000
Asia	24RSID07	Indonesia : Engendered participatory mapping	Indonesia	\$45,000	\$0	\$45,000
Asia	24RSIN06	India : Context-specific campaigns appropriate for countries	India	\$11,000	\$50,000	\$61,000
Asia	24RSID08	Indonesia : Context-specific campaigns appropriate for countries (IP Law, Agrarian Reform law, biodiversity and conservation)	Indonesia	\$11,000	\$50,000	\$61,000

Program Programa	Activity Code Número de actividad	Planned Activities Actividades planificadas	Region/Country Región/País	Secured funding Fondos asegurados	Unfunded Sin financiación	Total Combined Combinado
Asia	24RSID09	Indonesia : Context-specific campaigns appropriate for countries (Recognition of collective tenure rights, policy changes to incorporate rights recognition in National Parks and Conservation laws, Sustainable Forest Management)	Indonesia	\$11,000	\$50,000	\$61,000
Asia	24RSID10	Indonesia : Agroecology initiatives (local economic development) in Bengkulu are supported; food security initiatives expanded	Indonesia	\$35,000	\$0	\$35,000
Asia	24RSR07	Asia Regional: Grassroots initiatives on rights based climate, conservation and biodiversity	Asia Regional	\$17,500	\$95,000	\$112,500
Asia	24RSR08	Asia Regional: Technical Consultants to support IPLCs	Asia Regional	\$86,550	\$0	\$86,550
Asia	24RSR09	Asia Regional: Translation & Interpretation	Asia Regional	\$5,561	\$10,000	\$15,561
Asia	24RSP	Asia Regional: Planning	Asia Regional	\$60,000	\$15,000	\$75,000
Asia	24RSF	Asia Regional: Facilitation	Asia Regional	\$101,000	\$50,000	\$151,000
Asia	24RST	Asia Regional: Travel, Research, Supplies and Other Expenses	Asia Regional	\$57,006	\$1,000	\$58,006
Asia	24RSS	Coordination and Technical Assistance		\$333,366	\$100,000	\$433,366
Asia Subtotal				\$1,273,983	\$1,251,000	\$2,524,983

Program Programa	Activity Code Número de actividad	Planned Activities Actividades planificadas	Region/Country Región/País	Secured funding Fondos asegurados	Unfunded Sin financiación	Total Combined Combinado
Tenure Tracking	24TX01	Global: Drafting and launch of Depth of Rights and Gender flagship report and related materials (staff time)	Global	\$0	\$0	\$0
Tenure Tracking	24TX02	Global: Drafting and launch of brief on the Land-Water Nexus and its implications for Women's Freshwater Tenure Rights	Global	\$0	\$5,000	\$5,000
Tenure Tracking	24TX03	Global: Update and expansion of public knowledge-sharing tools, including the Tenure Tool and LandWise Law Library, to incorporate RRI Land and Water Tenure Data, updated Depth of Rights and Gender data, and additional legal resources (staff time)	Global	\$0	\$20,000	\$20,000
Tenure Tracking	24TX04	Global: Develop videos, workshops, and/or other resources that enhance the capacity of LandWise Law Library and Tenure Tool users, in collaboration with the Communications Program	Global	\$0	\$0	\$0
Tenure Tracking	24TX05	Global: Update and launch of Global Baseline of Carbon Storage in Collective Lands, incorporating new data from RRI, WCRC, and 2021 data collected with GATC	Global	\$10,000	\$20,000	\$30,000
Tenure Tracking	24TX06	Global: Data collection and peer review of new and updated Forest Area Data for 58+ countries.	Global	\$30,000	\$15,000	\$45,000
Tenure Tracking	24TX07	Global: Initial scoping work, methodological development, and preliminary data collection to assess specific rights of pastoralists and other mobile peoples.	Global	\$10,000	\$55,000	\$65,000
Tenure Tracking	24TX08	Global: Continue strengthening internal knowledge management and data accessibility to better harmonize RRI's ecosystem of data, including through the review and organization of legal documents (staff time)	Global	\$0	\$10,000	\$10,000
Tenure Tracking	24TX09	Global: Provide support and guidance to RRG programs, RRI Coalition members, and other external organizations and initiatives in furtherance of community-based tenure rights, including through the revision of concept notes, draft reports, and other materials, and through trainings and webinars (Staff time)	Global	\$0	\$0	\$0
Tenure Tracking	24TX	Travel, Research, Supplies		\$15,000	\$0	\$15,000
Tenure Tracking	24TXS	Coordination and Technical Assistance		\$282,107		\$282,107
Tenure Tracking Subtotal				\$347,107	\$125,000	\$472,107
SAGE	24TR01	Global: Prepare a report consisting of 3 to 5 practical and/or actionable recommendations to support and/or enable USAID and policymakers to further the localization agenda specific to IPs, LCs, and ADPs to secure tenure rights and manage and conserve tropical forests and key ecosystems	Global	\$40,000	\$35,000	\$75,000
SAGE	24TR02	Global: Launch and maintenance of Indigenous Peoples and Local Communities Finance Observatory; production of targeted briefs to support engagement at international events.	Global	\$25,000	\$25,000	\$50,000
SAGE	24TR03	Global: Path to Scale organized side-events at strategic forums in 2024 to support coordination and learning among donors, intermediaries, and rightsholders (e.g. New York Climate Week, post-CoP28) and develop a roadmap to CoP 30.	Global	\$80,000	\$40,000	\$120,000
SAGE	24TR04	Global: Interpretation support	Global	\$5,000	\$10,000	\$15,000
SAGE	24TRS	Coordination and Technical Assistance	Global	\$73,930	\$60,000	\$133,930
Path To Scale & Other Global Engagement Subtotal				\$223,930	\$170,000	\$393,930

Program Programa	Activity Code Número de actividad	Planned Activities Actividades planificadas	Region/Country Región/País	Secured funding Fondos asegurados	Unfunded Sin financiación	Total Combined Combinado
RC&C	24TC01	Global: Update RRI analysis on carbon rights in national legal frameworks	Global	\$30,000	\$10,000	\$40,000
RC&C	24TC02	Global: Survey of community experiences with carbon markets	Global	\$30,000	\$50,000	\$80,000
RC&C	24TC03	Global: Readiness assessment of national legislation for the advancement of community-led conservation	Global	\$30,000	\$20,000	\$50,000
RC&C	24TC04	Global: Update of Global Carbon Baseline	Global	\$0	\$0	\$0
RC&C	24TC05	Global: Expand the Climate Futures Dialogue series to strengthen coordinated actions and priorities	Global	\$30,000	\$30,000	\$60,000
RC&C	24TC06	Global: Pilot the use of the Land Rights Standard via PCN in Colombia (workshop) and scale-up its adoption and integration by climate and conservation organizations and initiatives across the region	Global	\$10,000	\$30,000	\$40,000
RC&C	24TC07	Global: Rightsholder travel to international climate and biodiversity events	Global	\$0	\$10,000	\$10,000
RC&C	24TCT	Travel, Research, Supplies and Other Expenses	Global	\$10,000	\$0	\$10,000
RC&C	24TCS	Coordination and Technical Assistance		\$322,844	\$0	\$322,844
Rights, Climate and Conservation Subtotal				\$462,844	\$150,000	\$612,844
Gender Justice	24TG01	Global: Support at least one in-person global meeting, as well as one in person meeting per region, with virtual coordination meetings as needed among WiGSA organizations	Global	\$65,000	\$50,000	\$115,000
Gender Justice	24TG02	Global: Scoping research on the data on funding for women's groups and development of a preliminary methodology for collecting expanded funding data from women's groups.	Global	\$15,000	\$5,000	\$20,000
Gender Justice	24TG03	Global: Stage II based-line funding reaching women: application of methodology for collecting and analyzin funding data	Global	\$0	\$500,000	\$500,000
Gender Justice	24TG04	Global: Socialize the results of RRI research developed at the regional and global levels to the broader RRI Coalition and WiGSA	Global	\$0	\$10,000	\$10,000
Gender Justice	24TG05	Coordinate (along with IIED) of exchanging cases studies of strategies led by women in the three regions and the efforts to promote fair representation and gender equity.	Global	\$0	\$15,000	\$15,000
Gender Justice	24TG06	Training on the strategic use of the CBD Women's Caucus for WIGSA women. Activity in coordination with CBD Women's Caucus.	Global	\$5,000	\$5,000	\$10,000
Gender Justice	24TG07	Support participation of WiGSA in key international venues for dicussing women's decision-making roles in climate change and biodiversity conservation	Global	\$15,000	\$5,000	\$20,000
Gender Justice	24TGT	Travel, Research, Supplies and Other Expenses	Global	\$25,000	\$5,000	\$30,000
Gender Justice	24TGS	Coordination and Technical Assistance		\$191,852		\$191,852
Gender Justice Subtotal				\$316,852	\$595,000	\$911,852

Program <i>Programa</i>	Activity Code <i>Número de actividad</i>	Planned Activities <i>Actividades planificadas</i>	Region/Country <i>Región/País</i>	Secured funding <i>Fondos asegurados</i>	Unfunded <i>Sin financiación</i>	Total Combined <i>Combinado</i>
R&L	24TA01	Liberia: Support integration of community monitoring into national policies governing palm oil sector.	Liberia	\$50,000	\$100,000	\$150,000
R&L	24TA02	Indonesia: Leverage community monitoring and data to advance rural enterprises and support integration of community monitoring into Consumer Goods Forum sourcing landscape.	Indonesia	\$50,000	\$100,000	\$150,000
R&L	24TA03	Kenya: Support CLAN Responsible Investment in Community Lands to host investor forum and develop national interpretation of Land Rights Standard.	Kenya	\$15,000	\$0	\$15,000
R&L	24TA04	Latin America Regional: Support community monitoring exchange, hosted by Afrodescendant communities in Ecuador and Colombia, with community monitoring experts in Liberia and Indonesia.	Latin America Regional	\$60,000	\$15,000	\$75,000
R&L	24TA05	DRC: Strengthening and promoting community monitoring of agricultural, forestry, and mining companies in DRC.	DRC	\$25,000	\$110,000	\$135,000
R&L	24TA06	Global: Organize Interlaken Group retreat with private sector, civil society, donor and rightsholder participants to refresh and rethink private sector engagement strategy after 10 years of operations.	Global	\$50,000	\$25,000	\$75,000
R&L	24TA07	Global: Develop a retrospective analysis of RRI's historical livelihoods-focused initiatives in Colombia, Peru, DRC, Kenya, Nepal, and Indonesia.	Global	\$30,000	\$0	\$30,000
R&L	24TA08	Global: Develop and pilot a methodology and framework to establish national-level baselines of the enabling legislative and policy conditions to advance community-based livelihoods.	Global	\$40,000	\$0	\$40,000
R&L	24TA09	Global: Develop flagship-level analysis of enabling legislative and policy conditions for the realization of community-based livelihoods based on application of methodology in expanded set of countries.	Global	\$0	\$75,000	\$75,000
R&L	24TA10	Interpreter support	Global	\$10,000	\$5,000	\$15,000
R&L	24TAT	Travel, Research, Supplies and Other Expenses	Global	\$30,000	\$15,000	\$45,000
R&L	24TAS	Coordination and Technical Assistance	Global	\$240,487	\$100,000	\$340,487
Rights & Livelihoods Subtotal				\$600,487	\$545,000	\$1,145,487

Program Programa	Activity Code Número de actividad	Planned Activities Actividades planificadas	Region/Country Región/País	Secured funding Fondos asegurados	Unfunded Sin financiación	Total Combined Combinado
Comms	24X01	Global: Provide campaign support (consultant) to amplify local and national advocacy campaigns led by coalition members in regions and countries.	Global	\$30,000	\$10,000	\$40,000
Comms	24X02	Global: Technical support and overhaul of RRI website to increase its usability and web traffic. This includes expansion of the tenure tool; SEO improvements; design and functionality changes; and consultant support to lead the overhaul.	Global	\$30,000	\$0	\$30,000
Comms	24X03	Global: Maintenance and subscription fees for software and systems to support RRI's digital presence; social media management; in-house translations; project management; and monitoring and tracking of communications metrics.	Global	\$30,000	\$0	\$30,000
Comms	24X04	Global: Produce RRI Annual Report, a bi-annual e-zine; 20-year impact report; SRM impact report; and other multimedia products as needed to communicate RRI's impact and activities to coalition members, funders, and prospective donors, including in preparation for the 20th anniversary celebration in 2025.	Global	\$75,000	\$25,000	\$100,000
Comms	24X05	Global: Targeted communications support for production, translation, media and digital outreach support for new analyses, trainings, workshops, SRM impacts, and other coalition activities at regional and national levels in all three regions.	Global	\$35,000	\$0	\$35,000
Comms	24X06	Global: Produce, publish, launch, and disseminate findings of Power and Potential in the coalition languages to women leaders using traditional and digital media and tools.	Global	\$30,000	\$0	\$30,000
Comms	24X07	Global: Provide publication production, translation, and multi media outreach support for gender justice focused analyses and advocacy events at global, regional, and national levels.	Global	\$15,000	\$0	\$15,000
Comms	24X08	Global: Provide event, promotional, and publication production support for P2S and IG products targeting donors, private sector, and intermediaries.	Global	\$15,000	\$0	\$15,000
Comms	24X09	Global: Communications support for CLARIFI via production of impact stories and explainer video; op-ed placements; digital outreach; spokesperson trainings; implementer training; and consultant fees + travel.	Global	\$20,000	\$75,000	\$95,000
Comms	24X10	Global: Production and outreach support for climate and conservation focused analyses and events, including Land Rights Standard and carbon rights analyses and trainings materials on carbon markets.	Global	\$40,000	\$0	\$40,000
Comms	24X11	Global: Trainings for coalition members on digital communications, the use of the Tenure Tool, the Landwise Law Library, and use of RRI's research for their advocacy and campaigns.	Global	\$35,000	\$0	\$35,000
Comms	24X12	Global: Provide communications and documentation support for events/ activites developed by the Coalition and Strategic Networks Team.	Global	\$5,000	\$0	\$5,000
Comms	24X13	Latin America Regional: Coordinate and execute phase 2 of Colombia media site visit to highlight conservation efforts by Afro-descendant communities.	Latin America Regional	\$0	\$0	\$0
Comms	24XT	Global: Travel, Research, Supplies and Other Expenses	Global	\$15,535	\$5,000	\$20,535
Comms	24XS	Coordination and Technical Assistance	Global	\$488,362	\$0	\$488,362
Strategic Communications Subtotal				\$863,897	\$115,000	\$978,897

Program <i>Programa</i>	Activity Code <i>Número de actividad</i>	Planned Activities <i>Actividades planificadas</i>	Region/Country <i>Región/País</i>	Secured funding <i>Fondos asegurados</i>	Unfunded <i>Sin financiación</i>	Total Combined <i>Combinado</i>
CSN	24QGV	Global: The Governance Meetings enable RRI to review workplans and mobilize to achieve 2024 objectives	Global	\$15,000	\$0	\$15,000
CSN	25QGV	Global: Prep for RRI 25th Anniversary. Anticipated budget for Governance Meeting 2025 (online)	Global	\$50,000	\$0	\$50,000
CSN	24QP01	Global: RRI's Global Strategy Meeting energizes the Coalition and provides strong input to the planning process	Global	\$15,000	\$0	\$15,000
CSN	24QP02	Global: The Coalition, including Partners, Collaborators, and Fellows, is engaged and leveraged throughout the year	Global	\$30,000	\$50,000	\$80,000
CSN	24QP03	Global: The RRG Board of Directors is actively engaged and efficient in supporting the governance of RRI	Global	\$95,000	\$0	\$95,000
CSN	24QP04	Global: MegaFlorestais	Global	\$370,000	\$200,000	\$570,000
CSN	24QP05	Global: International engagement	Global	\$30,000	\$0	\$30,000
CSN	24QP06	Coalition mapping	Global	\$40,000	\$100,000	\$140,000
CSN	24QP07	Learning workshops (online and in-person)	Global	\$40,000	\$20,000	\$60,000
CSN	24QT	Travel, Research, Supplies and Other Expenses	Global	\$25,000	\$10,000	\$35,000
CSN	24NS	Coordination and Technical Assistance	Global	\$405,401	\$0	\$405,401
Coalition and Strategic Networks Subtotal				\$1,115,401	\$380,000	\$1,495,401
SRM	24Z	Strategic Response Mechanism		\$461,697	\$500,000	\$961,697
SRM	24Z-BEFTA	BEF-Tropical Andes SRM		\$375,000	\$0	\$375,000
SRM	24ZS	Coordination and Technical Assistance		\$51,402	\$0	\$51,402
Strategic Response Mechanism Subtotal				\$888,099	\$500,000	\$1,388,099
F&A	24OA	Accounting		\$107,500	\$0	\$107,500
F&A	24OD	Fixed Asset Depreciation		\$85,000	\$0	\$85,000
F&A	24OF	Fundraising		\$65,000	\$0	\$65,000
F&A	24OG	Gen ops/supplies		\$27,500	\$0	\$27,500
F&A	24OH	HR		\$89,260	\$0	\$89,260
F&A	24OM	Montreal Expenses		\$12,500	\$0	\$12,500
F&A	24OO	Facilities		\$187,076	\$0	\$187,076
F&A	24OS	Staff Development		\$165,500	\$0	\$165,500
F&A	24OT	Technology		\$127,705	\$0	\$127,705
F&A	24OTS	New Systems Dev		\$45,000	\$0	\$45,000
F&A	24OTR	Travel		\$15,000	\$0	\$15,000
F&A	24ADMS	Administrative Personnel Costs		\$1,121,142	\$0	\$1,121,142
Operations, Finance and Administration Subtotal				\$2,048,183	\$0	\$2,048,183
SPO	24SPOS	Program Leadership/Management		\$575,748		\$575,748
SPO	24SPOT	Program Leadership Travel		\$107,977	\$0	\$107,977
Program Office Subtotal				\$683,725	\$0	\$683,725
Total RRI Costs				\$11,166,513	\$4,318,000	\$15,484,513

Program Programa	Activity Code Número de actividad	Planned Activities Actividades planificadas	Region/Country Región/País	Secured funding Fondos asegurados	Unfunded Sin financiación	Total Combined Combinado
CLARIFI						
CLARIFI	24CLF01	Latin America: BEF Tropical Andes Grants	Latin America	\$2,750,000	\$0	\$2,750,000
CLARIFI	24CLF02	Africa: BEF Congo Basin Grants	Africa	\$1,935,000	\$0	\$1,935,000
CLARIFI	24CLF03	Latin America: GATC Strengthening Grant	Latin America	\$283,500	\$0	\$283,500
CLARIFI	24CLF04	Africa: GATC Strengthening Grant	Africa	\$189,000	\$0	\$189,000
CLARIFI	24CLF05	Latin America: Tropical Andes Convening Planning	Latin America	\$226,500	\$0	\$226,500
CLARIFI	24CLF06	Africa: Congo Basin Convening Planning	Africa	\$133,000	\$0	\$133,000
CLARIFI	24CLF07	Africa: Support additional CLARIFI engagements with pastoralists in East Africa	Africa	\$390,000	\$0	\$390,000
CLARIFI	24CLF08	Africa: Support additional CLARIFI projects in Africa	Africa	\$600,000	\$0	\$600,000
CLARIFI	24CLF09	Asia: Support additional CLARIFI projects in Asia	Asia	\$1,400,000	\$0	\$1,400,000
CLARIFI	24CLF10	Latin America: Support additional CLARIFI projects in Latin America	Latin America	\$1,000,000	\$0	\$1,000,000
CLARIFI	24CLF11	Global: Support women's led CLARIFI projects	Global	\$300,000	\$0	\$300,000
CLARIFI	24CLF12	Africa: Support CLARIFI pilot project in Sierra Leone	Africa	\$400,000	\$100,000	\$500,000
CLARIFI	24CLF13	Global: Establish CLARIFI as a legal entity, support governance, and engage legal, accounting, technical, and advisory services to accelerate impact	Global	\$150,000	\$100,000	\$250,000
CLARIFI	24CLF14	Global: Develop, approve and implement fundraising strategy, including identifying and participating in relevant peer/donor networks	Global	\$150,000	\$10,000	\$160,000
CLARIFI	24CLF15	Global: Support learning and sharing across CLARIFI	Global	\$8,000	\$15,000	\$23,000
CLARIFI	24CLRT	Global: Travel, Research, Supplies and Other Expenses	Global	\$127,334	\$0	\$127,334
CLARIFI	24CLRF	Facilitation		\$77,400		\$77,400
CLARIFI	24CLRS	Coordination and Technical Assistance		\$550,314		\$550,314
CLARIFI Subtotal				\$10,670,048	\$225,000	\$10,895,048
Contingency				\$189,251	\$1,530,000	\$1,719,251
Reserve						\$0
TOTAL COMBINED COSTS				\$22,025,812	\$6,073,000	\$28,098,812

ANNEXE 2 : CRITERES D'ENGAGEMENT DE RRI

Critères RRI pour déterminer les aspects « stratégiques », « à valeur ajoutée » et « synergiques ».

1. Stratégie

La réflexion stratégique est souvent guidée par le fait de poser les bonnes questions. Il s'agit notamment de questions telles que :

- Cela nous rapproche-t-il de la réalisation de nos objectifs communs ?
- Une décision politique qui sera-t-elle prise dans l'année à venir ? Dans deux ans ? Dans cinq ans ?
- L'activité aura-t-elle une pertinence politique au niveau national ?
- L'intervention influence-t-elle les positions et le comportement des principaux décideurs ?
- Les résultats potentiels seront-ils significatifs pour les droits fonciers des communautés ? La réduction de la pauvreté ? Les objectifs mondiaux de développement, de conservation et de climat à partir d'une approche basée sur les droits ? Ou d'autres engagements de la Coalition ?

Les critères de RRI pour déterminer si une intervention est « stratégique » sont les suivants :

- Contribue à améliorer les droits à la terre et aux ressources des PA, des CL et des PAD.
- Profite de, ou crée une nouvelle opportunité politique.
- Rassemble de multiples acteurs pour atteindre les objectifs de la Coalition.
- Tient compte de l'environnement externe et s'appuie sur ce qui est fait par d'autres acteurs sans dupliquer ces efforts.
- Neutralise les récits des opposants ou fournit un nouveau récit pour rallier les partisans et les nouvelles circonscriptions clés.
- Influence les décideurs clés aux niveaux national et régional et ouvre la possibilité d'un dialogue direct entre la société civile, les organes directeurs et les PA, les CL et les PAD.
- Crée ou profite de nouveaux événements et institutions pour influencer des acteurs ou processus « non traditionnels ».
- La probabilité d'atteindre un résultat distinct dans un court laps de temps est élevée.

2. Valeur ajoutée

RRI opère au sein d'une structure de programme à la fois souple et clairement axée sur des résultats politiques spécifiques. En tant que coalition, toutes les personnes impliquées s'attendent à ce que l'accomplissement collectif vers des objectifs partagés spécifiques dépasse la somme de ce que les Partenaires et Collaborateurs pourraient réaliser indépendamment. Les évaluations de la valeur ajoutée des contributions sélectionnées sont définies et mesurées par les critères suivants :

- Processus de réforme politique avancé au niveau national, conduisant à : la création et/ou le renforcement des engagements, la reconnaissance et/ou la réalisation des droits, et la prévention du retour en arrière.
- Création d'un effet domino, conduisant à la reproduction de développements progressifs au-delà des frontières sociales, politiques ou économiques.
- Création de nouvelles alliances stratégiques ou de partenariats pour faire avancer de nouvelles solutions et aller au-delà des habitudes.
- Renforcement de la pensée critique, formulation de solutions ou clarification des actions et des voies requises.

3. Synergie

Au sein de la Coalition RRI, la synergie et les résultats sont censés découler de la collaboration. Une synergie efficace conduit à des résultats possédant une valeur ajoutée. Aux fins de RRI, les « interventions synergiques » se caractérisent par un ou plusieurs des éléments suivants :

- Combiner des programmes, activités et/ou acteurs clés mondiaux, régionaux et nationaux afin de maximiser l'influence sur les politiques.
- Tirer parti de l'avantage comparatif inhérent des différents acteurs composant la Coalition et de leur intérêt pour les objectifs de la Coalition, notamment les Partenaires, les Collaborateurs, les boursiers, le RRG et d'autres.

S'appuyer sur les perspectives, les efforts et les priorités des organisations de la société civile, des PA, des CL et des PAD aux niveaux national, régional et mondial.

ANNEXE 3

Un aperçu du programme stratégique de RRI pour 2023–2027

Les approches fondées sur les droits humains constituent le moyen le plus raisonnable de protéger et de restaurer les écosystèmes de la planète pour atteindre les objectifs mondiaux en matière de climat et de conservation. Dans ce contexte, la nécessité de renforcer la reconnaissance juridique des droits des peuples autochtones, des peuples afro-descendants et des communautés locales – en particulier ceux des femmes et des jeunes de ces groupes – représente l'une des actions les plus puissantes pour protéger la planète tout en faisant progresser la justice, la paix et la prospérité.

Atteindre de tels objectifs dans une fenêtre d'opportunité qui se réduit rapidement nécessite une coordination, une innovation et une action sans précédent, et c'est là que réside l'ambition de la coalition RRI pour la période 2023-2027. Nous avons acquis les connaissances contextuelles et les orientations nécessaires à la production de ce cadre grâce à un exercice d'écoute approfondi auprès des membres de notre coalition au cours de l'année écoulée (encadré 1),

Encadré 1 : De l'obscurité au ciel bleu : Un exercice d'écoute de la coalition

Au cours de l'année 2022, cent dirigeants de réseaux de base dans 22 pays – hommes, femmes et jeunes issus des peuples autochtones, des communautés locales et des peuples afro-descendants – ont été consultés sur leurs espoirs, leurs rêves et leurs craintes pour l'avenir. Les entretiens, commandés par RRI, ont utilisé l'approche de réflexion "Blue Skies" ou "Ciel bleu" qui est un espace libre pour le brainstorming et les nouvelles idées. Nous avons encouragé les participants à faire preuve d'ouverture d'esprit et à penser au-delà des préoccupations quotidiennes. Nous avons cherché à obtenir des éclaircissements sur ce qu'ils souhaitent pour le monde en 2030 et au-delà, sur la manière dont un tel monde pourrait voir le jour et sur leurs inquiétudes quant aux moyens d'y parvenir. Les dirigeants que nous avons consultés ont exprimé des points de vue divers mais ont partagé au moins une vision universelle. Dans un monde de "ciel bleu", leurs communautés auraient des droits sûrs sur leurs terres, forêts et territoires communaux, y compris le droit de gouverner ces zones et d'exercer un contrôle sur ceux qui y vivent et utilisent leurs ressources. Quatre thèmes clés ont émergé de ces conversations :

- Le besoin d'une nouvelle génération de leaders fondateurs
- La liberté de vivre dans la dignité et les droits
- S'appuyer sur la technologie pour créer de nouveaux récits
- La création d'un nouveau modèle économique autochtone

Pour consulter l'intégralité du rapport Blue Skies et les entretiens qui l'accompagnent, voir [notre site web](#).

ainsi qu'à des événements publics externes, des analyses et des discussions entre les dirigeants des PA, CL et PAD à travers le monde.

Cinq faits interdépendants définissent le contexte émergent de ce cadre

1. Les communautés possèdent habituellement au moins la moitié de la superficie terrestre mondiale, mais détiennent des droits légaux sur moins de 20 %, et les droits sur les autres ressources sont souvent mal définis.
2. Au moins 2 milliards de personnes sont touchées par ces défis et leur nombre devrait augmenter au cours de la prochaine décennie. En outre, malgré le rôle prépondérant qu'elles jouent dans le maintien du bien-être de la communauté et la gestion des terres et des ressources collectives, les femmes continuent d'être victimes d'inégalités de droits. De même, les jeunes ont jusqu'à présent été insuffisamment engagés en tant que leaders au sein de leurs communautés et au-delà.
3. Un ensemble de preuves solides montre désormais que les terres et territoires détenus par les communautés ont tendance à être plus performants que les détenteurs de terres publiques et privées en ce qui concerne les critères de durabilité, d'équité et de résilience.
4. Le soutien croissant des gouvernements aux droits fonciers communautaires offre de nouvelles opportunités de progrès. Selon le cadre d'opportunités de RRI, au moins 24 pays forestiers tropicaux disposent de cadres juridiques adéquats et de capacités opérationnelles pour soutenir la reconnaissance légale et/ou la protection des droits fonciers communautaires.
5. Il est aujourd'hui largement reconnu que les droits des peuples autochtones et des communautés locales sont essentiels pour atteindre les objectifs environnementaux mondiaux. Cela est illustré par une augmentation des [standards](#) et des [garanties](#) solides pour assurer des approches basées sur les droits ; un écosystème croissant d'organisations communautaires et de leurs alliés ; et une [coordination](#) et un [plaidoyer](#) améliorés pour favoriser des plaidoyers sans précédent [des donateurs](#) et un soutien dédié aux [actions climatiques incluant le genre](#).

Dans ce contexte, nous voyons quatre défis majeurs à relever au cours des cinq prochaines années :

1. **Mobiliser les gouvernements** : Malgré l'amélioration des conditions politiques dans certaines juridictions, de nombreux pays connaissent une augmentation des régimes autocratiques, un rétrécissement des espaces politiques et le recul de divers droits, notamment des droits fonciers communautaires officiellement reconnus. La pandémie de Covid-19 a également exacerbé les inégalités, entraînant des restrictions encore plus importantes des libertés civiles et l'adoption de plans de relance qui légitiment l'accaparement des terres.
2. **Mobilisation de financements et modalités innovantes** : À la suite de la pandémie de Covid-19, la dette publique a atteint des niveaux sans précédent dans le monde entier. Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les pénuries de main-d'œuvre dues aux tensions géopolitiques croissantes contribuent à l'augmentation des coûts

énergétiques et à l'insécurité alimentaire dans le monde entier. Dans le même temps, alors que les recettes publiques diminuent, la philanthropie privée s'est développée, offrant un nouveau potentiel pour la promotion des droits communautaires au niveau local. Ceci dit, le financement bilatéral reste un élément critique du soutien des bailleurs de fonds à l'agenda des droits des PA, CL, PAD, en particulier pour s'engager avec le gouvernement dans des réformes transformateurs. A l'avenir, nous anticipons un besoin urgent pour le soutien des bailleurs de fonds d'adopter des approches adaptées aux objectifs (comme le soulignent deux analyses récentes [Donner un sens aux financements](#) et [Building Bridges](#)). Ceci est crucial pour assurer un meilleur accès direct des communautés au financement climatique et pour réaliser le "Path to Scale and Transformation" de RRI qui vise à élargir l'action mondiale sur les droits collectifs en faveur du climat et de la conservation.

3. **Renforcer la mise en œuvre** : Malgré des progrès significatifs dans le nombre de pays disposant de politiques et de cadres juridiques reconnaissant les droits des communautés sur les terres et les ressources, la mise en œuvre reste un défi.
4. **Aller au-delà du "do no harm"** : Les institutions multilatérales et les initiatives telles que le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) de la Banque mondiale et la Coalition for Lowering Emissions by Accelerating Forest Finance (LEAF) ont mis en place des garanties exigeant le respect des droits fonciers locaux, mais aucune n'a été conçue pour faire progresser la tenure et la gouvernance des forêts communautaires.

La voie à suivre

Pour réaliser son plein potentiel, RRI tiendra compte de quatre leçons opérationnelles pour sa marche en avant. Associés à notre proposition de valeur et à notre théorie du changement (voir annexe II), ils constituent les éléments constitutifs de notre nouveau programme stratégique quinquennal pour 2023 à 2027.

1. Des organisations locales fortes et des systèmes sociaux et de marché progressifs sont nécessaires pour saisir les opportunités, diminuer les risques de retour en arrière et garantir la progression vers des actions climatiques et de conservation fondées sur les droits.
2. Le plaidoyer local est essentiel à l'avancement des réformes de la tenure et à la poursuite d'actions fondées sur les droits en matière de climat, de biodiversité et de développement durable.
3. Les institutions multilatérales et les organisations intergouvernementales peuvent faire avancer ou retarder le soutien des pays en développement à l'agenda des droits fonciers.
4. Des modalités de financement adaptées sont essentielles à la réalisation des ambitions mondiales en matière de priorités climatiques et de conservation fondées sur les droits.

Orientations stratégiques 2023–2027

Le quatrième programme stratégique de RRI (SP4) reflète les [objectifs institutionnels](#) à long terme de la Coalition RRI, tels que définis dans son [protocole d'accord](#) de 2020, et les demandes plus récentes des partenaires pour une prise en compte inclusive des différentes terres et écosystèmes détenus par les communautés. Pour la période 2023–2027, le programme de travail de RRI vise à contribuer aux objectifs suivants :

1. Faire progresser la reconnaissance juridique des droits fonciers et forestiers des communautés, en augmentant d'au moins 400 millions d'hectares d'ici à 2030 la superficie totale détenue ou désignée par les peuples autochtones, les communautés locales et les peuples afro-descendants.
2. Garantir les droits des peuples autochtones, des communautés locales et des peuples afro-descendants, et en particulier des femmes et des jeunes au sein de ces groupes, à gérer, conserver, utiliser et commercialiser tous les produits et services de l'écosystème dans les zones qu'ils contrôlent, et veiller à ce qu'ils soient protégés contre les retours en arrière, l'accaparement des terres et la criminalisation.
3. Contribuer à la mobilisation d'au moins 10 milliards de dollars de nouveaux financements – en privilégiant les initiatives et les organisations locales – pour faire progresser les objectifs ci-dessus sur la période 2023–2030 dans les pays forestiers tropicaux.

Trois objectifs stratégiques sont liés aux buts ci-dessus et guideront le programme de travail global de RRI pour 2023–2027. RRI utilisera [le cadre "Path to Scale and Transformation"](#) et le [Cadre d'Opportunités](#) (à actualiser régulièrement) pour favoriser des actions coordonnées en vue d'atteindre ces objectifs :

1. **Renforcer l'engagement dans les pays pour soutenir les organisations locales et le plaidoyer en Amérique latine, en Asie et en Afrique par le biais de programmes régionaux, du mécanisme de réponse stratégique (SRM) et de l'initiative CLARIFI (Community Land Rights and Conservation Finance Initiative).** RRI augmentera considérablement le soutien des programmes nationaux et régionaux aux mouvements, organisations et OSC des peuples autochtones, des communautés locales, des peuples afro-descendants et des femmes et des jeunes afin de sécuriser et de gouverner efficacement leurs terres et territoires et d'atténuer les risques de retour en arrière et de criminalisation. Le renouvellement de l'engagement stratégique de la coalition dans les pays permettra d'augmenter le nombre d'États disposant d'environnements favorables adéquats, de cadres juridiques, réglementaires et procéduraux tenant compte de la dimension de genre, et de renforcer les capacités institutionnelles pour la reconnaissance de la tenure communautaire et des droits de subsistance. Cet engagement renouvelé donnera lieu à une solide réserve d'opportunités d'investissement à moyenne et grande échelle pour CLARIFI, la Tenure Facility et d'autres mécanismes financiers pour investir dans le renforcement des droits fonciers communautaires et l'atténuation du changement climatique.

2. Catalyser les ambitions, la coordination et l'innovation au niveau mondial afin d'accroître l'action des détenteurs de droits au niveau et au rythme requis pour atteindre les objectifs mondiaux de 2030 en matière de climat et de conservation.

L'évolution rapide du contexte politico-économique mondial, les crises alimentaire et énergétique qui y sont associées, la diminution des budgets d'aide dans les pays développés, ainsi que le soutien croissant des philanthropies privées, impliquent que nous avons besoin de nouvelles modalités et de connexions de réseau pour lever des capitaux aux niveaux requis pour garantir les droits des communautés à grande échelle. RRI va exploiter et élargir son groupe de travail [Path to Scale](#) composé de donateurs bilatéraux, de philanthropies privées, des organismes multilatéraux, et de mécanismes financiers afin de coordonner les stratégies et les investissements qui soutiennent les opportunités géographiques et politiques les plus stratégiques pour faire progresser les droits des communautés à la terre et aux moyens de subsistance. RRI mobilisera ce groupe pour définir et catalyser la prochaine génération de véhicules de financement adaptés à la gestion et à l'acheminement de fonds à grande échelle directement vers les organisations communautaires afin de faire progresser rapidement la reconnaissance des droits et de soutenir les initiatives de conservation et de développement autodéterminées.

3. Mobiliser les principaux groupes d'intérêt et exploiter les réseaux, les données et les outils pour soutenir le régime foncier communautaire, la gouvernance et l'autodétermination. RRI mobilisera et développera ses programmes, réseaux, données et outils existants, afin de faire avancer les priorités suivantes :

- a. Faire progresser la titularisation et le rôle des femmes autochtones, locales, et afro-descendantes dans la gouvernance et le leadership.
- b. Mobiliser les secteurs du climat et de la conservation à adopter des approches fondées sur les droits pour soutenir l'agenda des droits fonciers.
- c. S'appuyer sur le secteur privé pour faire progresser le développement, la conservation et la gestion des terres et forêts rurales par les communautés.
- d. Suivre et rendre compte des progrès réalisés au niveau mondial en matière de reconnaissance des droits des communautés sur les terres, les ressources et les moyens de subsistance, ainsi que des objectifs mondiaux.

Demande de budget

RRI demande 75 millions de dollars US sur cinq ans – au moins 15 millions par an – soit une augmentation d'environ 54 % par rapport au budget annuel moyen (9,8 millions de dollars) des cinq années précédentes 2018 –2022. L'augmentation du financement permettrait de renforcer les programmes nationaux et régionaux de RRI, son approche de justice de genre et ses initiatives stratégiques. Cela permettrait à RRI d'augmenter considérablement ses investissements en vue d'établir des voies de transformation aux niveaux local et national et de soutenir la reconnaissance légale et la mise en œuvre des droits à la terre et aux ressources des peuples autochtones, communautés locales et peuples afro-descendants, et en particulier des femmes parmi eux, y compris leur capacité à réaliser leurs priorités autodéterminées.

Lisez le programme stratégique 4 (SP4) complet:

<https://bit.ly/3tmmgMj>

NOTES DE FIN

¹ Le terme « renouvellement du leadership » a été emprunté à la société civile indonésienne. Nous avons décidé de l'utiliser ici car il inclut les jeunes, les femmes et d'autres groupes marginalisés dans le leadership du mouvement.

² Le Maharashtra est l'un des états où les dispositions relatives aux ressources forestières communautaires ont été mises en œuvre avec succès. L'Odisha, le Gujarat, le Chhattisgarh, le Jharkhand et le Kerala sont d'autres états reconnaissant, dans une certaine mesure et de façon efficace, les ressources forestières communautaires.

³ Mai 2023 : Karnataka ; Novembre 2023 : Chhattisgarh, Madhya Pradesh ; Décembre 2023 : Rajasthan, Telangana.

⁴ La loi omnibus sur la création d'emplois accorde des privilèges supplémentaires aux entreprises de plantation et aux industries extractives, réduit les sanctions pour les infractions environnementales et supprime l'exigence d'une évaluation d'impact sur l'environnement et du CLIP. Cette loi a été adoptée pendant la pandémie de Covid-19 sans consultation ni participation du public. Un décret présidentiel de 2020 sur l'acquisition de terres pour des projets de développement d'intérêt public menace également d'accélérer considérablement l'accaparement des terres.

⁵ La création de la Land Bank Agency a été réalisée en vertu du décret présidentiel (Perpres) n° 113 de 2021. La Land Bank Agency est une agence spéciale qui gère les terres et a pour fonctions de planifier, d'acquérir, de gérer, d'utiliser et de distribuer les terres.

⁶ Les zones de réforme agraire qui se chevauchent avec celles des entreprises/sociétés étatiques peuvent désormais être résolues, débloquent ainsi une situation où aucun progrès en matière de réforme agraire n'avait été possible dans les plantations domaniales. D'autre part, la politique stipulait que 30 pour cent des terres iraient à la Land Bank. La Land Bank Agency ne possède aucune autorité dans l'organisation de la réforme agraire. Dans de nombreux cas, les revendications de l'Agence se superposent avec celles des territoires coutumiers des PA et des CL. Nous devons accélérer notre travail de revendication et proposer des zones avant que ne le fasse l'Agence.

⁷ Les entreprises qui s'engagent en faveur de la forêt ou de la nature, principalement dans les secteurs de l'agroalimentaire et des produits forestiers, visent à tirer parti de leurs chaînes d'approvisionnement pour éliminer la déforestation, notamment en garantissant les droits fonciers collectifs et en contribuant aux systèmes de vie ruraux dans les régions où elles s'approvisionnent et/ou investissent. Ces engagements *Forest Positive* sont, à leur tour, les moteurs de la réduction des émissions liées à l'utilisation des terres et au changement d'affectation des terres afin d'atteindre les objectifs à long terme des entreprises de zéro émissions nettes. Voir : <https://www.theconsumergoodsforum.com/environmental-sustainability/forest-positive/about/mission/>.

⁸ Prenons l'exemple du règlement sur la déforestation et de la directive sur le devoir de diligence raisonnable des entreprises en matière de développement durable de l'Union européenne; d'autres législations élaborant des exigences pour les entreprises importatrices afin d'éviter la déforestation et de respecter les droits de l'homme existent ou sont en cours d'élaboration en Allemagne, au Royaume-Uni, aux États-Unis et dans d'autres pays.

⁹ Nestlé. 2023. *Plan d'action de Nestlé sur les principaux enjeux : Droits fonciers des communautés autochtones et locales*. Disponible ici : <https://www.nestle.com/sites/default/files/2023-02/nestle-salient-issues-action-plan-land-rights-feb-2023.pdf>.

¹⁰ Voir : <https://www.nestle.com/sustainability/nature-environment/forest-positive>.

¹¹ Forum des biens de consommation. 2023. *Coalition Forest Positive de la CGF : Stratégie d'action collective dans les paysages de production*. Disponible ici : <https://www.theconsumergoodsforum.com/wp-content/uploads/2021/11/FPC-Landscape-Strategy-2021.pdf>.

¹² Par exemple, la Société financière internationale (IFC) [a divulgué les détails](#) d'un investissement potentiel dans Oil Palm Gabon, qui est détenu majoritairement par la société agroalimentaire mondiale Olam. L'investissement dans le projet d'huile de palme soutiendrait principalement la modernisation et la réparation des biens d'équipement, mais soutiendrait également les études et l'engagement à développer des options afin que l'investissement offre de plus grandes opportunités économiques aux communautés locales dans la zone de concession. Plusieurs projets CLARIFI sont également [en cours au Gabon](#) qui, en plus d'aider les communautés à cartographier et à enregistrer les terres collectives, aideront les communautés à établir un dialogue multipartite avec les entreprises au Gabon, y compris Oil Palm Gabon afin de renégocier les contrats sociaux conclus entre les entreprises et les communautés vers 2010. Les communautés cherchent à renégocier ces contrats, qui ont historiquement soutenu le développement des infrastructures dans les zones rurales, afin d'améliorer la participation économique et les moyens de subsistance des populations locales.

¹³ CIFOR. 2019. *Modèles de formalisation des terrains forestiers coutumiers et communautaires : La nécessité d'intégrer les moyens de subsistance dans les objectifs de droits et de conservation des forêts*. Disponible ici : <https://www.cifor.org/knowledge/publication/7273/>.

¹⁴ A/RES/76/300, [New York] : ONU 26 juillet 2022, <https://digitallibrary.un.org/record/3983329?ln=en>

¹⁵ Cet agenda collectif a été élaboré à l'issue de la CoP Biodiversité à Montréal en 2022. Disponible à l'adresse : <https://rightsandresources.org/p2s-event-cop15/>.

¹⁶ En octobre 2023, le comité exécutif de RRG a décidé de créer CLARIFI en tant que nouvelle société à but non lucratif, dont RRG soit le seul membre. Ce nouveau statut 501C(3) ne sera pas indépendant, mais restera au sein de RRG/RRI en tant que mécanisme mondiale de redistribution des subventions de RRI. Cette structure juridique permettra à RRG d'attirer davantage de financements, publics et privés, tout en lui permettant de conserver son statut d'organisme public de bienfaisance.